

DISTRIBUS

CRÉATEUR DE LIENS SUR LE TERRITOIRE

Rapport d'activité 2025

Juin 2026

Un réseau opéré par transdev CAT **et** LES CARS LE VACON

Table des matières

1 Préambule 3
2 La concession de service public Distribus 4
2.1 Les membres du groupement 4
2.1.1 La cotraitance Transdev Cat – Les Cars Le Vacon 4
2.1.2 Moyens mis en œuvre pour l'exécution des services 4
2.1.3 Les missions des cotraitants 6
2.2 Le réseau Distribus 8
2.2.1 L'offre du réseau 8
2.2.2 Evolutions de l'offre au cours de l'exercice 9
3 Les données de production 9
3.1 Faits marquants ayant impacté l'exploitation 9
3.1.1 Travaux 9
3.1.2 Evènements 9
3.1.3 Mouvements sociaux 9
3.2 Les données kilométriques par services et par lignes 10
3.2.1 Production kilométrique sur les Citadines 10
3.2.2 Production kilométrique sur les Terre & Mer 10
3.2.3 Production kilométrique sur les Estivales 11
3.2.4 Production kilométrique sur les Scolibus 12
3.2.5 Production kilométrique sur les Chrono's 12
3.2.6 Synthèse des données de production 13
3.3 Le Parc et la maintenance 15
3.3.1 Description du parc 15
4 Le bilan social 21
4.1 Les moyens humains mis à disposition 21
4.2 L'évolution des effectifs 22
4.3 Bilan des formations 2025 et plan prévisionnel 2026 22
4.3.1 Bilan 2025 22
4.3.2 Plan de formation prévisionnel 2026 23
5 La fréquentation du réseau 25
5.1 La fréquentation commerciale 25
5.1.1 Fréquentation des Citadines 26
5.1.2 Fréquentations des Terre & Mer 28
5.1.3 Fréquentation des Chrono's 29
5.1.4 Fréquentation des Estivales 33
5.2 La fréquentation scolaire 34
5.2.1 Abonnés transportés sur les lignes Scolibus 34

5.2.2 Abonnés transportés au titre des AO2 36
5.3 La fréquentation globale du réseau 37
6 Tarification, recettes, déplacements vendus et fraude 38
6.1 La tarification 38
6.1.1 La tarification commerciale 38
6.1.2 La tarification scolaire 40
6.1.3 Au titre des voyages commerciaux 40
6.1.4 Au titre des voyages scolaires 42
6.1.5 1.1.1 Au titre de la fraude 43
7 Promotion et animation commerciale du réseau 44
7.1 Les actions commerciales et l'animation du réseau 44
7.1.1 Information commerciale 44
7.1.2 Circuits de distribution 44
7.1.3 Promotion du réseau 45
7.1.4 Enquête 47
7.2 Bilan du plan d'actions commerciales 48
7.2.1 Bilan des actions commerciales 48
7.2.2 Bilan financier 48
8 Qualité de service 50
8.1 Contrôle Qualité 50
8.2 Actes de vandalisme, agressions et autres incidents 51
8.2.1 Accidents 51
8.2.2 Vandalisme 52
8.3 Remontées client 53
9 Les éléments comptables et financier 83
9.1 Compte d'exploitation 83
9.2 Ratios financiers 86
10 Bilan et perspectives 87
Annexes 88
Attestations de régularité fiscale 88
Attestations URSAFF 90
Attestations d'assurances 94

1 PREAMBULE

Depuis 2020, Lamballe Terre&Mer a confié la concession de service public (CSP) du réseau Distribus à Transdev CAT en co-traitance avec les Cars le Vacon. L'année 2025 marque donc le sixième exercice de la délégation.

Lors du précédent exercice, nous avions observé pour la première fois un recul des fréquentations. Aussi nous nous sommes attachés cette année à proposer des évolutions de l'offre, principalement sur les Chrono's afin de capter de nouveaux voyageurs.

Toutefois, le contexte électoral a engendré une certaine retenue quant à la promotion du réseau et notamment de toutes nouveautés.

Le présent rapport dresse donc le bilan de l'activité du réseau en 2025 tant sur les données de production, de fréquentations, d'animations commerciales que de bilan financier.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur ce bilan et vous apporter les informations complémentaires qui vous seraient nécessaires.

Jean-Guillaume LAGOUTTE

Directeur

2 LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DISTRIBUS

2.1 Les membres du groupement

2.1.1 La cotraitance Transdev Cat – Les Cars Le Vacon

La délégation de service public a été confiée à la Compagnie Armoricaine de Transports (TRANSDEV CAT) en cotraitance avec les CARS LE VACON.

	Mandataire	Cotraitant
Société	TRANSDEV CAT	CARS LE VACON
Adresse	7 rue Max le Bail CS 90210 22000 SAINT-BRIEUC	ZA La Tourelle 2 rue Ampère 22400 LAMBALLE
Représentée par	Jean-Guillaume LAGOUTTE, directeur	Mathieu HAMON, président
Forme juridique	SAS actionnaires : 66% Groupe Rethmann 34% Caisse des Dépôts	SAS Actionnariat 100% familial (famille Hamon)

Transdev CAT en Côtes d'Armor est une filiale de la CAT, entreprise régionale présente dans le Finistère, le Morbihan ainsi qu'en Ille & Vilaine. Elle est rattachée au pôle Bretagne Pays de Loire du groupe TRANSDEV, opérateur mondial de transport privé multimodal. L'entreprise perpétue une longue expérience au service du public et des Collectivités pour qui elle réalise aujourd'hui de multiples prestations sur le département

- Transport interurbain et régional,
- Transport scolaire et périscolaire,
- Transport urbain,
- Transport à la demande (TAD),

Ces activités lui permettent de dégager un chiffre d'affaires global de 22,7 M€ en 2025.

Transdev CAT en Côtes d'Armor compte 266 collaborateurs et une flotte de 240 véhicules.

Les équipes et les véhicules sont répartis sur 3 sites principaux : Saint-Brieuc, Lannion et Dinan. Ils disposent tous de locaux pour le personnel de conduite et d'exploitation ainsi que d'un atelier. Le centre de Saint-Brieuc héberge les services administratifs de l'entreprise : direction, ressources humaines, comptabilité, marketing et la centrale de mobilité.

La société Les Cars le Vacon, créée en 1952, débute par une activité de Taxi Ambulance, avant de se spécialiser progressivement dans le transport et le voyage en autocar. Ces activités principales aujourd'hui sont :

- Le transport de tourisme et de grand tourisme
- Le transport à la demande (TAD)
- Le transport scolaire et périscolaire

L'entreprise a un chiffre d'affaires de 6,2 M€ en 2025 et compte 91 collaborateurs et 86 véhicules. Les véhicules et le personnel sont répartis sur 2 sites : Lamballe et Broons. L'entretien mécanique est effectué en interne sur le site de Lamballe. Le centre de Lamballe héberge les services administratifs de l'entreprise.

2.1.2 Moyens mis en œuvre pour l'exécution des services

Pour l'exécution des services, le groupement s'appuie à la fois :

- sur le dépôt de Transdev CAT à Saint-Brieuc, pour la maintenance et l'hébergement des équipes en charge d'animer le réseau,
- sur le site des Cars Le Vacon à Lamballe, pour le stationnement des véhicules assurant les Citadines et les services de transport à la demande et l'hébergement des conducteurs assurant ces services.

2.1.2.1.1 Le dépôt Transdev CAT



Ce dépôt de 20 000m² abrite un bâtiment construit en 2009 composé d'un atelier de 857 m² et de 18 bureaux sur 531 m².

Le parking comprend 62 emplacements pour autocars.

La direction de l'entreprise, l'équipe commerciale et marketing, le service financier, la centrale de réservation et le service exploitation sont basés sur ce site.

L'équipe de maintenance en charge des véhicules Distribus est également située sur le site de Saint-Brieuc.

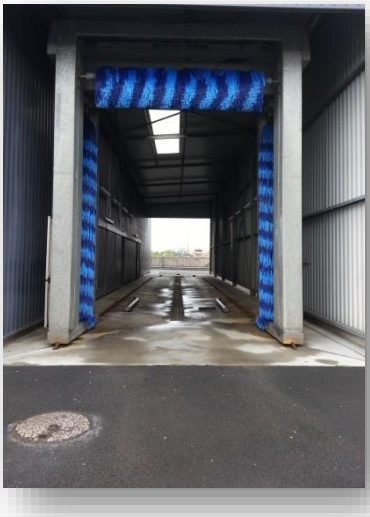
2.1.2.1.2 Le dépôt des Cars Le Vacon



Ce dépôt de 14 336m² abrite un bâtiment construit en 2009 composé d'un atelier de 750 m² et de 15 bureaux sur 577 m². Le parking comprend 40 emplacements pour autocars et 150 places pour véhicules légers.

Les infrastructures utilisées au sein de l'établissement dans le cadre de l'exploitation du réseau sont :

- Le stationnement des véhicules,
- Le lavage des véhicules,
- La distribution de carburant et des fluides,
- Le local conducteur.





2.1.2.1.3 La sous-traitance confiée aux Cars Rouillard

Le groupement fait appel à **un sous-traitant, les Cars Rouillard** pour la réalisation de circuits scolaires. **Les Cars Rouillard**, représentés par Antoine Rouillard possèdent un dépôt principal basé à Plérin (parking, atelier et bureaux) et des dépôts secondaires à Plédran, Pommeret et Callac.

Ses activités principales sont la location d'autocars, le transport scolaire, le transport urbain, le transport interurbain, le transport occasionnel ainsi que les voyages organisés. La flotte est composée de 100 autocars et l'entreprise emploie 130 salariés.

Les Cars Rouillard ont en charge la planification des services qu'ils exécutent avec leurs propres véhicules, ainsi que la formation et l'encadrement des conducteurs qui réalisent ces services

2.1.3 Les missions des cotraitants

La force du groupement repose sur :

- l'expérience d'exploitation et de marketing de Transdev CAT ainsi que sa connaissance du territoire et des voyageurs,
- le positionnement sur le territoire de Lamballe Terre & Mer des Cars Le Vacon, permettant d'optimiser les trajets et garantissant la réactivité d'intervention des véhicules.

Les missions confiées au groupement par Lamballe Terre & Mer sont réparties comme suit :

MISSIONS	CAT TRANSDEV	CARS LE VACON
Interlocuteur de Lamballe Terre & Mer	Mandataire	
Planification et gestion du personnel de conduite	Service Exploitation	Service Exploitation
Personnel de conduite	Effectif nécessaire à la réalisation des services	Effectif nécessaire à la réalisation des services
Véhicules	Fourniture des véhicules Maintenance Matériel embarqué	Stationnement Entretien des véhicules (nettoyages et pleins)
Réservation des TAD	Centrale de Mobilité	
Information voyageur et gestion des réclamations	Centrale de Mobilité Service Marketing	Affichage perturbation sur les lignes urbaines
Promotion du réseau	Service Marketing	
Billetterie/Billettique et dépositaires	Service Marketing Service Comptabilité	Gestion de la billetterie fournie pour ses conducteurs

Qualité de service	Contrôleur Qualité	Respect des procédures
Reporting et adaptations de services	Service Marketing Service Méthodes	
Production/ Exploitation des services	Les Terre & Mer 3 & 4 Les Chrono's 1, 2, 3, 5, & 6 LS1/T&M3 Pléneuf- St Alban- Lamballe LS9 Hénon-Quessoy- Pommeret – Lamballe LS12 La Bouillie - Hénansal – Saint-Alban - Lamballe LS14 Plurien-Erquy-St-Alban-Planguenoual Lamballe LS20 La Bouillie- Erquy- St Alban-Lamballe LS24 Meslin- Lamballe LS28 Quessoy- Hénon-Moncontour LS32 (AO2 Lamballe-Armor) La Poterie-Trégomar LS48 (AO2 Quintenic) Quintenic-Hénansal LS51 (AO2 Bréhand et St-Trimoël) Bréhand-St-Trimoël LS52 Lamballe Collège LS54 (AO2 Saint-Denoual) Saint-Denoual-Hénanbihen	Les Citadines 1 & 2 Les Chrono's 4 et 7 Les Estivales LS3 Trébry -St Glen- Penguily- Lamballe LS4 St-Trimoël -Landéhen- Lamballe LS5 Jugon-les-Lacs -Plédéliac- Lamballe LS6 Jugon les Lacs - Plédéliac -Plestan-Lamballe LS7 Sévignac-Jugon-les-Lacs -Plestan-Lamballe LS8 Jugon-les-Lacs - Tramain - Plestan - Lamballe LS11 Noyal - St Rieul- Plédéliac- Trégomar-La Poterie - Lamballe LS17 Plénée-Jugon - Penguily - La Malhoure - Lamballe (Maroué)- Lamballe LS18 Maroué- Lamballe LS22 Plénée-Jugon - Rouillac-Sévignac - Lamballe LS25 Landehen - Maroué -Lamballe LS26 Planguenoual - Andel - Lamballe LS27 Andel - Lamballe LS31 Trébry -St Glen-Trédaniel- Moncontour LS37 La Malhoure- Plestan - Plénée-Jugon LS38 Plestan - St Rieul- Plestan-Jugon-Plénée-Jugon LS39 Plestan-St-Rieul-Plédéliac-Jugon-Plénée-Jugon LS40 Plédéliac - Jugon-Les-Lacs- Plénée-Jugon LS41 Jugon-les-Lacs - Plénée-Jugon LS42 Penguily - St-Glen - Plénée-Jugon LS43 (AO2 Jugon-Les-Lacs CN) Jugon-Les-Lacs(Jugon)- Jugon-Les-Lacs (Dolo) LS44 (AO2 Lamballe-Armor) Maroué LS45 (AO2 Lamballe-Armor) Meslin LS49 (AO2 St-Glen) Trébry-St-Glen LS50 (AO2 Tramain) Tramain-Plestan LS53 Lamballe Plénée- Jugon LS55Plénée-Jugon-Tramain-Plénée-Jugon

Les services sous-traités aux Cars Rouillard	LS2 La Bouillie - Erquy LS10 Quessoy -Hénon- Bréhand - Trégenestre- Pommeret- Maroué-Lamballe LS13 Quessoy - Pommeret - Lamballe LS16 Planguenoual-Morieux-Andel- Lamballe LS19 Hénansal- Lamballe LS21 Quessoy-Pommeret - Lamballe LS23 Trédaniel -Bréhand- Trébry- Lamballe LS29 Bréhand -St Trimoël- Trébry-Trédaniel- Moncontour LS30 Trédaniel - Plémy- Moncontour LS33 Hénansal -Pléneuf-Val-André LS34 Hénansal-St-Alban- Pléneuf-Val-André LS35 Planguenoual - Pléneuf Val André

	LS36 St Alban- Planguenoual - Pléneuf-Val-André LS46 (AO2 Moncontour) Bréhand-Moncontour LS47 (AO2 Quessoy) Quessoy

2.2 Le réseau Distribus

2.2.1 L'offre du réseau

Le réseau se décline en une offre de services :

LES CITADINES		
Deux lignes régulières desservant le centre- ville de Lamballe-Armor	***Citadine1*** *Armor/Ateliers Pifaudais <> Gendarmerie* ***Citadine 2*** *Rond-Point de Lanjouan <> Gare SNCF via Clémenceau*	• Circule toute l'année du lundi au samedi. • de 7h à 19h du lundi au vendredi • de 9 h à 19h le samedi • 31 points d'arrêts dans Lamballe-Armor
TERRE & MER		
Des liaisons quotidiennes depuis Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André et Erquy	***Terre & Mer 3*** *Pléneuf-Val-André <> Lamballe-Armor (intègre le circuit scolaire LS1)* ***Terre & Mer 4*** *Erquy <> Lamballe-Armor*	• Circule toute l'année du lundi au samedi à raison de 3 allers/retours/jour toute l'année. • de de7h à 20h • 18 points d'arrêts • la Terre&Mer 3 intègre en plus des 3 AR/jour le circuit scolaire LS1.
CHRONO'		
Périurbain : du transport à la demande entre le domicile et les gares de Lamballe-Armor, Plénée-Jugon et Plestan aux heures de pointe et les pôles de secteur aux heures creuses	***Chrono' 1*** Lamballe-Armor (Plestan) ***Chrono' 2*** Lamballe-Armor/Pléneuf-Val-André/Erquy **Chrono' 3** Lamballe-Armor/ Moncontour/Quessoy **Chrono' 4** Lamballe-Armor/ Plénée-Jugon/ Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle	• Circule toute l'année du lundi au samedi. • 5 arrivées le matin, 1 l'après-midi à la gare de Lamballe-Armor (ou Plestan ou Plénée-Jugon) et 1 départ le matin et 3 le soir de ces gares • 3 arrivées et 3 départs entre le domicile et les pôles de secteur à l'exception de la Chrono 2
LES ESTIVALES		
Navettes gratuites desservant les campings , les centre-ville et les plages de Pléneuf-Val-André et Erquy et Plurien	**Estivale 5** Pléneuf-Val-André **Estivale 6** Erquy/Plurien **Estivale 7** Erquy	• Circule tous les jours en été. ***Estivale 5*** • 15 rotations/jours en été de 9h30 à 19h ***Estivale 6 et 7*** • du dimanche au vendredi (3 allers et 4 retours/jour de 10h25 à 18h45 • le samedi 4 allers-retours/jour) de 8h30 à 18h45
SCOLIBUS		
Circuits scolaires	54 circuits scolaires dont 10 effectués pour le compte d'AO2	Circule en période scolaire uniquement à raison d'un aller le matin et un retour le soir et le mercredi midi. Plus de 450 points d'arrêts de prise en charge sur le territoire

2.2.2 Evolutions de l'offre au cours de l'exercice

L'offre de transport a fait l'objet de quelques adaptations au cours de l'exercice :

2.2.2.1.1 Sur les Chrono's

- Ajout à compter du 16 juin 2025, d'arrêts sur les communes « pôle de proximité » des Chrono's C3 et C4 : QUESSOY L'Argentaie et Ecole de Musique, MONCONTOUR La Tourelle et La Pyramide, JUGON-LES-LACS Pôle de santé, Station Sport Nature et Etang du Lou et PLENEE-JUGON L'Escapade et Place de la Poste
- A compter du 16 juin 2025, une navette dite « Chrono'Pro » a également été mise en place afin d'assurer des liaisons du lundi au vendredi entre la gare de Lamballe -Armor et le Parc d'activités de la Tourelle à raison de 2 départs de la gare le matin et 2 retours en fin de journée ainsi qu'une possibilité d'1 aller/retour sur l'heure du déjeuner pour se rendre sur les restaurants de la zone. 2 arrêts sont proposés sur la PA de la Tourelle : rue Pierre et Marie Curie et rue Becquerel.

2.2.2.1.2 Sur Scolibus

- 60 demandes de nouveaux arrêts dont 39 acceptées

3 LES DONNEES DE PRODUCTION

3.1 Faits marquants ayant impacté l'exploitation

3.1.1 Travaux

Les travaux au niveau du port de Dahouët ont nécessité de supprimer la desserte des arrêts PLENEUF Dahouët Le Port et la Caderie, de déplacer l'arrêt ST ALBAN Le Poirier (Rte de Pléneuf) à l'arrêt SAINT-ALBAN Le Poirier (Rte de St-Alban) et d'avancer de 10 minutes le départ 6h50 de PLENEUF Lourmel. Ces dispositions ont été mises en place du 13 janvier au 21 février, du 24 au 28 mars puis du 1er au 12 décembre 2025.

3.1.2 Evènements

En raison du **passage de l'étape 7 du Tour de France en Côtes d'Armor** (St-Malo/ Mûr de Bretagne), le vendredi 11/07, la circulation des lignes Distribus a été perturbée sur les lignes Terre&Mer 3 et 4. L'Estivale 5 a quant à elle été suspendue toute la journée.

3.1.3 Mouvements sociaux

Dans le cadre de mouvements sociaux nationaux les 18 septembre et 2 octobre 2025, des services n'ont pas été couverts :

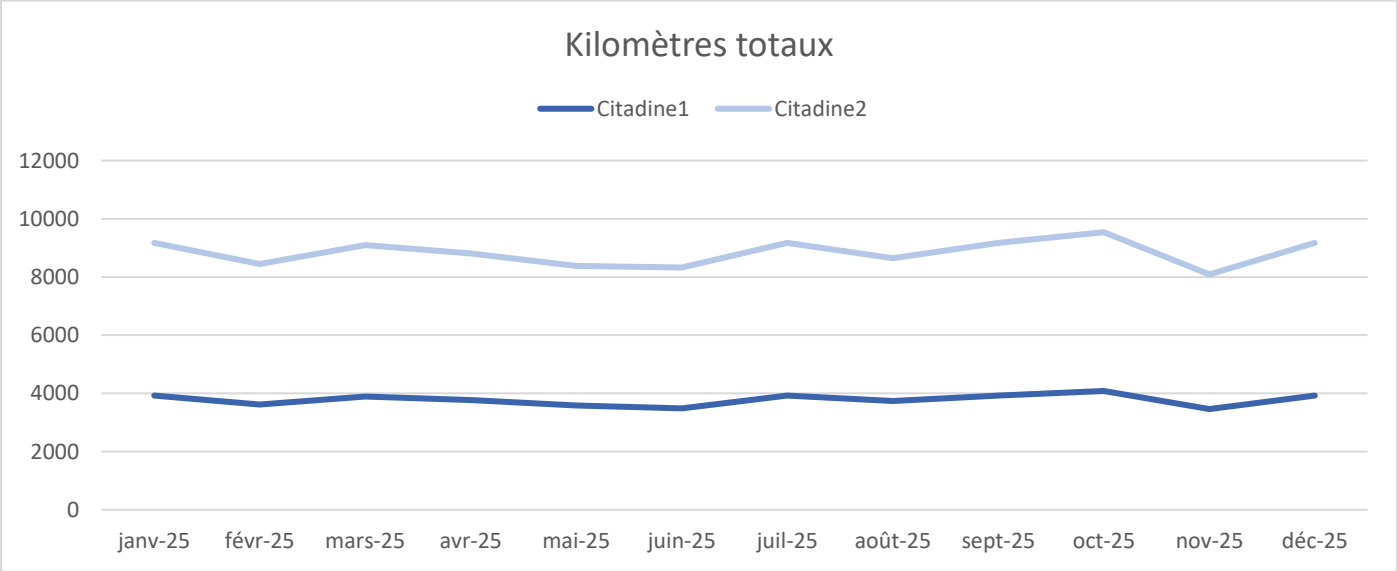
Date évènement	Services non faits	Motifs
18/09/2025	T&M3 départ 6h50 de Pléneuf	mouvement social national
18/09/2025	T&M3 départ 7h23 de Lamballe	mouvement social national
18/09/2025	LS20 matin et soir	mouvement social national
02/10/2025	LS20 matin et soir	mouvement social national
02/10/2025	LS32 matin	mouvement social national
02/10/2025	LS48 soir	mouvement social national

Conformément à l'avenant 7, une réfaction de la SFE est appliquée au titre des kilomètres non produits hors arrêté préfectoral ou suppression du service à l'initiative de l'autorité organisatrice. **Pour 2025, le montant de la réfaction a été établi à 622,86 € HT correspondant à 246,2 kms non produits.**

3.2 Les données kilométriques par services et par lignes

3.2.1 Production kilométrique sur les Citadines

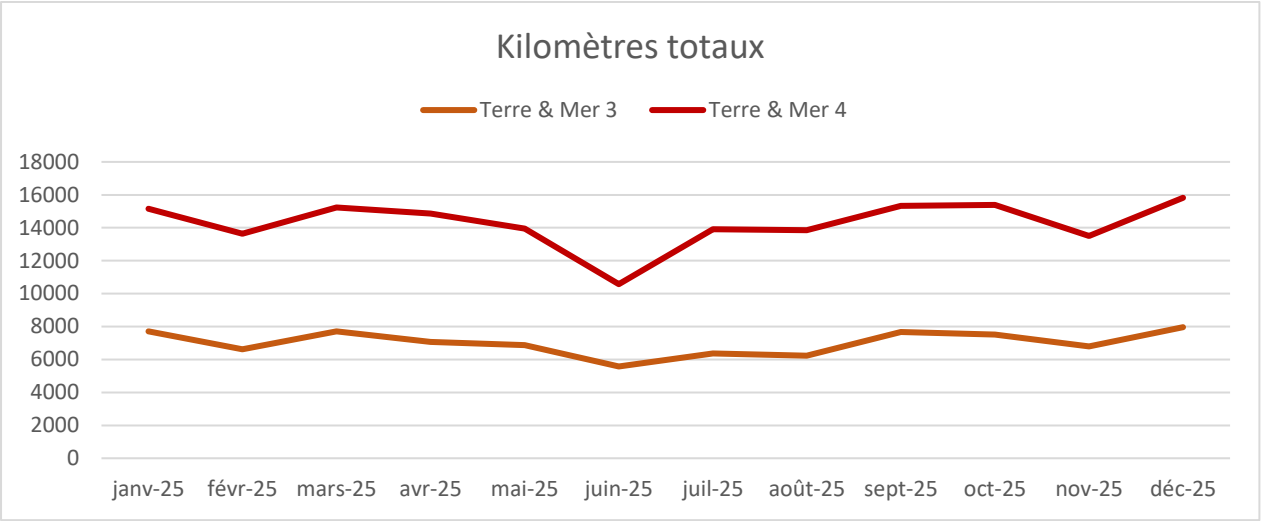
		janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
Citadine 1	COM	3554	3272	3526	3413	3245	3272	3554	3385	3554	3695	3134	3553	**41157**
	HLP	372	342	365	357	339	211	372	353	372	387	327	372	**4169**
	Sous-total	3926	3614	3891	3770	3584	3483	3926	3738	3926	4082	3461	3925	45326
Citadine 2	COM	4997	4598	4953	4795	4556	4598	4996	4760	4992	5192	4401	4989	**57827**
	HLP	254	236	252	246	236	247	252	141	256	265	226	256	**2867**
	Sous-total	5251	4834	5205	5041	4792	4845	5248	4901	5248	5457	4627	5245	60694
Total		**9177**	**8448**	**9096**	**8811**	**8376**	**8328**	**9174**	**8639**	**9174**	**9539**	**8088**	**9170**	**106020**



La ligne 2 propose un itinéraire plus long que la ligne 1 et présente donc un volume kilométrique plus important. Les 2 lignes fonctionnent sur une offre constante sur l'ensemble de l'année.

3.2.2 Production kilométrique sur les Terre & Mer

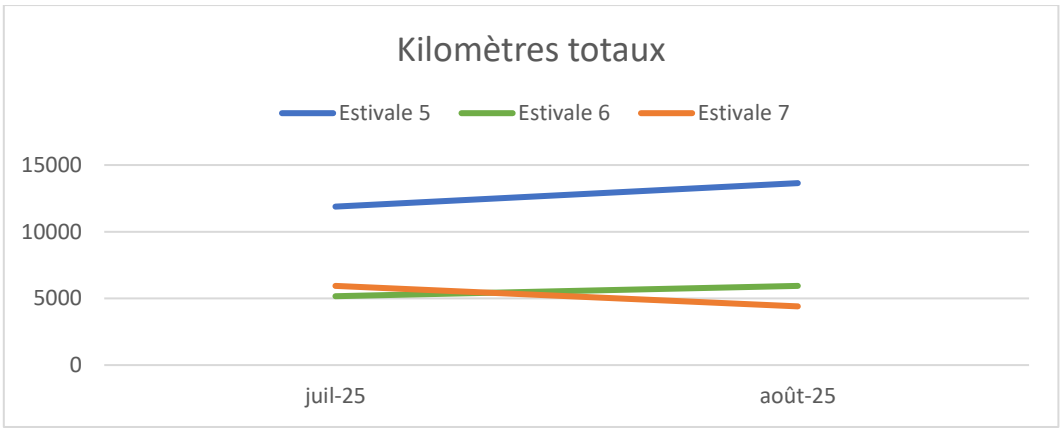
		janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
Terre&Mer3	COM	5806	5035	5793	5277	5298	5426	5049	4621	5862	5762	5210	5667	**64806**
	HLP	1904	1579	1917	1795	1571	149	1311	1614	1809	1754	1585	2294	**19282**
	Sous-total	7710	6614	7710	7072	6869	5575	6360	6235	7671	7516	6795	7961	84088
Terre&Mer4	COM	5221	4882	5255	5086	4882	4882	5221	5086	5289	5459	4679	5289	**61231**
	HLP	2224	2152	2268	2707	2199	118	2325	2534	2372	2415	2023	2571	**25908**
	Sous-total	7445	7034	7523	7793	7081	5000	7546	7620	7661	7874	6702	7860	87139
Total		**15155**	**13648**	**15233**	**14865**	**13950**	**10575**	**13906**	**13855**	**15332**	**15390**	**13497**	**15821**	**171227**



Les 2 lignes présentent des productions kilométriques équivalentes.

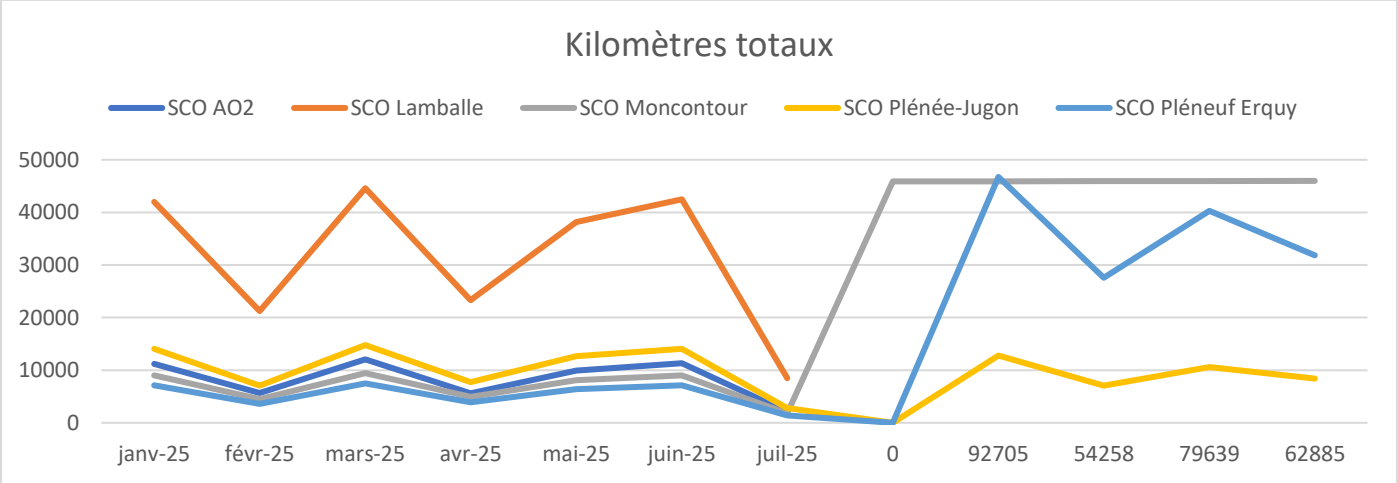
3.2.3 Production kilométrique sur les Estivales

		juil-25	août-25	Total
Estivale5	**COM**	7174	8236	**15410**
	HLP	4709	5407	**10116**
	Sous-Total	11883	13643	**25526**
Estivale6	**COM**	3198	3678	**6876**
	HLP	1966	2261	**4227**
	Sous-Total	5164	5939	**11103**
Estivale7	**COM**	1984	2282	**4266**
	HLP	1844	2120	**3964**
	Sous-Total	3828	4402	8230
Total		**20875**	**23984**	**44859**



3.2.4 Production kilométrique sur les Scolibus

		janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	TOTAL
AO2	COM	4428	2214	4705	2214	3875	4428	830		4982	2768	4151	3221	37816
	HLP	6802	3445	7354	3402	6051	6890	1260		7774	4285	6471	5168	58902
LAMBALLE	COM	24731	12366	25978	13588	22238	24731	4936		27225	16055	23485	18549	213882
	HLP	17291	8866	18621	9755	15945	17732	3544		19515	11516	16838	13299	152922
MONCONTOUR	COM	4248	2124	4460	2336	3823	4248	850		4673	2761	4035	3186	36744
	HLP	4737	2368	4974	2624	4283	4737	947		5201	3088	4510	3552	41021
PLENEE JUGON	COM	7323	3662	7689	4028	6591	7323	1465		8056	4760	6957	5493	63347
	HLP	6752	3376	7091	3714	6074	6752	1349		7429	4386	6412	5064	58399
PLENEUF /ERQUY	COM	4048	2024	4251	2226	3643	4048	809		4453	2631	3846	3036	35015
	HLP	3088	1544	3243	1698	2780	3089	618		3397	2008	2934	2317	26716
Total		**83448**	**41989**	**88366**	**45585**	**75303**	**83978**	**16608**	**0**	**92705**	**54258**	**79639**	**62885**	**724764**

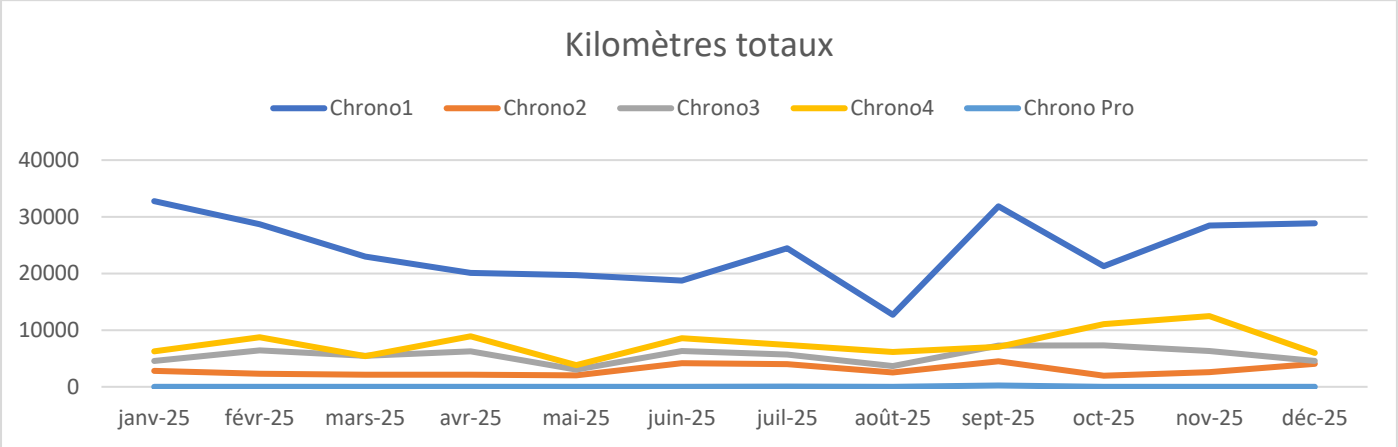


L'évolution des kilomètres produits mensuellement suit le calendrier des vacances scolaires, générant une baisse des kilomètres en petites vacances scolaires et en été.

3.2.5 Production kilométrique sur les Chrono's

		janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
C1	COM	22793	19789	12987	11169	11012	10341	17025	7132	22198	11924	19706	20060	**186136**
	HLP	9965	8886	9970	8917	8706	8378	7397	5578	9647	9364	8755	8819	**104382**
	Sous-Total	32758	28675	22957	20086	19718	18719	24422	12710	31845	21288	28461	28879	290518
C2	COM	1877	1608	1080	1451	1066	3052	2804	1516	3044	985	1699	2692	**22874**
	HLP	921	709	1041	664	970	1122	1195	1019	1461	977	872	1352	**12303**
	Sous-Total	2798	2317	2121	2115	2036	4174	3999	2535	4505	1962	2571	4044	35177
C3	COM	2960	4294	3633	4290	1566	4217	3797	1902	4853	4918	4125	3004	**43559**
	HLP	1583	2153	1847	1991	1475	2100	1898	1779	2426	2393	2177	1572	**23394**
	Sous-Total	4543	6447	5480	6281	3041	6317	5695	3681	7279	7311	6302	4576	66953
C4	COM	3406	6106	2804	6161	1475	5780	5158	4278	4751	7493	8594	3153	**59159**

	HLP	2856	2655	2629	2773	2352	2774	2216	1882	2289	3559	3886	2847	**32718**
	Sous-Total	6262	8761	5433	8934	3827	8554	7374	6160	7040	11052	12480	6000	91877
Cpro	**COM**							8	0	132	0	0	0	**140**
	HLP							57	0	104	0	0	0	**161**
	Sous-Total	0	0	0	0	0	0	65	0	236	0	0	0	301
Total		**46361**	**46200**	**35991**	**37416**	**28622**	**37764**	**41555**	**25086**	**50905**	**41613**	**49814**	**43499**	**484826**



3.2.6 Synthèse des données de production

3.2.6.1.1 Kilomètres commerciaux

	Réalisés			Contractuels	Réalisés vs Contrat
	Km COM	Km HLP	Km Totaux	Km COM	Km COM
Citadines	98984	7036	106020	99608	-1%
Terre&Mer	126037	45190	171227	127013	-1%
Chrono's	311868	172958	484826	240671	30%
Estivales	26552	18307	44859	23540	13%
Scolibus	386804	337960	724764	441062	-12%

3.2.6.1.2 Heures commerciales

	Réalisés			**Contractuels**	**Réalisés vs Contrat**
	H COM	H HLP	H Totales	H COM	H COM
Citadines	5763	246	7995	5801	-1%
Terre&Mer	3238	1090	5366	3257	-1%
Chrono's	4745	4216	8961	7352	-35%
Estivales	1352	424	2243	1321	2%
Scolibus	12827	6607	19434	13361	-4%

3.2.6.1.3 Vitesse commerciale

	Km Commerciaux	Heures commerciales	Vitesse moyenne (km/h)
Citadines	98984	5763	17
Terre & Mer	126037	3238	39
Chrono's	311868	4745	66
Estivales	26552	1352	20
Scolibus	386804	12827	30

3.3 Le Parc et la maintenance

3.3.1 Description du parc

3.3.1.1 Le parc affecté aux lignes régulières et au transport à la demande

L'âge moyen du parc au 31 décembre 2025 est de 5,78 ans.

Propriétaire	Numéro d'immatriculation	Mouvement en cours d'exercice entrée/sortie	Date de 1ère mise en circulation	Marque	Modèle	Catégorie du véhicule	Kilomètres			Ligne principaled'affectationou véhicule de réserve	Véhicule accessible (oui / non)	Équipements du véhicule			Age au 31/12/25 (ou à date de sortie)	Motorisation/ Euro	Places assises /debouts
							au 1er janvier 2025	au 31 décembre 2025 (ou date de sortie)	Parcourus au cours de l'exercice			S.A.E.	S.I.V.	Billettique			
Transdev	EM-232-XN		31/05/2017	MERCEDES	TATOO	minibus	302 164	331 268	29 104	Citadine/Réserve	oui	oui	oui	valideur	8,47	6	13
Transdev	FR-236-PK		23/07/2020	MERCEDES	CITYLINE	minibus	173 678	233 883	60 205	Citadine	oui	oui	oui	valideur	5,36	6	13
Transdev	FS-698-ZT		28/09/2020	MERCEDES	SPRINTER CITY	minibus	153 396	212 210	58 814	Citadine	oui	non	non	valideur	5,18	6	18
Transdev	FM-215-DK		05/12/2019	IVECO BUS	CROSSWAY LE	autocar	258 765	295 172	36 407	Terre & Mer	oui	oui	oui	valideur	5,99	6	53
Transdev	FM-075-DZ		09/12/2019	IVECO BUS	CROSSWAY LE	autocar	246 557	301 074	54 517	Terre & Mer	oui	oui	oui	valideur	5,98	6	53
Transdev	FN-295-KF		30/01/2020	IVECO BUS	CROSSWAY HV	autocar	193 506	232 248	38 742	Terre & Mer	oui	oui	oui	valideur	5,84	6	58
Transdev	FM-381-JQ	30/05/2025	17/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	200 928	254 422	53 494	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-410-JQ	30/05/2025	17/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	204 667	243 516	38 849	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-341-JQ	30/05/2025	17/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	152 447	176 300	23 853	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-394-JQ	30/05/2025	17/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	181 277	205 938	24 661	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-424-JQ	30/05/2025	17/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	193 691	213 864	20 173	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-238-MT	30/05/2025	20/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	186 186	216 129	29 943	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-341-MT	30/05/2025	20/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	160 137	176 595	16 458	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8
Transdev	FM-272-MT	30/05/2025	20/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	149 488	186 370	36 882	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	9
Transdev	FM-301-MT	30/05/2025	20/12/2019	RENAULT	MASTER	véhicule léger	215 482	251 303	35 821	Chrono	oui	non	non	valideur	5,95	6	8

Transdev	GL430LX	01/06/2025	02/01/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	39 942	77 950	38 008	Chrono	oui	non	non	valideur	2,95	6	8
Transdev	GM866GA	01/06/2025	21/02/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	44 449	77 044	32 595	Chrono	oui	non	non	valideur	2,82	6	8
Transdev	GM984GA	01/06/2025	21/02/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	52 511	86 029	33 518	Chrono	oui	non	non	valideur	2,82	6	8
Transdev	GN236TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	40 635	67 890	27 255	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Transdev	GN261TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	42 839	67 561	24 722	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Transdev	GN247TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	43 429	72 339	28 910	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Transdev	GN280TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	24 351	43 607	19 256	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Transdev	GN258TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	23 293	40 451	17 158	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Transdev	GN178TF	01/06/2025	04/05/2023	CITROEN	JUMPER	véhicule léger	20 974	44 953	23 979	Chrono	oui	non	non	valideur	2,62	6	8
Cars Le Vacon	CW-250-NA		03/07/2013	OTOKAR	NAVIGO	autocar	345 254	388 546	43 292	Estivales	non	non	non	non	12,32	6	33
Cars Le Vacon	CW-528-NA		03/07/2013	OTOKAR	NAVIGO	autocar	254 011	279 272	25 261	Estivales	non	non	non	non	12,32	6	33
Cars Le Vacon	FP-746-XQ		20/05/2020	OTOKAR	NAVIGO	autocar	135 609	157 459	21 850	Estivales	non	non	non	non	5,53	6	37
Cars Le Vacon	CY-985-BW		28/08/2013	VOLKSWAGEN	CRAFTER	autocar	125 613	144 910	19 297	Estivales	non	non	non	non	12,17	6	22
Cars Le Vacon	CX-432-TR		13/08/2013	IVECO	A50C17	autocar	245 666	261 789	16 123	Reserve Estivales	non	non	non	non	12,21	6	22

A noter, les Cars le Vacon exécutent les Citadines et des services Chrono's avec des véhicules mis à disposition par Transdev.

Consommation moyenne des véhicules :

Catégorie de véhicules	Nombre de véhicules	L/100
Minibus	3	15,22
Autocar	8	28 ,99
Véhicule léger	9	9,04

Stationnement des véhicules :

Les véhicules dédiés aux Citadines, aux Chrono's et aux Estivales sont stationnés sur le dépôt des Cars le Vacon. Les véhicules affectés aux lignes Terre & Mer stationnent pour partie au dépôt de Transdev CAT et pour d'autres sur Saint-Alban sur le parking du stade de football.

3.3.1.2 Le parc affecté aux circuits scolaires

L'âge moyen du parc est de 7,19 ans.

Propriétaire	Numéro d'immatriculation	Mouvement en cours d'exercice entrée/sortie	Date de 1ère mise en circulation	Marque	Modèle	Catégorie du véhicule	Kilomètres			Ligne principaled'affectationou véhicule de réserve	Véhicule accessible (oui / non)	Équipements du véhicule			Age au 31/12/25 (ou à date de sortie)	Motorisation/ Euro	Places assises /debouts
							au 1er janvier 2025	au 31 décembre 2025 (ou date de sortie)	Parcourus au coursde l'exercice			S.A.E.	S.I.V.	Billettique			
Transdev	DN-568-MM		26/01/2015	IVECO BUS	CROSSWAY HV	autocar	472 263	510 056	37 793	Scolibus	non	non	non	valideur	10,78	6	61
Transdev	BW-563-WE	01/07/2025	25/10/2011	IRISBUS	RECREO NEW	autocar	363 575	394 056	30 481	Scolibus	non	non	non	non	13,99	EEV	59
Transdev	FN-447-KF		30/01/2020	IVECO BUS	CROSSWAY HV	autocar	196 858	233 715	36 857	Scolibus	non	non	non	valideur	5,84	6	61
Transdev	FH-324-XB		16/07/2019	IVECO BUS	CROSSWAY POP	autocar	150 483	185 776	35 293	Scolibus	non	non	non	non	6,37	6	63
Transdev	GG-813-KT		19/05/2022	IVECO BUS	CROSSWAI LTI	autocar	80 335	109 603	29 268	Scolibus	non	non	non	non	3,56	6	63
Transdev	GG-897-KT		19/05/2022	IVECO BUS	CROSSWAI LTI	autocar	82 380	114 582	32 202	Scolibus	non	non	non	non	3,56	6	63
Transdev	FQ-940-QS	01/07/2025	19/06/2020	IVECO BUS	CROSSWAY POP	autocar	158 661	188 568	29 907	Scolibus	non	non	non	non	5,45	6	63
Transdev	DM763BV	01/09/2025	27/11/2014	IVECO BUS	CROSSWAY POP	autocar	299 812	331 052	31 240	Scolibus	non	non	non	non	10,94	6	
Cars Le Vacon	AL-866-SG	01/09/2025	15/02/2010	VDL	FLI	autocar	628 934	651 829	22 895	Scolibus	non	non	non	non	15,66	5	61
Cars Le Vacon	BT-650-QQ	01/09/2025	06/09/2011	IRISBUS	RECREO	autocar	279 646	305 499	25 853	Scolibus	non	non	non	non	14,12	5	63
Cars Le Vacon	BX-148-BL		28/10/2011	TEMSA	TOURMALIN	autocar	242 479	252 720	10 241	Reserve Scolibus	non	non	non	non	13,98	3	63
Cars Le Vacon	CK-373-GE	01/09/2025	31/08/2012	IRISBUS	RECREO	autocar	295 514	310 075	14 561	Scolibus	non	non	non	non	13,15	4	59
Cars Le Vacon	DV-147-HK		28/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	290 684	311 424	20 740	Scolibus	non	non	non	non	10,20	6	63
Cars Le Vacon	DV-213-HZ		31/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	273 246	300 902	27 656	Scolibus	non	non	non	non	10,19	6	63
Cars Le Vacon	DV-418-FB		25/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	221 396	243 376	21 980	Scolibus	non	non	non	non	10,21	6	63
Cars Le Vacon	DV-593-KD		01/09/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	348 561	383 950	35 389	Scolibus	non	non	non	non	10,19	6	63
Cars Le Vacon	DV-782-FA		25/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	305 402	334 155	28 753	Scolibus	non	non	non	non	10,21	6	63
Cars Le Vacon	DV-880-FA	01/09/2025	25/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	313 574	332 950	19 376	Scolibus	non	non	non	non	10,21	6	63
Cars Le Vacon	DV-982-JK		31/08/2015	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	254 007	285 255	31 248	Scolibus	non	non	non	non	10,19	6	63

Cars Le Vacon	DW-774-JV	01/09/2025	06/04/2009	IRISBUS	RECREO	autocar	351 902	375 647	23 745	Scolibus	non	non	non	non	16,50	4	57
Cars Le Vacon	CY-070-CX	01/09/2025	29/08/2013	IRISBUS	RECREO	autocar	418 408	449 799	31 391	Scolibus	non	non	non	non	12,17	6	63
Cars Le Vacon	GB-806-ER		11/08/2021	IVECOBUS	CROSSWAY	autocar	83 605	105 554	21 949	Scolibus	non	non	non	non	4,33	6	63
Cars Le Vacon	FT-360-RM		20/10/2020	OTOKAR	TERRITO	autocar	106 805	129 206	22 401	Scolibus	non	non	non	non	5,12	6	63
Cars Le Vacon	CY-358-NP	01/09/2025	13/09/2013	IRISBUS	RECREO	autocar	298 142	327 512	29 370	Scolibus	non	non	non	non	12,13	6	63
Cars Le Vacon	FT-946-RL		20/10/2020	OTOKAR	TERRITO	autocar	106 183	136 099	29 916	Scolibus	non	non	non	non	5,12	5	59
Cars Le Vacon	FT-622-RN		20/10/2020	OTOKAR	TERRITO	autocar	92 817	117 073	24 256	Scolibus	non	non	non	non	5,12	5	59
Cars Le Vacon	CY-031-CX	01/09/2025	29/08/2013	IRISBUS	RECREO	autocar	245 976	264 219	18 243	Scolibus	non	non	non	non	12,17	5	59
Cars Le Vacon	FT-674-RN	01/09/2025	20/10/2020	OTOKAR	TERRITO	autocar	154 392	186 172	31 780	Scolibus	non	non	non	non	5,12	5	59
Cars Le Vacon	CY-013-CX		29/08/2013	IRISBUS	RECREO	autocar	256 408	289 219	32 811	Scolibus	non	non	non	non	12,17	6	63
Cars Le Vacon	CY-382-NP	01/09/2025	13/09/2013	IRISBUS	RECREO	autocar	277 863	299 165	21 302	Scolibus	non	non	non	non	12,13	6	63
Cars Le Vacon	GJ-197-YT	01/09/2025	11/10/2022	OTOKAR	TERRITO	autocar	84 513	120 261	35 748	Scolibus	non	non	non	non	3,18	6	63
Cars Le Vacon	DW-762-JV	01/09/2025	27/08/2008	IRISBUS	RECREO	autocar	521 487	536 921	15 434	Reserve Scolibus	non	non	non	non	17,10	4	63
Cars Le Vacon	DX-827-DA	01/09/2025	25/04/2006	KAROSA	RECREO	autocar	446 015	452 286	6 271	Reserve Scolibus	non	non	non	non	19,41	3	63
Cars Le Vacon	DJ824LR	01/09/2025	01/09/2014	IVECO	CROSSWAY	autocar	228 525	246 556	18 031	Scolibus	non	non	non	non	11,18	6	63
Cars Le Vacon	EZ990YL	01/09/2025	01/09/2018	IVECO	CROSSWAY	autocar	127 092	142 986	15 894	Scolibus	non	non	non	non	7,23	6	63
Cars Le Vacon	DV996KD	01/09/2025	01/09/2015	IVECO	CROSSWAY	autocar	225 457	256 050	30 593	Scolibus	non	non	non	non	10,19	6	63
Cars Le Vacon	HE081XY	01/09/2025	01/09/2025	IVECO	CROSSWAY	autocar	0	17 274	17 274	Scolibus	non	non	non	non	0,33	6	63
Cars Le Vacon	EE141NW	01/09/2025	01/09/2016	IVECO	CROSSWAY	autocar	197 879	219 410	21 531	Scolibus	non	non	non	non	9,20	6	55
Cars Le Vacon	EZ376YL	01/09/2025	01/09/2018	IVECO	CROSSWAY	autocar	159 150	185 684	26 534	Scolibus	non	non	non	non	7,23	6	63
Cars Le Vacon	DH670WP	01/09/2025	01/09/2014	IVECO	CROSSWAY	autocar	268 531	294 896	26 365	Scolibus	non	non	non	non	11,18	6	63
Cars Le Vacon	FJ528QW	01/09/2025	01/09/2019	IVECO	CROSSWAY	autocar	141 995	164 390	22 395	Scolibus	non	non	non	non	6,24	6	63
Cars Le Vacon	EE371NY	01/09/2025	01/09/2016	IVECO	CROSSWAY	autocar	157 674	178 255	20 581	Scolibus	non	non	non	non	9,20	6	59
Cars Le Vacon	FG984TJ	01/09/2025	01/09/2019	IVECO	CROSSWAY	autocar	104 225	128 168	23 943	Scolibus	non	non	non	non	6,24	6	63
Cars Rouillard	BZ-719-VW	01/07/2025	03/01/21	MERCEDES	INTOURO	autocar	567 369	577 002	9 633	Scolibus	oui	non	non	non	4,92	5	55/24
Cars Rouillard	BT-389-AK	01/07/2025	23/08/11	IRISBUS	NEW RECREO	autocar	321 880	332 439	10 559	Scolibus	non	non	non	non	14,16	5	59/29

Cars Rouillard	FG-114-SK		04/06/19	IVECO	DAILY	mini-car	75 237	87 115	11 878	Scolibus	non	non	non	non	6,48	6	22
Cars Rouillard	FW-560-GE		04/01/21	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	251 622	288 094	36 472	ter/Scolibus	oui	non	non	non	4,92	6	59/20
Cars Rouillard	EP-854-WT		14/08/17	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	171 981	203 287	31 306	Scolibus	non	non	non	non	8,26	6	63
Cars Rouillard	DV-068-PG		09/09/15	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	182 853	199 637	16 784	Scolibus	non	non	non	non	10,17	6	57
Cars Rouillard	CY-321-CD	01/07/2025	28/08/13	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	252 073	261 844	9 771	Scolibus	non	non	non	non	12,17	5	59/27
Cars Rouillard	CY-171-CJ	01/07/2025	28/08/13	IVECO	CROSSWAY	autocar	239 258	252 085	12 827	Scolibus	non	non	non	non	12,17	5	59/27
Cars Rouillard	CY-543-CD	01/07/2025	28/08/13	IVECO	CROSSWAY	autocar	303 288	309 776	6 488	Scolibus	non	non	non	non	12,17	5	59/27
Cars Rouillard	CY-634-CG	01/07/2025	28/08/13	IVECO	CROSSWAY	autocar	295 574	303 408	7 834	Scolibus	non	non	non	non	12,17	5	59/27
Cars Rouillard	FW-004-GE		04/01/21	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	265 618	291 658	26 040	ter/Scolibus	oui	non	non	non	4,92	6	59/20
Cars Rouillard	FN-277-SC	01/07/2025	13/02/20	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	144 831	160 868	16 037	Scolibus	non	non	non	non	5,80	6	63/18
Cars Rouillard	CX-010-QT	01/07/2025	07/08/13	IVECO	CROSSWAY	autocar	289 611	307 325	17 714	Scolibus	non	non	non	non	12,23	5	59/21
Cars Rouillard	DV-713-PR		10/09/15	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	219 738	246 523	26 785	Scolibus	non	non	non	non	10,16	6	63
Cars Rouillard	CQ-264-ZR	01/07/2025	20/02/13	IVECO	CROSSWAY	autocar	118 475	131 290	12 815	Scolibus	non	non	non	non	12,68	5	55
Cars Rouillard	EE-575-JS	01/07/2025	02/08/16	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	218 981	234 459	15 478	Réserve	non	non	non	non	9,28	6	63
Cars Rouillard	GH268LG	01/09/2025	08/07/22	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	83 081	93 886	10 805	Scolibus	non	non	non	non	3,43	6	63
Cars Rouillard	HE553CS	01/09/2025	18/06/25	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	1 995	11 383	9 388	Scolibus	non	non	non	non	0,53	6	63
Cars Rouillard	HF880AG	01/09/2025	04/08/25	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	1 963	12 928	10 965	Scolibus	non	non	non	non	0,40	6	63
Cars Rouillard	GH839LF	01/09/2025	08/07/22	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	84 540	94 887	10 347	Scolibus	non	non	non	non	3,43	6	63
Cars Rouillard	FM173WE	01/09/2025	02/01/20	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	128 009	135 090	7 081	Scolibus	non	non	non	non	5,91	6	63
Cars Rouillard	GH046LG	01/09/2025	08/07/22	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	122 845	129 029	6 184	Scolibus	non	non	non	non	3,43	6	63
Cars Rouillard	EP309YV	01/09/2025	21/08/17	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	223 429	231 338	7 909	Scolibus	non	non	non	non	8,24	6	63
Cars Rouillard	FR326SE	01/09/2025	28/07/20	IVECO BUS	CROSSWAY	autocar	131 943	140 826	8 883	Scolibus	non	non	non	non	5,35	6	63

Consommation moyenne des véhicules :28,75 L/100

Stationnement des véhicules :

Les véhicules sont stationnés sur les dépôts des transporteurs (dépôt secondaire sur Pommeret pour les Cars Rouillard). Des cars sont également stationnés à proximité des communes de prise de service sur des emplacements convenus avec les communes ou au domicile du conducteur.

4 LE BILAN SOCIAL

4.1 Les moyens humains mis à disposition

	transdev CAT	LES CARS LE VACON
Direction	**Jean-Guillaume LAGOUTTE**	**Mathieu HAMON** (Président) **Marc GUILLEVIC** (Directeur)
Exploitation	**Hatim EL HARDOUZ** Responsable **Nathan SKENAZI** Responsable secteur **Eric Meniel** Responsable planification **Conducteurs**	**Fabien LE ROUX** Agent d'exploitation **Alban MEVEL** Agent d'exploitation **Conducteurs**
Ressources humaines et formation	**Nicolas GRANOULIAC** Responsable RH **Charlotte THEVENOT** Assistante RH **Cédric RENAULT** Formateur	**Cathy CHEMIN** Responsable RH **Célia BIAZ** Chargée RH
Maintenance	**Yohann MINGAND** Chef d'équipe **Mécaniciens**	**David BREXEL** Chef d'équipe **Régis LORANT** Mécanicien
Etudes et Méthodes	**Laure LE BRIZE** Responsable **Anne-Laure COUPE** Outils Métiers et numériques	
Centrale de réservation	**Sabrina LE MOINE** Animatrice **Conseillers**	
Marketing	**Barbara LASTERNAS** Responsable **Baptiste AMIOT** Chargé de communication **Alexia HULAUD** Chargée de l'offre scolaire	
Comptabilité	**Alexandre LE MOLGAT** Contrôleuse de gestion **Chantal PELLAN** Aide-comptable	**Catherine LEGOUEDIC** Directrice Administrative et Financière **Kauline PICAULT** Comptable **Ivanna MESPLES** Comptable

2 CDD sont également recrutés chaque été de juin à septembre afin de traiter les demandes d'inscription ou de renouvellement d'abonnements au transport scolaire.

L'ensemble du personnel de la co-traitance est soumis à la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950 (IDCC16).

La réalisation des services a généré pour le personnel de conduite, **37,69 ETP.**

4.2 L'évolution des effectifs

	Recrutements			Démissions	Licenciements	Ruptures conventionnelles	Départs à la retraite	Perspectives de recrutement en 2025
	CDD	CDI	Intérim					
Transdev CAT	35	43	25	22	3	0	5	50
Cars Le Vacon	16	22	0	9	5	1	3	15

L'ancienneté moyenne est de 7 ans chez Transdev CAT et de 4,61 ans chez les Cars le Vacon.

Notre profession subit un contexte démographique particulier avec une pyramide des âges vieillissante. Ainsi la moyenne d'âge est de 48,4 ans chez Transdev CAT et de 54,90 ans chez les Cars le Vacon.

Nous restons pleinement mobilisés en faveur du recrutement et de la fidélisation des équipes pour répondre au mieux aux perspectives de départ en retraite et à la tension d'effectif connue dans notre profession.

Des actions sont mises en place afin de retenir nos collaborateurs (revalorisations salariales, modulation du temps de travail, actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail, …) et d'en attirer de nouveau :

- Collaboration étroite avec les organismes d'insertion et avec les agences d'intérim ;
- Multiplication des canaux de diffusion des annonces sur sites internet et réseaux sociaux ; messages sur les girouettes sur les retours dépôts, campagne « cul de bus », opération tractage « toutes boîtes aux lettres ».
- Participation à des salons et forums pour l'emploi
- Organisation d'information collective pour faire connaître la formation et le métier de conducteurs ;
- Financement de titres professionnelles

4.3 Bilan des formations 2025 et plan prévisionnel 2026

4.3.1 Bilan 2025

2 287 heures de formation ont été dispensées auprès des équipes de Transdev CAT et 679 heures auprès des équipes des Cars Le Vacon.

TRANSDEV CAT	Nb de participants	Durée de la formation (h)	Durée totale en heure réalisée
Conduite responsable	18	2,5	45
Sécurité dans les transports scolaires / rentrée scolaire	10	3	30

PMR	11	2	22
Chronotachygraphe	32	2	64
Constat amiable	18	2	36
Relation clients	9	5	45
Gestes et postures - Administratifs / Mecaniciens (hors VS)	6	7	42
FCO Transport de voyageurs	25	35	875
Gestion des conflits	12	7	84
Manipulation extincteur	6	2	12
Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage	35	7	245
Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale	7	14	98
Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale ADM/M	4	14	56
Habilitation électrique - Initiale	2	14	28
Actualités sociales - FNTV	1	7	7
Gestion du stress	14	14	196
Gestion du temps et des priorités	4	14	56
EXCEL (base)	5	7	35
CACES	2	21	42
Formation IVECO	13	18	234
FORMATION DE FORMATEUR PMR	1	21	21
B2XL INITIALE	2	7	14

CARS LE VACON	Nb de participants	Durée de la formation (h)	Durée totale en heure réalisée
FCO Voyageurs	7	35	245
Formation "FIMO Voyageurs"	2	140	280
Formation "Conducteur Accompagnateur Tourisme"	4	28	112
Formation "Cassiopée - Manoeuvres"	12	3,5	42

4.3.2 Plan de formation prévisionnel 2026

Transdev CAT prévoit un plan de formation de 4 882 heures en 2026 et 864 heures pour les Cars Le Vacon.

TRANSDEV CAT	Nb de participants	Durée de la formation (h)	Durée totale en heure réalisée
Conduite responsable	60	4	240
Intégration des nouveaux conducteurs	35	35	1225
Sécurité dans les transports scolaires / rentrée scolaire	40	4	160
PMR	40	3	120
Chronotachygraphe	60	4	240
Constat amiable	40	2	80
Relation clients	20	7	140
Gestes et postures (prevention TMS)	7	7	49
Gestes et postures - Administratifs et Mecaniciens (hors VS)	7	7	49
FCO Transport de voyageurs	30	35	1050
Gestion des conflits	16	7	112

Manipulation extincteur	16	2	32
Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage	50	7	350
Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale	8	14	112
Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale ADM/M	8	14	112
Habilitation électrique - Initiale	3	7	21
2BXL - Initiale	2	14	28
2BXL - Recyclage	5	10,5	52,5
CACES	2	7	14
Actualités sociales - FNTV	1	7	7
Gestion du stress	16	14	224
Formation tuteur - M-TUTORAT	5	7	35
Manager la santé et la sécurité au travail	3	7	21
EXCEL Niveau 1	5	4	20
Formation IVECO	8	21	168
Formation SANTE, SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL	4	35	140
FORMATION ATEX NIVEAU 0	7	3,5	24,5
FORMATION ATEX NIVEAU 2	4	14	56

CARS LE VACON	Nb de participants	Durée de la formation (h)	Durée totale en heure réalisée
FCO Voyageurs	10	35	350
Formation "Permis D"	2	70	140
Formation "FIMO Voyageurs"	2	140	280
Formation "Conducteur Accompagnateur Tourisme"	3	28	84

5 LA FREQUENTATION DU RESEAU

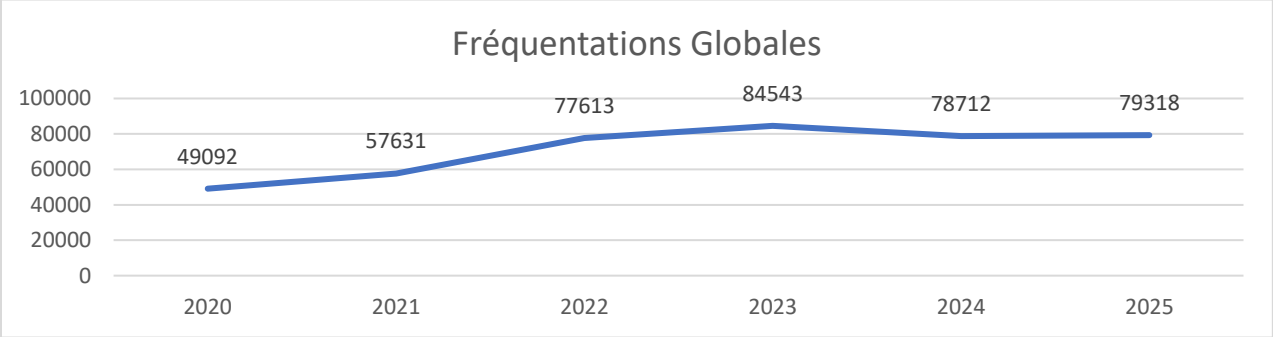
5.1 La fréquentation commerciale

La fréquentation des services commerciaux est établie

- pour les services réguliers, sur la base des validations billettiques.
- pour les services à la demande, les données de fréquentations sont issues des réservations éventuellement corrigées par les conducteurs (client absent, client accompagné d'une personne non enregistrée lors de la réservation, …)

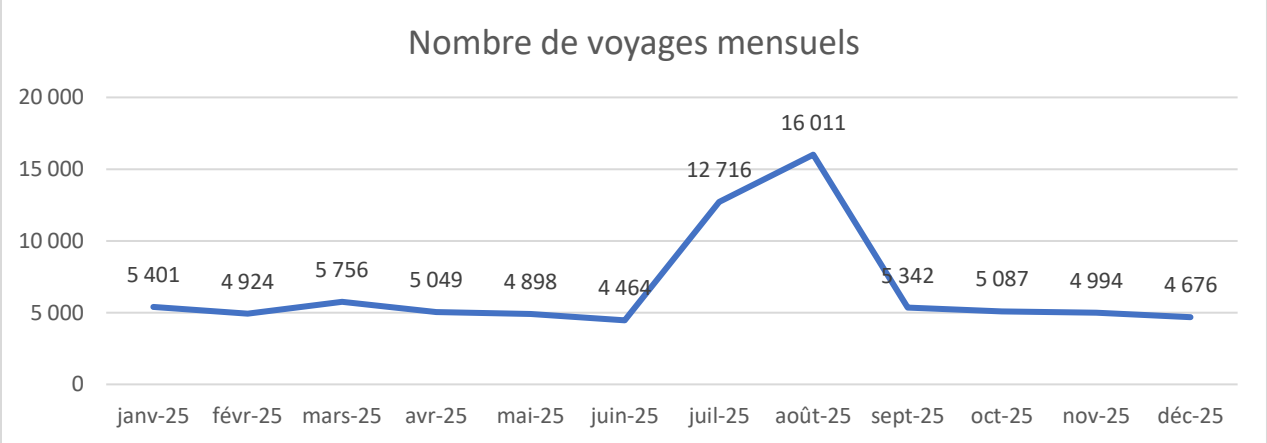
La fréquentation commerciale globale s'élève à **79 318 voyages** soit supérieure de 1% à 2024.

Année	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
Fréqu.Glob.	49092	57631	77613	84543	78712	79318
Evol. Vs n-1		17%	35%	9%	-7%	1%

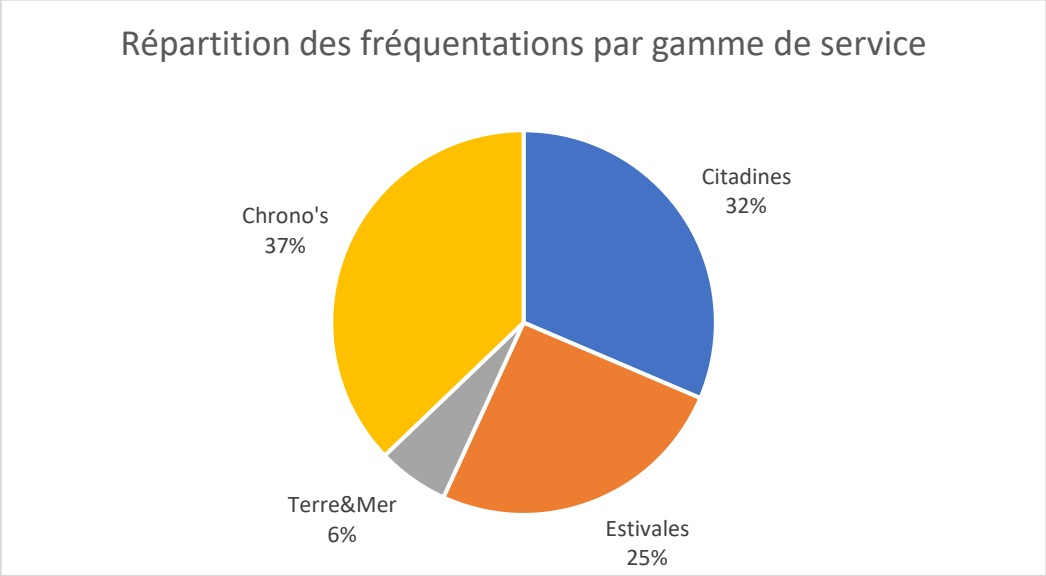


On observe une hausse importante des fréquentations en période estivale durant laquelle l'ensemble de l'offre est déployé et notamment les Estivales.

Hors juillet/août, le nombre moyen de voyage mensuel est de 5 059 contre 14 364 en été.



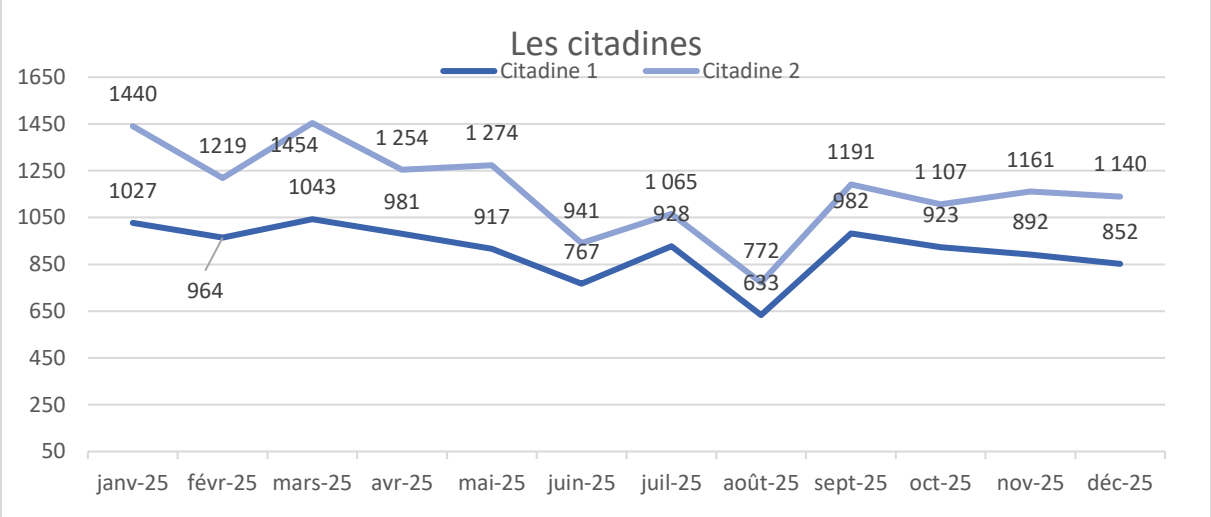
Les fréquentations se répartissent comme suit :



5.1.1 Fréquentation des Citadines

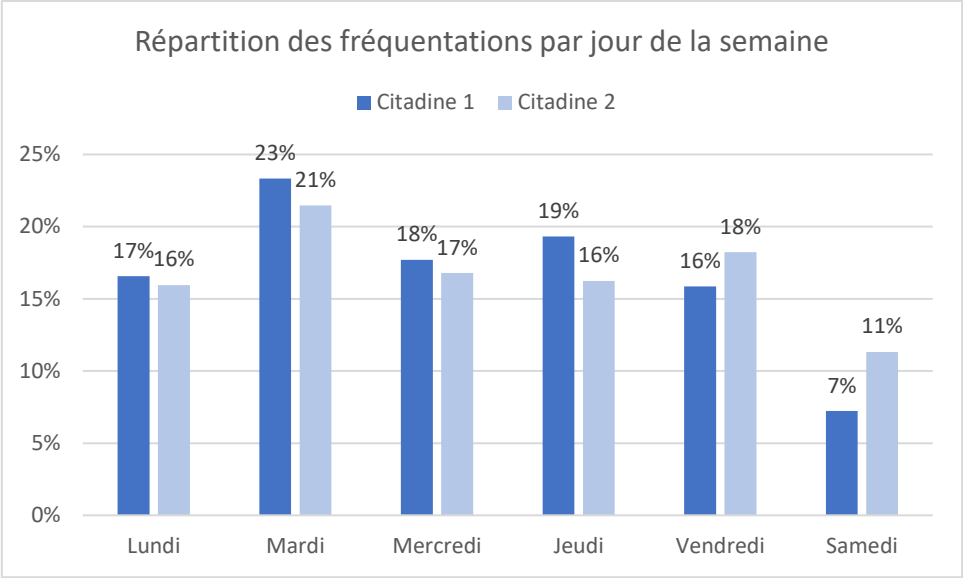
Les Citadines totalisent 24 927 voyages soit 3% supérieurs à 2024 (24 312 voyages)

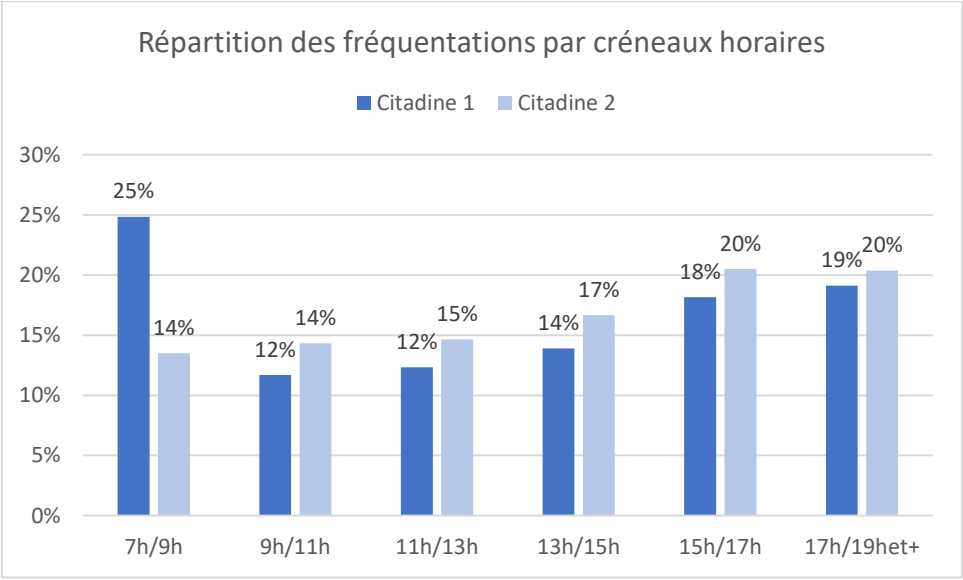
- Citadine 1 : 10 909 voyages
- Citadine 2 : 14 018 voyages



Nombre moyen de voyageurs/course

	Nb voyages	Nb de courses	Nb moy.de voyageurs/courses
Citadine 1	10 909	7044	1,55
Citadine 2	14 018	7044	1,99





La hausse de fréquentation a bénéficié aux 2 lignes (+2% pour la 1 et +3% pour la 2).

La ligne 2 demeure tout de même celle affichant la fréquentation la plus importante (56% des fréquentations totales des Citadines.

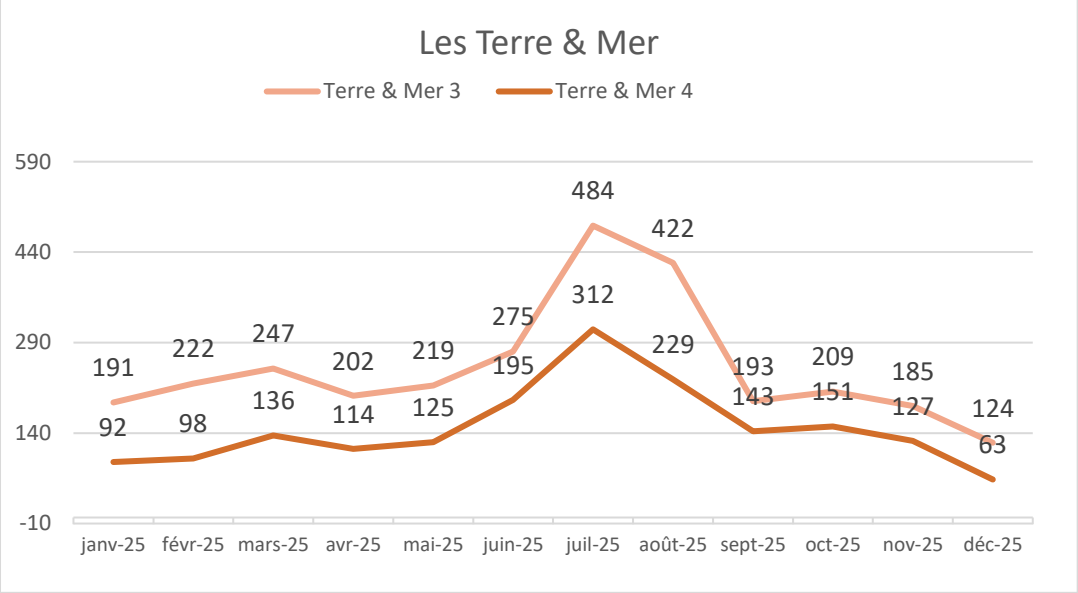
A l'exception des samedis où on observe de plus faibles fréquentations, les fréquentations sont plutôt stables en fonction du jour de la semaine avec un pic le mardi.

Les fréquentations sont les plus fortes aux « heures de pointe » (début et fin de journée) et notamment sur la 1 impactée par la desserte des Pifaudais.

5.1.2 Fréquentations des Terre & Mer

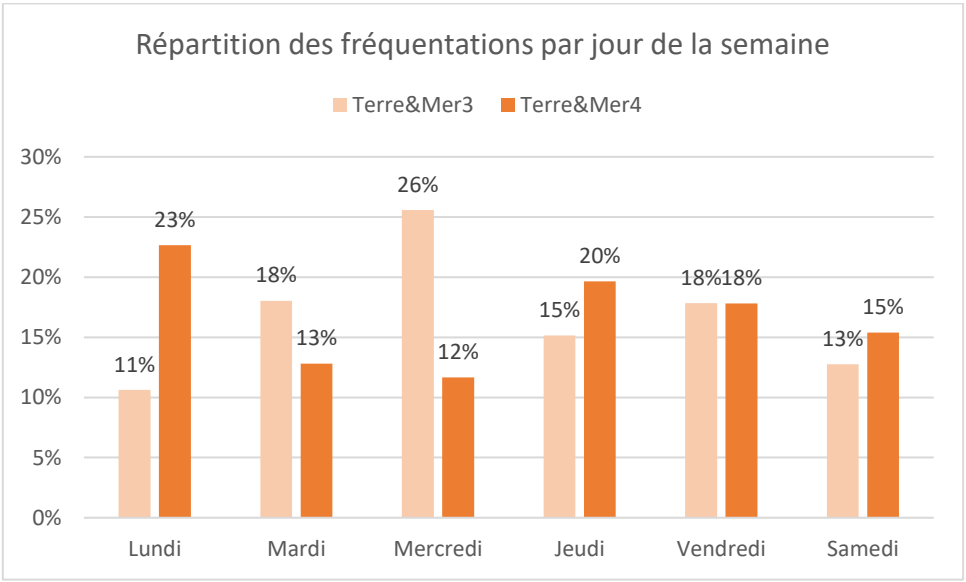
Les Terre & Mer totalisent 4 758 voyages soit une fréquentation inférieure de 8% à 2024 (5 175 voyages)

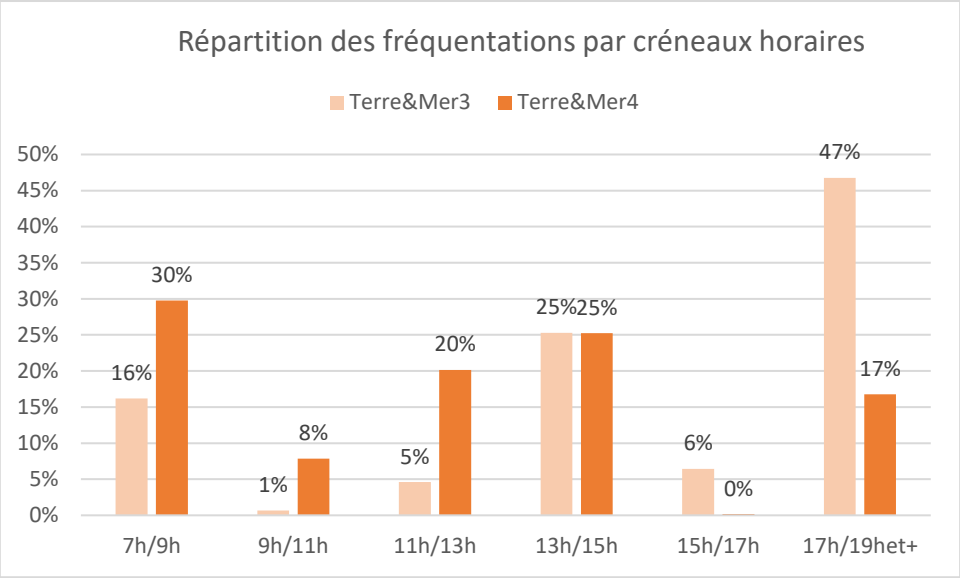
- Terre & Mer 3 : 2 973 voyages
- Terre & Mer 4 : 1 785 voyages



Nombre moyen de voyageurs/course

	Nb voyages	Nb de courses	Nb moy.de voyageurs/courses
Terre&Mer3	2 973	2 670	1,11
Terre&Mer4	1 785	1 812	0,98





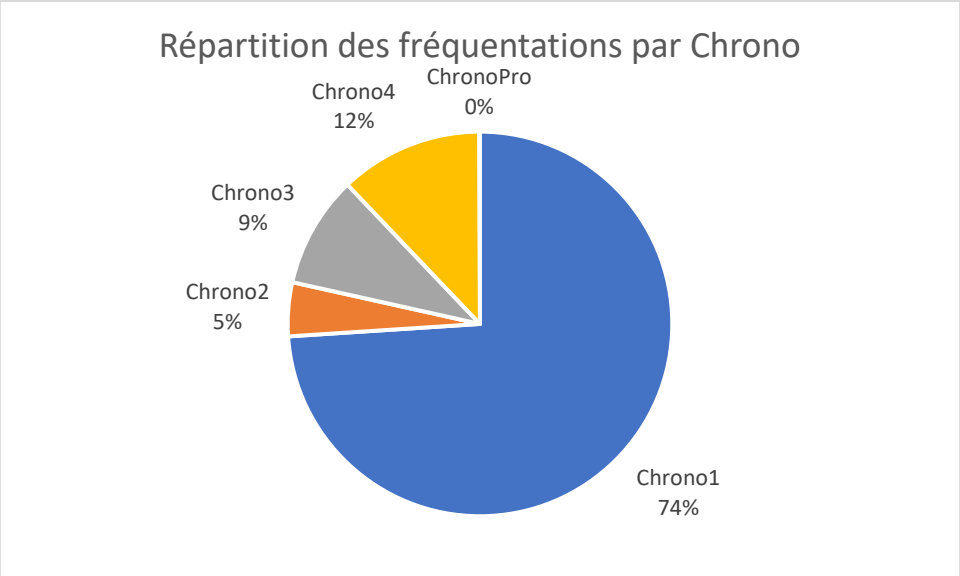
La ligne Terre & Mer 3 représente 62% des fréquentations du service Terre&Mer contre 38% pour la Terre&Mer 4. Les 2 lignes totalisent 47% de leurs fréquentations entre juin et septembre en raison de leur desserte de la côte. La Terre&Mer3 présente une fréquentation plus importante les mercredis alors que la Terre&Mer4 présente un pic de fréquentation sur le lundi.

5.1.3 Fréquentation des Chrono's

Les Chrono's totalisent 29 471 voyages soit plus 9% par rapport à 2024 (27 034 voyages)

	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	
C1	2072	1768	2279	1 837	1 830	1 727	1 504	1056	2106	1 901	1866	1 852	**21798**
C2	101	85	105	84	87	117	154	133	145	108	81	132	**1332**
C3	168	276	214	256	182	207	214	210	305	320	245	175	**2772**
C4	310	292	278	321	264	235	243	202	266	368	437	338	**3554**
Chrono Pro						0	4	0	11	0	0	0	**15**
	2651	**2421**	**2876**	**2498**	**2363**	**2286**	**2119**	**1601**	**2833**	**2697**	**2629**	**2497**	**29471**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	VS n-1
Chrono1	14616	16506	21127	21248	20481	21798	**6%**
Chrono2	137	525	971	1479	1255	1332	**6%**
Chrono3	685	1102	1773	1670	2176	2772	**27%**
Chrono4	701	1903	3394	4148	3122	3554	**14%**
Chrono5	7	40	31	3			
Chrono6	2	1	0				
Chrono7	10	7	0				
ChronoPro						15	
	16158	**20084**	**27296**	**28548**	**27034**	**29471**	**9%**

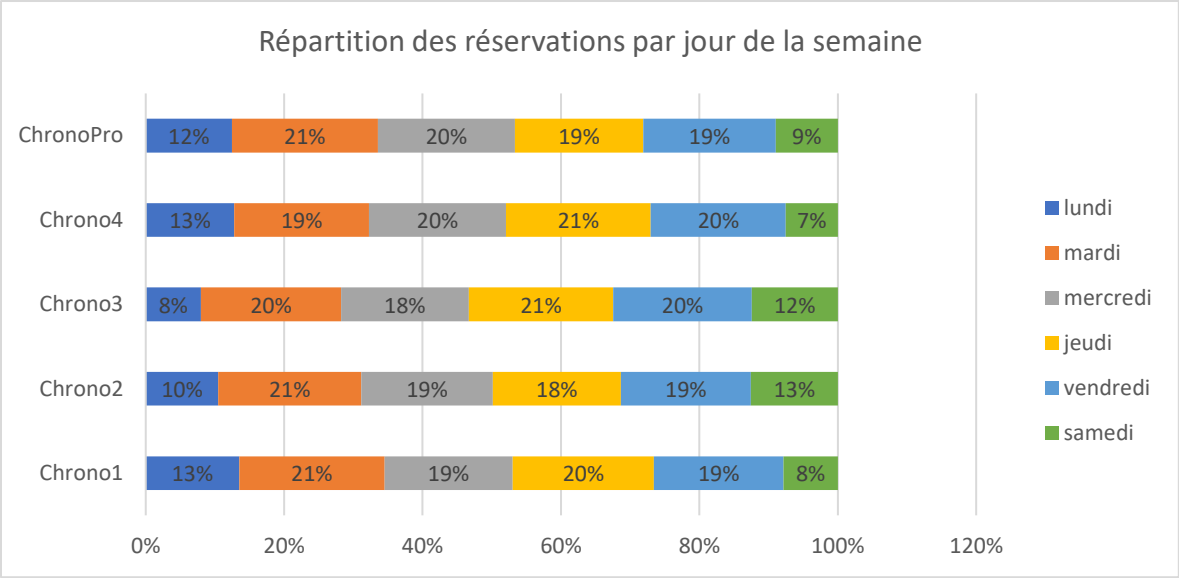


	C1	C2	C3	C4	C'PRO
Réservations demandées	24270	1139	3080	4118	15
Réservations honorées (y compris clients absents)	19709	1108	2525	3190	15
Réservations refusées	0	0	0	0	0
Réservations annulées	4561	31	555	928	0
Réservations avec clients absents	521	24	72	95	0

Les missions annulées représentent 19% des réservations demandées contre 15% en 2024. Les clients absents représentent eux 3% des missions honorées contre 2% en 2024.

Nombre moyen de voyageurs/course

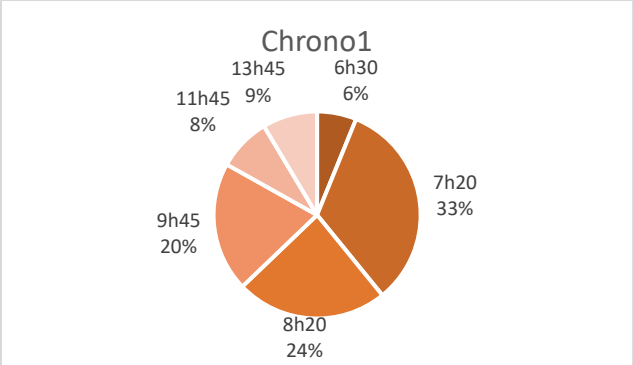
	Nb voyages	Nb de courses	Nb moy.de voyageurs/courses
Chrono'1	21798	3763	5,79
Chrono'2	1332	854	1,56
Chrono'3	2772	1516	1,83
Chrono'4	3554	1106	3,21
Chrono'Pro	15	15	1,00

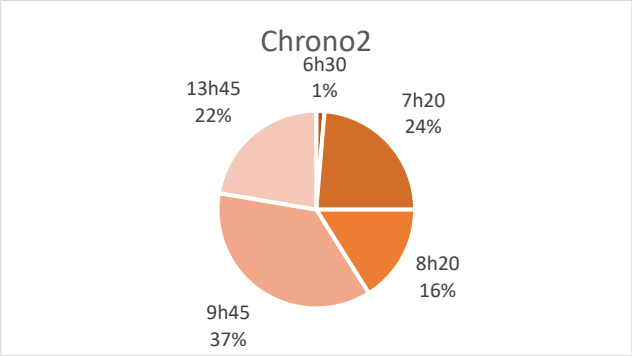


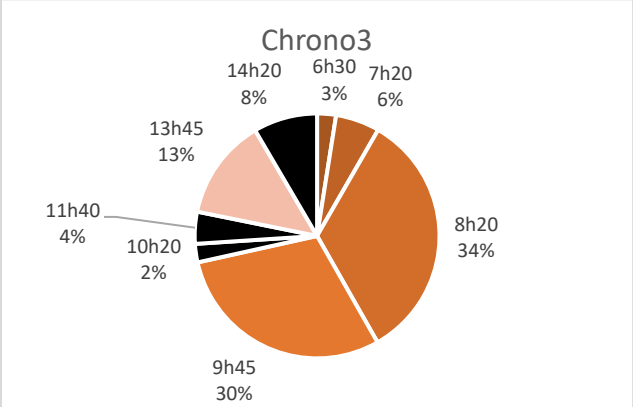
A l'exception des lundis et samedis où les fréquentations sont plus faibles, le niveau de réservations est plutôt linéaire du mardi au vendredi.

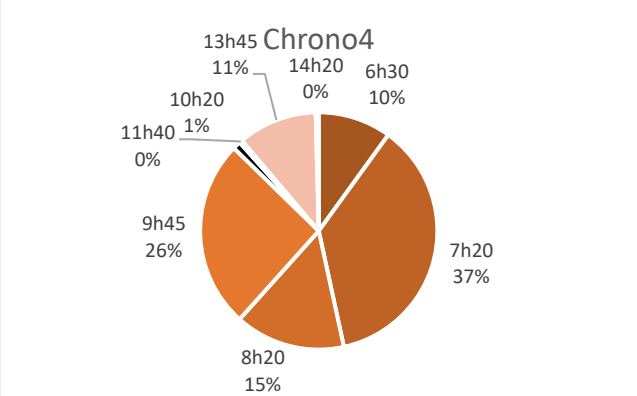
Répartitions des réservations par navette périurbaines

Arrivées sur Lamballe ou sur secteur









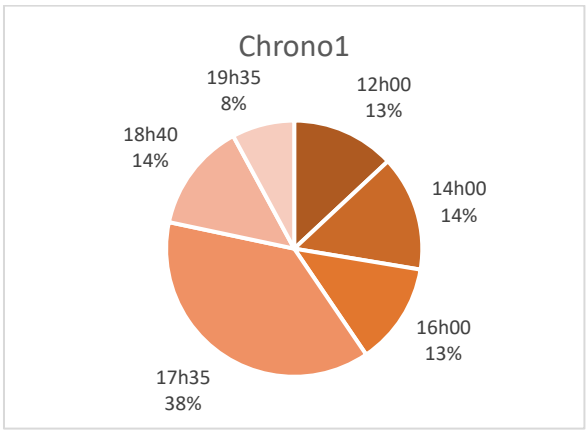
Les horaires d'arrivées sur Lamballe-Armor, les plus demandées sont :

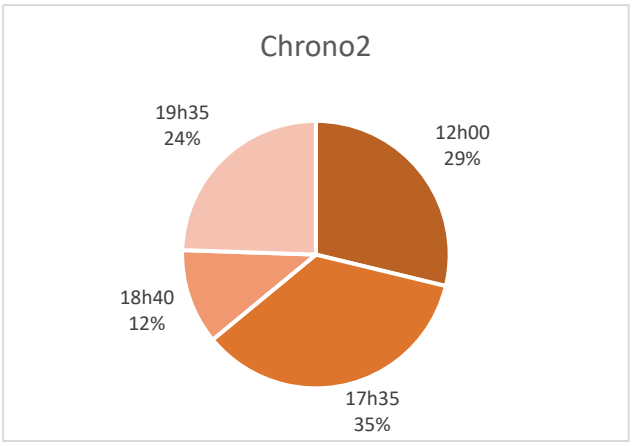
- 7h20 et 8h20 pour la Chrono 1
- 7h20 et 9h45 pour la Chrono2 et la Chrono4
- 8h20 et 9h45 pour la Chrono3

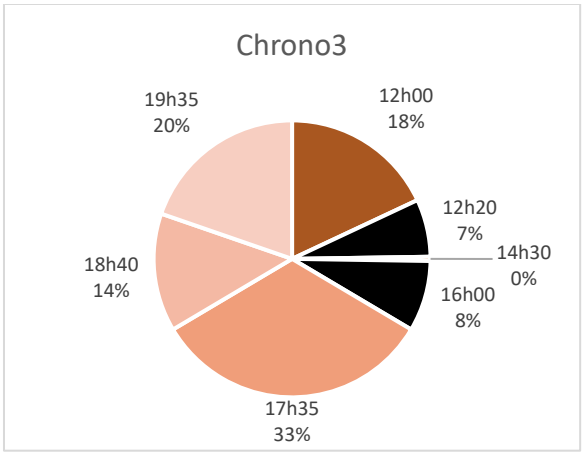
Concernant les arrivées intra-secteurs, elles demeurent très faiblement utilisées sur la Chrono 3 et quasi-inexistante sur le Chrono 4, malgré la mise en place de nouveaux arrêts en juin 2025.

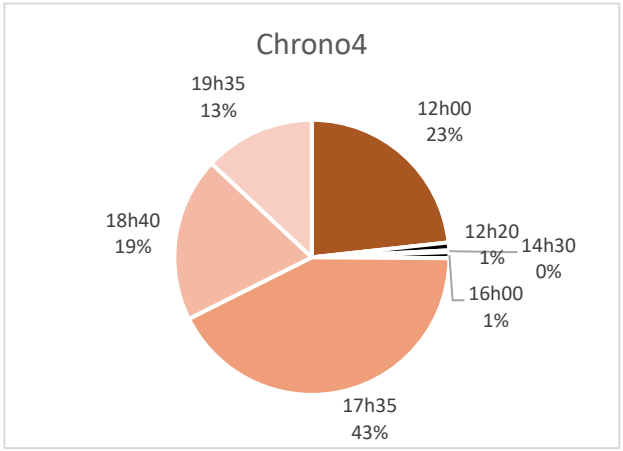
L'arrivée sur Lamballe-Armor à 13h45 constitue en moyenne 13% des arrivées sur Lamballe-Armor. Cette arrivée permet de se rendre sur Lamballe-Armor à la demi-journée en après-midi. Les déplacements en demi-journée semble s'organiser plutôt en matinée.

***Départs de Lamballe* ou du secteur**









Le retour le plus plébiscité est celui de 17h35. Concernant les retours intra-secteurs, conformément aux allers, ils sont faiblement utilisés sur la Chrono 3 et quasi inexistante sur la Chrono 4.

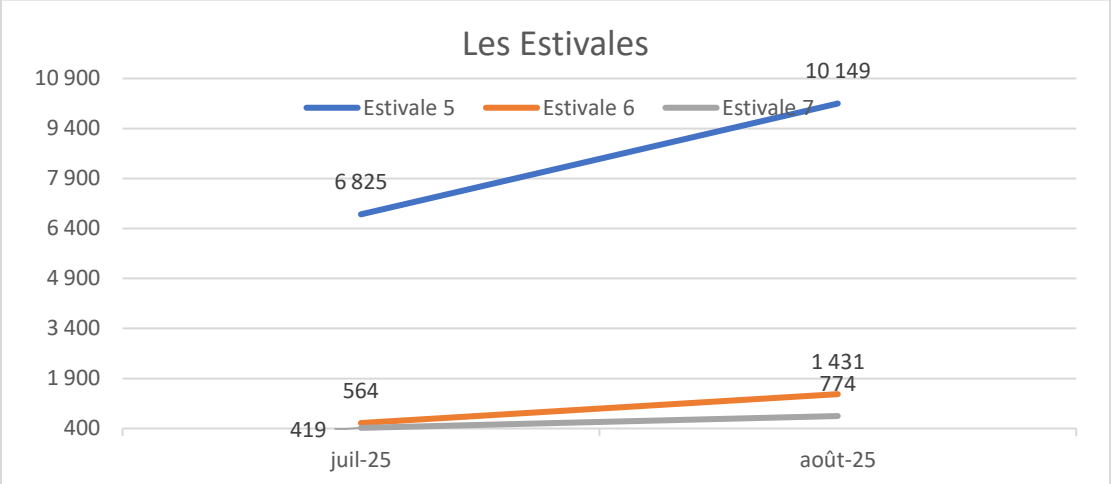
Nombre d'utilisateurs par service

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21vs20	22vs21	23vs22	24vs23	25vs24
Toutes Chrono's	**817**	**970**	**1171**	**1287**	**1143**	**1260**	**19%**	**21%**	**10%**	**-11%**	**10%**
Chrono'1	680	730	815	805	746	784	7%	12%	-1%	-7%	5%
Chrono'2	47	118	195	229	207	212	151%	65%	17%	-10%	2%
Chrono'3	71	66	108	102	106	123	-7%	64%	-6%	4%	16%
Chrono'4	49	89	137	149	133	140	82%	54%	9%	-11%	5%
Chrono'5	4	12	15	2			200%	25%	-87%		
Chrono'6	5	1					-80%				
Chrono'7	4	3					-25%				
Chrono'Pro						1					

5.1.4 Fréquentation des Estivales

Les Estivales totalisent **20 162 voyages** soit 9% inférieur par rapport à 2024 (22 191 voyages)

- Estivale 5 : 16 974 voyages
- Estivale 6 : 1 995voyages
- Estivale 7 : 1 193 voyages



Nombre moyen de voyageurs/course

	Nb voyages	Nb de courses	Nb moy.de voyageurs/courses
Estivale5	16 974	1470	11,54
Estivale6	1 995	350	5,7
Estivale7	1 193	350	3,41

5.2 La fréquentation scolaire

Le délégataire gère les inscriptions des élèves transportés sur les circuits Scolibus.

Des mairies constituent des autorités organisatrices de second rang et gèrent à ce titre les inscriptions d'élèves circulant sur des circuits desservant les écoles élémentaires.

La fréquentation est estimée sur la base de

- 1 aller-retour/jour pour les demi-pensionnaires à raison de 5 jours/semaine
- 1 aller-retour/semaine pour les internes
- 1 aller-retour/jour pour les primaires à raison de 4 jours/semaine (pas de cours le mercredi)

Ces données sont établies sur base des inscriptions réalisées entre janvier et décembre 2025.

- 173 jours de circulation pour les demi-pensionnaires
- 69 jours pour les internes
- 137 jours pour les maternelles et primaires

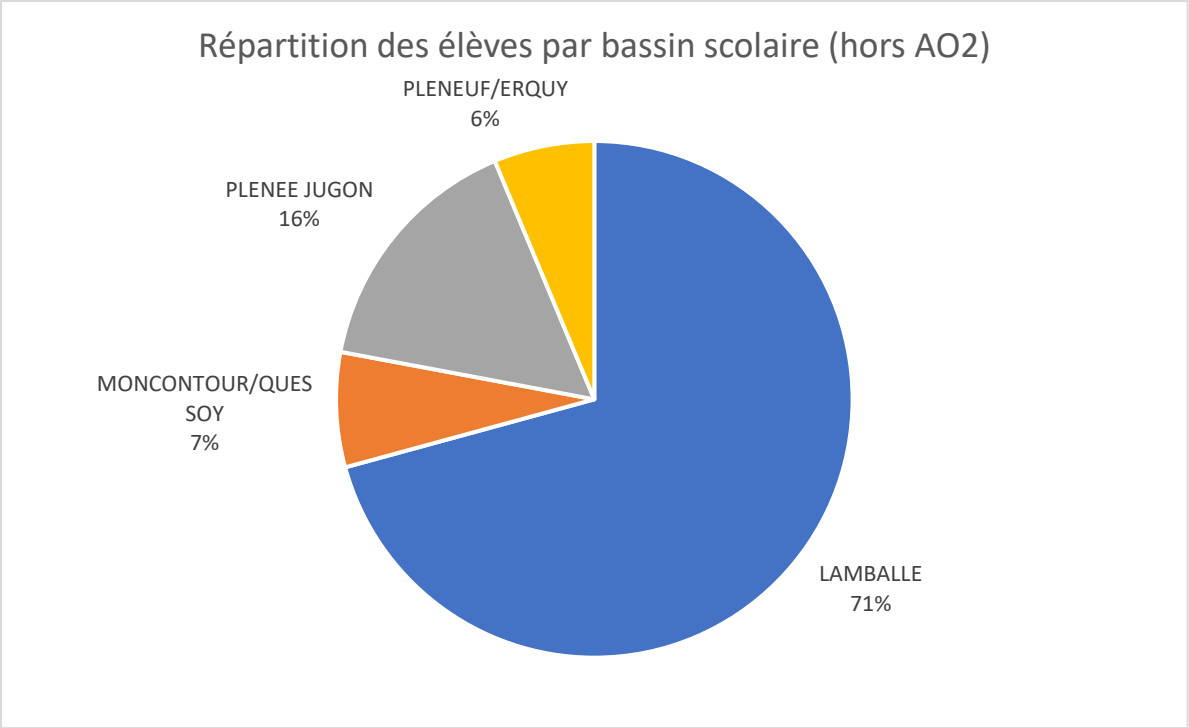
Type d'abonné	Nombre d'abonnés	Nombre de trajets de janvier à décembre	Nombre de voyages
½ pensionnaires	2162	346	748 052
Internes	19	69	1 311
Maternelles/primaires	567	274	155 358
			904 721

De janvier à décembre 2025, les voyages scolaires peuvent être estimés à **904 721.**

5.2.1 Abonnés transportés sur les lignes Scolibus

LS1/Tet M3	Pléneuf < St Alban > Lamballe	LAMBALLE	115
LS2	La Bouillie - Erquy	PLENEUF/ERQUY	8
LS3	Trébry -St Glen- Penguily- Lamballe	LAMBALLE	35
LS4	St-Trimoël -Landéhen- Lamballe	LAMBALLE	56
LS5	Jugon-les-Lacs -Plédéliac- Lamballe	LAMBALLE	99
LS6	Jugon les Lacs - Plédéliac -Plestan- Lamballe	LAMBALLE	73
LS7	Sévignac-Jugon-les-Lacs -Plestan- Lamballe	LAMBALLE	60
LS8	Jugon-les-Lacs - Tramain - Plestan - Lamballe	LAMBALLE	84
LS9	Hénon-Quessoy- Pommeret - Lamballe	LAMBALLE	65
LS10	Quessoy -Hénon- Bréhand - Trégenestre (Lamballe-Armor)- Pommeret- Maroué(Lamballe-Armor)-Lamballe	LAMBALLE	54
LS11	Noyal - St Rieul- Plédéliac- Trégomar (Lamballe-Armor)-La Poterie (Lamballe-Armor)- Lamballe	LAMBALLE	99
LS12	La Bouillie – Hénansal-St-Alban-Lamballe-Armor	LAMBALLE	52
LS13	Quessoy - Pommeret - Lamballe	LAMBALLE	28
LS14	Plurien-Erquy-St-Alban-Planguenoual (Lamballe-Armor)- Lamballe	LAMBALLE	45

LS16	Planguenoual (Lamballe-Armor)-Morieux (Lamballe-Armor)- Andel-Lamballe	LAMBALLE	78
LS17	Plénée-Jugon - Penguily - La Malhoure - Lamballe (Maroué)-Lamballe	LAMBALLE	57
LS18	Maroué (Lamballe-Armor) - Lamballe	LAMBALLE	57
LS19	Hénansal - Lamballe	LAMBALLE	35
LS20	La Bouillie- Erquy- St Alban-Lamballe	LAMBALLE	77
LS21	Quessoy-Pommeret - Lamballe	LAMBALLE	45
LS22	Plénée-Jugon - Rouillac-Sévignac - Lamballe	LAMBALLE	60
LS23	Trédaniel -Bréhand- Trébry- Lamballe	LAMBALLE	56
LS24	Meslin (Lamballe-Armor) - Lamballe	LAMBALLE	59
LS25	Landehen - Maroué (Lamballe-Armor)-Lamballe	LAMBALLE	79
LS26	Planguenoual (Lamballe-Armor)- Andel - Lamballe	LAMBALLE	56
LS27	Andel - Lamballe	LAMBALLE	29
LS28	Quessoy- Hénon-Moncontour	MONCONTOUR/QUESSOY	46
LS29	Bréhand -St Trimoël- Trébry-Trédaniel- Moncontour	MONCONTOUR/QUESSOY	49
LS30	Trédaniel - Plémy- Moncontour	MONCONTOUR/QUESSOY	15
LS31	Trébry -St Glen-Trédaniel- Moncontour	MONCONTOUR/QUESSOY	51
LS33	Hénansal -Pléneuf-Val-André	PLENEUF/ERQUY	52
LS34	Hénansal-St-Alban- Pléneuf-Val-André	PLENEUF/ERQUY	35
LS35	Plangenoual (Lamballe-Armor) - Pléneuf Val André	PLENEUF/ERQUY	24
LS36	St Alban- Plangenoual (Lamballe-Armor) - Pléneuf-Val-André	PLENEUF/ERQUY	22
LS37	La Malhoure- Plestan - Plénée-Jugon	PLENEE JUGON	45
LS38	Plestan - St Rieul- Plestan-Jugon- Plénée-Jugon	PLENEE JUGON	66
LS39	Plestan-St-Rieul -Plédéliac-Jugon- Plénée-Jugon	PLENEE JUGON	68
LS40	Plédéliac - Jugon-Les-Lacs- Plénée-Jugon	PLENEE JUGON	46
LS41	Jugon-Les-Lacs-Plénée-Jugon	PLENEE JUGON	53
LS42	Penguily - St-Glen - Plénée-Jugon	PLENEE-JUGON	26
LS52	Lamballe Collège	LAMBALLE	32
LS53	Lamballe - Collège Chappedelaine	PLENEE-JUGON	17
LS55	Plénée-Jugon-Tramain-Plénée-Jugon	PLENEE-JUGON	32
			2240



5.2.2 Abonnés transportés au titre des AO2

N° Circuit	Nom du circuit	Etablissement	Nombre d'abonnés
LS32	La Poterie/Trégomar	LA POTERIE/TREGOMAR	92
LS43	Jugon(Jugon)- Jugon (Dolo)	DOLO/JUGON LES LACS	99
LS44	Lamballe (Maroué)	MAROUE	9
LS45	Lamballe (Meslin)	MESLIN	18
LS46	Bréhand-Moncontour	BREHAND/MONCONTOUR	67
LS47	Quessoy	QUESSOY	23
LS48	Quintenic-Hénansal	QUINTENIC/ HENANSAL	42
LS49	Trébry-St-Glen	TERBRY/ST GLEN	56
LS50	Tramain-Plestan	TRAMAIN/ PLESTAN	60
LS51	Bréhand-St-Trimoël	BREHAND/ ST TRIMOEL	54
LS54	Saint-Denoual - Hénanbihen	SAINT-DENOUAL/HENANBIHEN	47
			567

5.3 La fréquentation globale du réseau

Le réseau totalise **984 039** voyages du 1er janvier au 31 décembre 2025 dont

- **79 318** voyages au titre des voyages commerciaux
- **904 721** voyages au titre du transport scolaire

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	VS n-1
Citadine1	6614	7604	9146	10468	10711	10909	2%
Citadine2	6693	8896	13616	16065	13601	14018	3%
Terre&Mer3	2645	3186	4926	5966	3395	2973	-12%
Terre&Mer4	957	1038	1980	2652	1780	1785	0%
Chrono1	14616	16506	21127	21248	20481	21798	6%
Chrono2	137	525	971	1479	1255	1332	6%
Chrono3	685	1102	1773	1670	2176	2772	27%
Chrono4	701	1903	3394	4148	3122	3554	14%
Chrono5	7	40	31	3			
Chrono6	2	1					
Chrono7	10	7					
Chrono Pro						15	
Estivale5	13613	13646	16719	17061	18039	16974	-6%
Estivale6	2115	2936	2396	1989	2850	1995	-30%
Estivale7	297	241	1530	1794	1302	1193	-8%
Sous-total Lignes régulières et TAD	*49092*	*57631*	*77 609*	*84 543*	*78 712*	*79 318*	1%
Scolibus	356588	887477	914352	889566	927724	904721	-2%
Total	**405680**	**945108**	**991 961**	**974 109**	**1 006 436**	**984 039**	-2%

A noter, pour l'année 2020, les voyages scolaires ne sont comptabilisés que sur la période de septembre à décembre, lors de la reprise de la compétence par Lamballe Terre & Mer et non sur une année complète. Ceci explique la forte variation entre 2020 et 2021.

La fréquentation commerciale est supérieure de 1% à celle de l'exercice précédent mais inférieure de 55% à celle prévue au contrat.

La fréquentation scolaire est quant à elle inférieure de 2% par rapport à l'année précédente mais supérieure de 27% à la fréquentation prévisionnelle.

	2020	Contrat Exercice1	VS contrat	2021	Contrat Exercice2	VS contrat	2022	Contrat Exercice3	VS contrat	2023	Contrat Exercice4	VS contrat	2024	Contrat Exercice5	VS contrat	2025	Contrat Exercice5	VS contrat
Lignes régulières et TAD	49092	136 736	-64%	57631	147 955	-61%	77609	156 445	-50%	84543	164 696	-49%	78 712	171 137	-54%	79 318	176 829	-55%
Scolaires	356588	284 760	25%	887 477	711900	25%	914 352	711900	28%	889 566	711900	25%	927 724	711900	30%	904 721	711900	27%
Total	**405680**	**421496**	**-4%**	**945108**	**859855**	**10%**	**991 961**	**859855**	**15%**	**974 109**	**876 596**	**11%**	**1 006 436**	**883 037**	14%	**984 039**	**888 729**	**11%**

6 TARIFICATION, RECETTES, DEPLACEMENTS VENDUS ET FRAUDE

6.1 La tarification

Le réseau s'appuie sur une tarification commerciale et une tarification scolaire.

6.1.1 La tarification commerciale

6.1.1.1 La gamme tarifaire

Elle est construite autour de 2 familles de titres : la gamme ***Tous services*** donnant accès à l'ensemble du réseau et la gamme ***Citadines*** permettant de circuler uniquement sur les lignes Citadines.

Chaque famille est composée de 4 titres : 1 titre unitaire, 1 titre 10 voyages, 1 abonnement mensuel et 1 abonnement mensuel combiné TER.

Transport gratuit pour les moins de 4 ans	TOUS SERVICES *(valables sur l'ensemble du réseau Lamballe Terre & Mer)*	LES CITADINES *(valables pour les déplacements dans le centre-ville de Lamballe-Armor)*
1 voyage*	1,50 € *(en vente auprès du conducteur)*	0,70 € *(en vente auprès du conducteur)*
10 voyages*	11 € *(en vente sur la e-boutique** ou auprès des dépositaires)*	5 € *(en vente sur la e-boutique** ou auprès des dépositaires)*
Abonnement mensuel *(voyages illimités du 1er au dernier jour du mois)*	30 € *(en vente sur la e-boutique**) ou auprès des dépositaires)*	14 € *(en vente sur la e-boutique**) ou auprès des dépositaires)*
Abonnement mensuel combiné TER *(voyages illimités du 1er au dernier jour du mois)*	15 € + prix de l'abonnement TER *(en vente en espace Korrigo, sur les bornes TER ou en boutique SNCF en gare)*	7 € + prix de l'abonnement TER *(en vente en espace Korrigo, sur les bornes TER ou en boutique SNCF en gare)*



A l'exception des titres unitaires, les titres 10 voyages et les abonnements sont à charger sur une carte KorriGo, support multi-service et multi-modal développé par la Région Bretagne. Ce service permet de charger sur un même support les titres de plusieurs réseaux de transport bretons mais également de certains services (bibliothèques, piscines, …).

Des correspondances sont possibles entre les lignes dans la limite d'une heure suivant la première validation et uniquement entre les lignes Citadines pour les titres de cette famille.

A noter, les navettes Estivales sont gratuites sur toute leur période de fonctionnement et les Citadines le deviennent en juillet et en août.

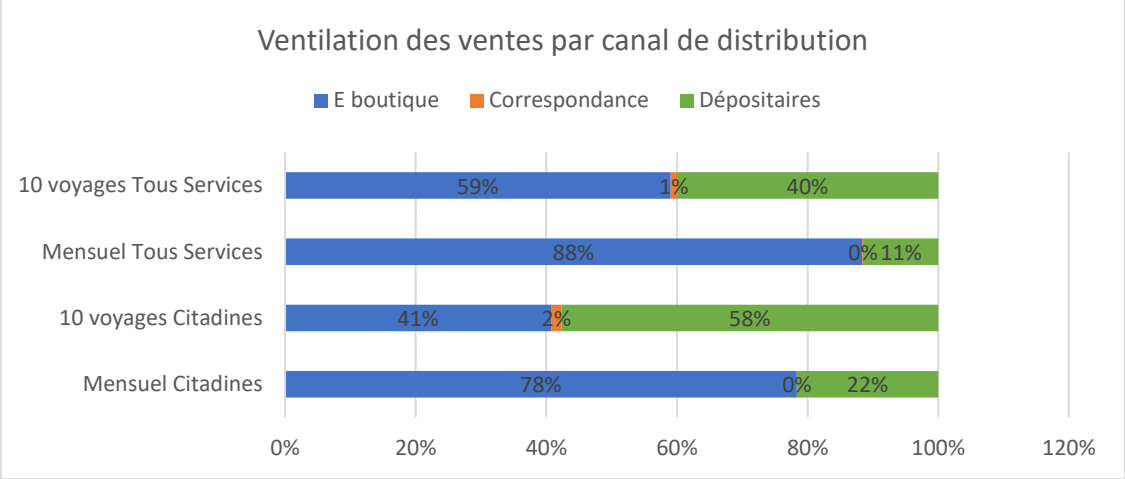
6.1.1.2 Le réseau de distribution

Depuis le 31 août 2020, le réseau Distribus est doté de la billettique T Smart du billetticien Actoll en collaboration avec Urban System, société spécialiste du contrôle de recette.

Les titres unitaires, titres QR-code sont uniquement vendus **à bord des véhicules**. Des titres unitaires ont également été vendus au CCAS de Lamballe-Armor qui les distribue selon les besoins de leurs bénéficiaires. Les titres 10 voyages et les abonnements mensuels, chargés sur des cartes sans contact sont disponibles par **correspondance**, sur **l'e-boutique** ou chez un dépositaire. Les dépositaires sont :

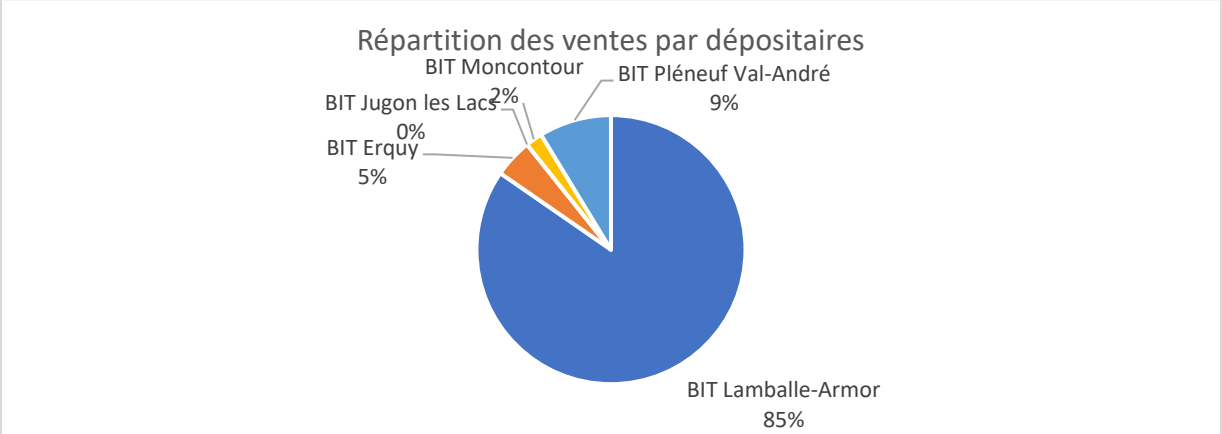
- les 4 bureaux de l'Office du Tourisme Communautaire (Erquy, Lamballe-Armor, Moncontour et Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle)
- l'office du tourisme de Pléneuf-Val-André

Les titres combinés TER sont exclusivement vendus par la SNCF.



A l'exception des carnets de 10 *les Citadines* achetés en majorité auprès du BIT de Lamballe-Armor, le canal le plus utilisé pour acquérir un titre est la e-boutique. Toutefois, Les ventes via la e-boutique progresse de 5 à 6% par rapport à 2024 pour les abonnements mensuels mais baisse de 3% pour la vente des titres 10 voyages toute gamme confondue.

Concernant les dépositaires, les ventes sont très largement portées par le BIT de Lamballe-Armor, la commune étant une destination de tous les services Distribus.



6.1.2 La tarification scolaire

La tarification propose un tarif adapté au transport des internes et accorde un demi-tarif au 3ème enfant et la gratuité à partir du 4ème. Une dégressivité est appliquée pour les abonnements en cours d'année.

A noter : la tarification a évolué pour la rentrée 2025.

	Tarif par élève pour l'année scolaire	Tarif dégressif à partir du mois de janvier	Tarif dégressif à partir du mois d'avril
Elève demi-pensionnaire 1er et 2ème enfant	130 €	90 €	50 €
Elève demi-pensionnaire 3ème enfant	50 €	35 €	20 €
Elève demi-pensionnaire 4ème enfant et +	0 €	0 €	0 €
Elève interne	95 €	65 €	35 €
Majoration pour inscription tardive	40 €		

L'inscription peut être faite en ligne, par courriel adressé à contact@distribus.bzh ou par voie postale à Transdev CAT.

6.1.3 Au titre des voyages commerciaux

Titres vendus

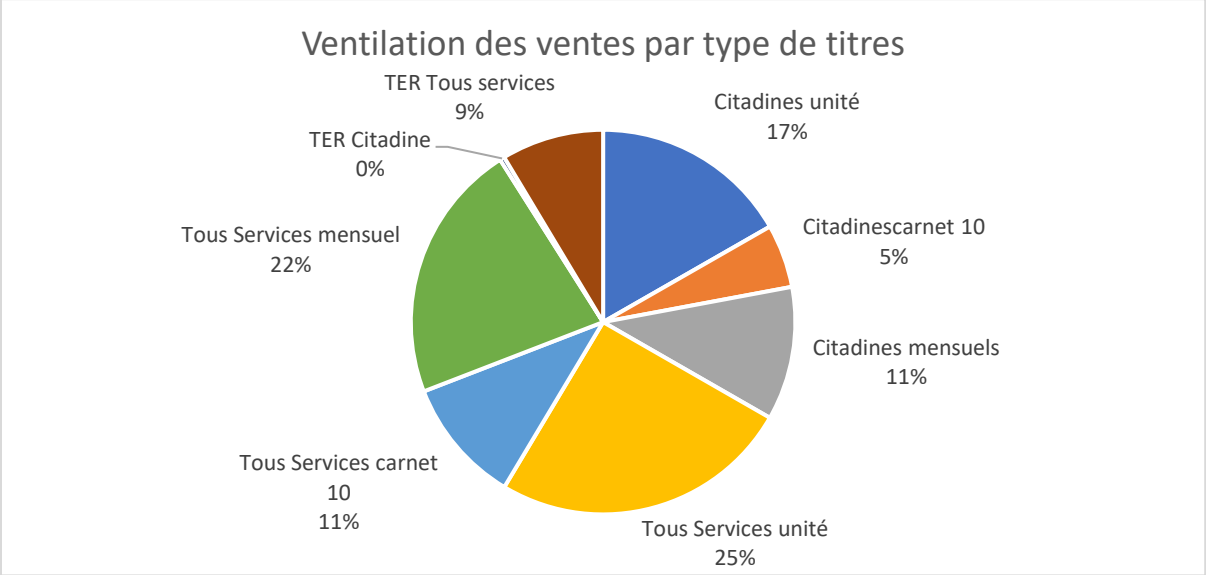
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Citadines unité	1200	845	1155	976	939	909	170	182	1101	966	804	938	**10185**
Citadines carnet 10	20	27	45	25	18	35	8	9	36	41	32	29	**325**
Citadines mensuels	14	14	22	16	22	21	4	6	9	10	18	15	**171**
Tous Services unité	1170	1107	1357	1325	1351	1278	1268	1200	1212	1527	1330	1281	**15406**
Tous Services carnet 10	60	54	62	50	67	35	55	63	63	33	54	46	**642**
Tous Services mensuel	38	30	38	17	33	32	18	24	27	16	40	20	**333**
TER Citadine	1	1			1	2						1	**6**
TER Tous services	11	11	9	9	10	10	7	10	12	13	17	12	**131**
Duplicata ccial	4	0	2		2	3		2	1	3	5	2	**24**
Duplicata scolaire	4	0	3	1	1					5	6	3	**23**

Déplacements vendus

Le nombre de déplacements vendus est calculé selon les clés de mobilité suivantes :

- Titre unitaire = 1 voyage
- Titre 10 voyages = 10 voyages
- Titre mensuel = 40 voyages

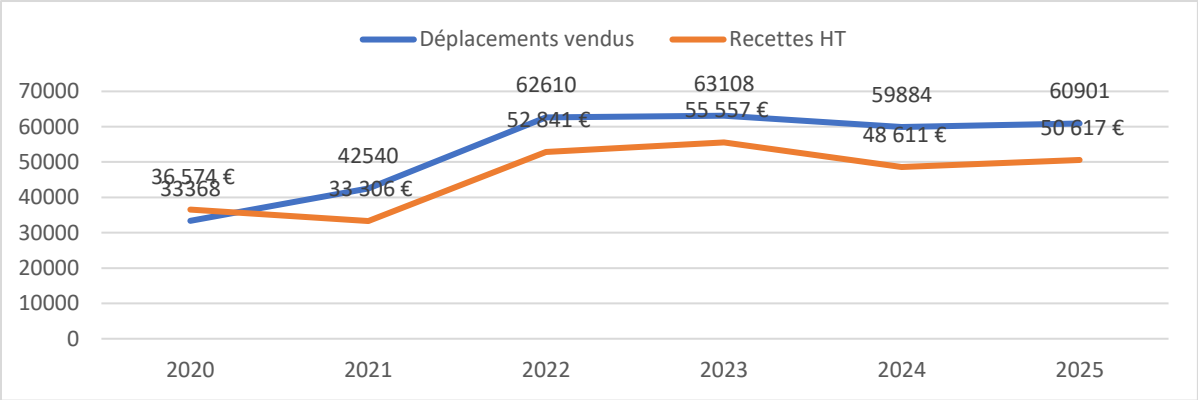
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Citadines unité	1200	845	1155	976	939	909	170	182	1101	966	804	938	10185
Citadinescarnet 10	200	270	450	250	180	350	80	90	360	410	320	290	3250
Citadines mensuels	560	560	880	640	880	840	160	240	360	400	720	600	6840
Tous Services unité	1170	1107	1357	1325	1351	1278	1268	1200	1212	1527	1330	1281	15406
Tous Services carnet 10	600	540	620	500	670	350	550	630	630	330	540	460	6420
Tous Services mensuel	1520	1200	1520	680	1320	1280	720	960	1080	640	1600	800	13320
TER Citadine	40	40	0	0	40	80	0	0	0	0	0	40	240
TER Tous services	440	440	360	360	400	400	280	400	480	520	680	480	5240
	5730	5002	6342	4731	5780	5487	3228	3702	5223	4793	5994	4889	60901



Recettes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Recettes perçues TTC	5 099 €	4 421 €	5 509 €	4 358 €	5 147 €	4 719 €	3 472 €	3 785 €	4 766 €	4 609 €	5 362 €	4 453 €	55 700 €
Recettes perçues HT	4 636 €	4 018 €	5 008 €	3 960 €	4 677 €	4 289 €	3 152 €	3 438 €	4 332 €	4 188 €	4 872 €	4 047 €	50 617 €

Les recettes au titre du sixième exercice sont donc de 50 617,49 HT soit inférieures de 33% aux recettes prévisionnelles (75 550 € HT avenant 5) et supérieures de 4% à celles réalisées en 2024 (48 611,20 €HT).



De ces recettes doivent être déduites les commissions versées aux dépositaires de l'ordre de 386,91€ HT:

- à hauteur de 4% de leurs ventes pour les Bureaux d'Informations Touristiques soit 206,28 € HT
- à hauteur de 10% de leurs ventes pour les ventes TER soit 180,63 € HT

Une compensation tarifaire est également perçue au titre des ventes de titres combinés mensuels + TER.

	Nb de titres vendus		Manque à gagner TTC		Montant compensation par LTM	
	TER+Citadines	TER+Tous services	TER+Citadines	TER+Tous services	TTC	HT
janv-25	1	11	7	165	172	156,36
févr-25	1	11	7	165	172	156,36
mars-25		9	0	135	135	122,73
avr-25		9	0	135	135	122,73
mai-25	1	10	7	150	157	142,73
juin-25	2	10	14	150	164	149,09
juil-25	0	7	0	105	105	95,45
août-25		10	0	150	150	136,36
sept-25	0	12	0	180	180	163,64
oct-25		13	0	195	195	177,27
nov-25		17	0	255	255	231,82
déc-25	1	12	7	180	187	170,00
	6	**131**	**42**	**1965**	**2007**	**1824,55**

6.1.4 Au titre des voyages scolaires

Le réseau gère les inscriptions et perçoit les parts familiales.

Les recettes perçues au titre des voyages scolaires s'élèvent en 2025 à 244 744 € TTC soit 220 270 € HT. Elles prennent en compte :

- les ventes d'abonnements scolaires,
- les ventes de duplicatas,
- les ventes de titres provisoires (pour des correspondants par exemple, auxquels des tarifs proratisés à la durée de leur séjour pour ceux présents plus de 2 mois, ont été appliqués)

- les remboursements (suite déménagement, déscolarisation, …)
- les éventuelles majorations
- les dégressivités applicables en fonction de la période d'inscription

Les recettes contractuelles pour le 4ème exercice sont de 212 645 € HT.

Les élèves transportés au titre des AO2 totalisent 66 560 € TTC soit 59 904 € HT. Ces inscriptions sont faites auprès des mairies.

6.1.5 1.1.1 Au titre de la fraude

Une contrôleuse inter-réseaux directement rattachée au pôle Transdev Bretagne-Pays de la Loire Centre Val de Loire ainsi qu'un contrôleur Transdev CAT22 interviennent sur le réseau Distribus. Assermentés par la Préfecture des Côtes d'Armor, ils sont habilités à dresser des procès-verbaux d'infraction aux clients en situation irrégulière en cas de défaut de titres.

603 personnes ont été contrôlées au cours de l'exercice. Aucun voyageur commercial n'était en situation irrégulière. 96 élèves voyageaient sans carte scolaire ou avec une carte de l'année scolaire précédente.

A noter, les conducteurs procèdent au contrôle de titre à la montée à bord et constituent donc une barrière à la fraude. Les personnes démunies d'un titre valable sont invitées à s'acquitter d'un ticket à bord. Dans le cadre de la billettique, si un client conteste le fonctionnement du valideur, le conducteur contacte le dépôt qui confirme ou infirme la présence de titres valides sur la carte.

7 PROMOTION ET ANIMATION COMMERCIALE DU RESEAU

7.1 Les actions commerciales et l'animation du réseau

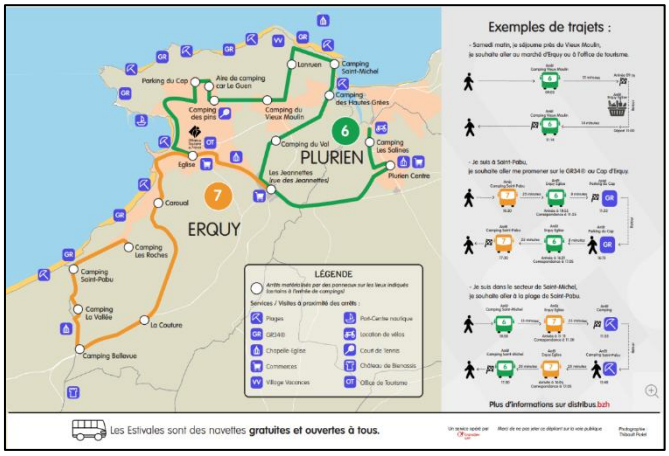
7.1.1 Information commerciale

L'information commerciale recouvre l'ensemble des supports d'information sur l'offre :

- Le guide et les fiches horaires des Estivales



 - Les modifications d'offre relatives au Chrono's ont conduit à l'édition d'un nouveau guide horaire, valable à compter du 1er septembre 2025.
 - La fiche horaire des Estivales 6 et 7 a été retravaillé afin d'en faciliter la compréhension en proposant des trajets « clés en main » et de mettre en évidence les correspondances possibles entre les 2 circuits



- Les horaires aux poteaux et abribus
- L'information diffusée sur les écrans à bord des véhicules
- La signalétique (livrée des véhicules, cravates sur les poteaux mutualisés avec la Région, plaques magnétiques Scolibus sur les véhicules scolaires)
- Le site internet dédié
- Le SIM Régional Korrigo.bzh

7.1.2 Circuits de distribution

Ce poste prend en compte

- L'édition et expédition des cartes sans contact. La réalisation et l'impression des formulaires d'abonnement
- L'animation du réseau de dépositaires (information, formation, commissionnement, macarons et flammes...)
- La gestion de l'e-boutique
- La gestion des cartes scolaires (édition et expédition des cartes scolaires et overlays)

7.1.3 Promotion du réseau

Nous avons renouvelé notre partenariat avec l'office du tourisme communautaire dont les bureaux d'information sont par ailleurs dépositaires :

- Encarts dans les **plans de ville** édités par l'office du Tourisme communautaire (Erquy, Lamballe-Armor, Jugon-Les-Lacs et Moncontour) avec pour Lamballe-Armor la matérialisation des arrêts des Citadines sur le plan



- Insertion dans le **guide des animations** (10 000 exemplaires en juillet et 20 000 en août).
- Animation sur les **écrans digitaux des offices de tourisme** de Jugon-Les-Lacs et Lamballe-Armor (avril à septembre) à raison d'un passage toutes les 10 mn de 9h30 à 18h30.

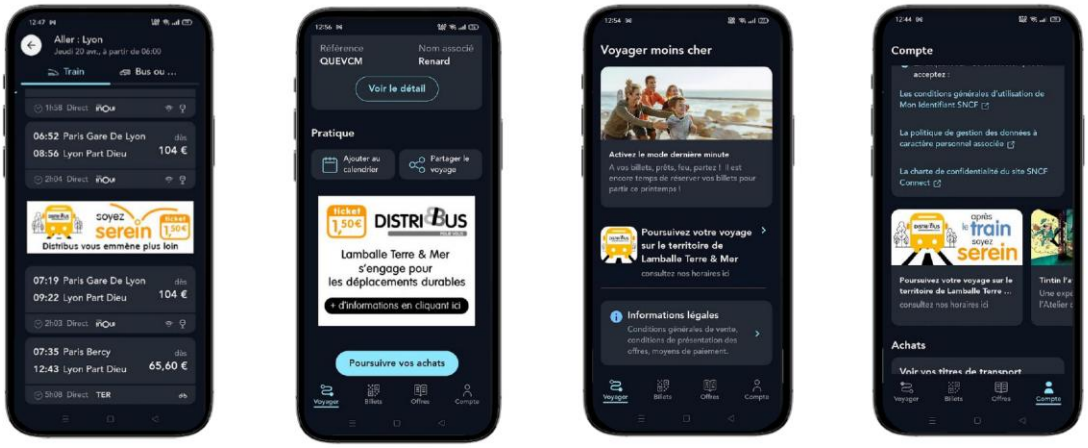


Un totem de **promotion du titre combiné TER Distribus est présent** dans le hall de la gare SNCF de Lamballe-Armor.

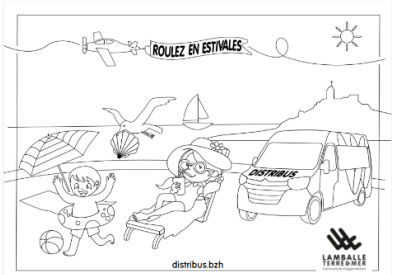
Nous allons également à **la rencontre du public** à l'occasion

- Du Forum emploi saisonnier de Lamballe-Armor du 01/03/2025
- Des forums des associations de Lamballe-Armor et Quessoy le 06/09/2025
- D'animation d'ateliers mobilité auprès d'ADALEA le 19/09/2025 et du CCTAP de Lamballe-Armor le 30/09/2025
- D'un atelier de sensibilisation à la Mobilité durable et inclusive initié par ADALEA et Penthièvre Actions le 14/11/2025
- Des portes ouvertes du Collège Jean Richepin de Pléneuf-Val-André le 31/01/2025 et du Collège F.Lorant de Moncontour le 28/03/2025

Afin de faire connaître le réseau des touristes préparant leur venue sur le territoire, des bannières animées cliquables sont publiées sur le site et l'appli **SNCF CONNECT** lors de recherche de trajets entre Paris et Lamballe du 4 avril au 30 juillet 2025 (351 520 impressions sur la période et un « taux de clic » de 0,17% pour une performance moyenne des campagnes menées sur SNCF CONNECT de 0,08%).



Pour promouvoir les Estivales sur Erquy, une bâche a été apposée à proximité du marché d'Erquy. Les fiches horaires sont remises en main propre à chaque accueil des campings. Cette année, une carte postale à colorier a également été distribuée auprès des campings afin de faire connaître le service de façon ludique.



Lors de **la Semaine de la mobilité,** 2 journées de gratuité ont été proposées les vendredi 19 et samedi 20 septembre sur l'ensemble du réseau. L'information a été relayée notamment par un spot radio sur Europe 2, Hit West et Radio Bonheur du 15 au 20 septembre, ainsi que sur les réseaux sociaux de la collectivité.



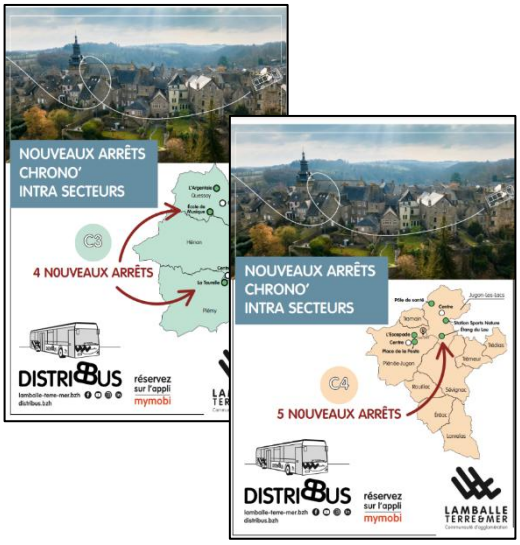
La campagne **« J'y vais en Distribus »** lancée fin 2024, mettant en scène différents profils de voyageurs, se déplaçant pour des motifs diverses (loisirs, courses, santé, correspondance train, …) a continué à être décliné au cours de cet exercice.

- Lors d'une campagne d'affichage du 1er au 14 mai sur les sucettes Decaux (17 faces) sur Lamballe-Armor.
- En diffusion sur les sacs à pharmacie distribués dans les officines du territoire au mois de janvier



L'évolution de l'offre sur les Chrono's intra-secteurs avec de nouvelles dessertes possibles en heures creuses sur Quessoy, Moncontour, Jugon les Lacs et Plénée-Jugon a été accompagnée par :

- La visite des mairies et lieux « remarquables » desservis avec remise d'affiches et de flyers
- Une opération « toutes boîtes aux lettres » sur les communes des Chrono's 3 et 4
- 2 Conférences de presse (Jugon-Les-Lacs et Moncontour)
- Une actualité sur distribus.bzh
- Un courriel d'information aux utilisateurs de Chrono's
- Un relai de l'information dans le Bulletin Municipal et les sites des communes
- Une intégration dans le guide de septembre





La mise en place de la Chrono Pro desservant la zone d'activité de la Tourelle a également fait l'objet d'une campagne de promotion avec :

- La visite de chaque entreprise de la zone pour remise de flyers et d'affiches
- Une conférence de presse
- L'actualité sur distribus.bzh
- Un courriel d'information aux utilisateurs de Chrono's
- Une intégration dans le guide de septembre

Enfin comme chaque fin d'année, à l'approche des fêtes, le réseau a :

- Organisé une **tombola** du 9 au 16 décembre permettant aux voyageurs de remporter des paniers garnis composés par un commerçant lamballais avec des produits de producteurs de Lamballe Terre & Mer. 7 paniers garnis ont été ainsi offerts.
- Participé au **calendrier de l'avent** interactif organisé par la ville de Lamballe-Armor par la remise de 3 cartes Korrigo chargées de 10 titres Tous Services.

7.1.4 Enquête

Le réseau Distribus est construit pour permettre une correspondance entre ses différents services en gare SNCF de Lamballe-Armor. Aux heures dites « de pointe », l'offre Chrono a également vocation à proposer des correspondances avec les TER dont l'offre a été renforcée en septembre 2024 accroissant de fait les besoins/opportunités de correspondance.

L'intermodalité Distribus/TER est favorisée/encouragée par la commercialisation d'un titre combiné permettant de bénéficier d'une réduction de 50% sur l'abonnement mensuel Distribus (*Citadines* ou *Tous Services*).

L'enquête avait pour objet de récolter des données afin de permettre à la Collectivité d'arbitrer les correspondances à privilégier entre les trains à destination et en provenance de Saint-Brieuc ou de Rennes. L'enquête confiée à l'institut BVA s'est déroulée du 13 au 26 janvier 2025 et a donné lieu à une restitution le 27 février 2025 auprès du Comité des partenaires.

7.2 Bilan du plan d'actions commerciales

7.2.1 Bilan des actions commerciales

Lancés à la mi-juin, les nouvelles offres Chrono peinent à trouver leur public.

De la mi-juin à fin décembre 2025

- Chono'3 : 153 voyages à l'arrivée et au départ des nouveaux arrêts par 6 utilisateurs différents.
- Chono'4 : 10 voyages à l'arrivée et au départ des nouveaux arrêts par 2 utilisateurs différents.
- Chrono'Pro : 20 voyages vers ou depuis la zone de la Tourelle par 2 utilisateurs différents

Leur promotion a toutefois été suspendue le temps de la période électorale pour ne reprendre qu'à l'issue du premier trimestre 2026.

Concernant l'enquête TER, celle-ci n'a pu mettre en évidence au regard de l'offre actuelle d'une plus grande pertinence à cibler les trains à destination et en provenance de Saint-Brieuc ou de Rennes. Elle sera à reconsidérer lors de la mise en place d'une offre renforcée des TER en gare de Lamballe à l'horizon de la rentrée 2026.

7.2.2 Bilan financier

Le budget marketing prévoit un budget d'en moyenne de 37 000€/an avec chaque année une enveloppe de 7 143€ consacrée à l'expérimentation et l'innovation.

Information commerciale	7 352 €
Circuit de distribution	12 086 €
Promotion du réseau	9 752 €
Etudes & Enquêtes	-
TOTAL DEPENSES MARKETING	**29 190 €**

L'enquête TER ainsi que l'ensemble des actions promotionnelles de l'évolution des services Chrono's et de la mise en place du Chrono Pro ont été pris en charge au titre du budget expérimentation/ innovation.

Enquête TER	13 945 €
Chrono's Expérimentation	2 438 €
TOTAL DEPENSES EXP/INNO	**16 383 €**

Bilan budgets/ consommés cumulés

- **Au titre des actions marketing et commerciale**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Budget Marketing	68 482 €	30 284 €	26 943 €	32 346 €	33 079 €	30 204 €	**221 338 €**
Réalisé Marketing	50 621 €	44 420 €	35 013 €	31 022 €	29 664 €	29 190 €	**219 930 €**
						Solde	**1 408 €**

- **Au titre de l'expérimentation/ innovation**

Budget Innovation	7 143 €	7 143 €	7 143 €	7 143 €	7 143 €	7 143 €	**42 858 €**
Réalisé Innovation	- €	- €	- €	- €	- €	16 383 €	**16 383 €**
						Solde	**26 475 €**

8 QUALITE DE SERVICE

8.1 Contrôle Qualité

Le contrôleur inter-réseaux intervient sur les mesures qualité.

Ses interventions ont lieu à l'intérieur des véhicules ou aux arrêts. Elles font l'objet de rapports permettant d'évaluer différents indicateurs tels que la prestation du conducteur, le respect des horaires et des arrêts. Les contrôles peuvent également se concentrer sur le contrôle de titres. Sur les circuits scolaires, les contrôles portent principalement sur le contrôle des cartes et la gestion d'indiscipline.

En 2025, notre contrôleur a procédé à 52 contrôles :

Lignes	Nb de contrôles
Citadine 1	12
Citadine 2	13
Terre&Mer3	9
TerreMer4	5
LS 33	1
LS 34	1
LS 35	1
LS 36	1
LS 37	1
LS 38	1
LS 39	1
LS 40	1
LS 41	1
LS 42	1
LS 53	1
LS 55	1
NAV Ville Davy	1

	Conforme	Non Conforme	Tx de conformité	Objectif
Information statique à l'arrêt	32		100%	90%
Information perturbation prévue aux arrêts	31	1	97%	90%
Ponctualité/régularité Lignes régulières	35	4	90%	93%
Propreté extérieure	37	2	95%	95%
Propreté intérieure	37	2	95%	95%
Disponibilité des équipements embarqués	37	2	95%	95%
Qualité de la conduite	33		100%	95%

Le contrôleur adresse au besoin au responsable de marché, un mail complémentaire éventuellement documenta de photos pour signaler les non-conformités. Ces éléments sont alors transmis aux équipes concernées pour action : Responsable Maintenance pou planification des opérations correctives,

responsable exploitation pour comportement conducteur ou défaut de formation, chargé numérique pour disfonctionnement du SAEIV, responsable marketing pour défaut d'information voyageur, …

8.2 Actes de vandalisme, agressions et autres incidents

8.2.1 Accidents

Date	Ligne/ Circuit	Description	Conséquences
14/05/2025	Chrono	La conductrice a eu un accident ce matin sur la commune d'Hénansal (Chrono Distribus) aux alentours de 7h avec 4 clients à bord. Une voiture avait un cédez-le-passage et n'a pas vu le véhicule arriver en raison d'un éblouissement lié au soleil.	Les 2 véhicules sont hors d'usage. Les secours ont été appelés et sont arrivés aux alentours de 7h20. Prise en charge de Mme Baudin, choquée. Elle est transportée à l'hôpital de St-Brieuc. 2 clients seraient également transportés vers St-Brieuc ou Lamballe pour des contrôles. La gendarmerie est également intervenue pour faire les constatations. Les 2 véhicules sont remorqués par le garage Frémur et stationnés à son dépôt
08/10/2025	LS6	Appel des Cars LE VACON. Alors que le conducteur se rendait sur Lamballe pour déposer les élèves en gare routière, un tiers a percuté l'une de ses roues sur la quatre voies et a ensuite pris la fuite. Le conducteur, comme les élèves, ont eu très peur mais il a réussi à maîtriser le volant et il n'y a aucun blessé, seulement des dégâts matériels sur le véhicule. Les élèves ont indiqué au conducteur en descendant du car qu'ils étaient prêts à témoigner en sa faveur puisqu'il n'était pas responsable. Un témoin de la scène a contacté la société LE VACON car il avait relevé la plaque de l'auteur des faits, un dépôt de plainte est en cours.	Dépôt de plainte
03/12/2025	T&M4	La T&M4 a eu un accrochage à 19h30 mercredi 3/12 avec une voiture au carrefour de La Bouillie HENANSAL > ERQUY. Incidence uniquement matérielle : Voiture parechoc + rétro Car, feu de gabarit et rayures le long du car. Le car reste roulant. Constat fait sur place avec le tiers. La conductrice est vue ce matin par son N+1 ce jeudi matin après son service. Elle est en tort.	Fin de service donc pas de substitution à mettre en place. Réalisation d'un constat. Voiture : parechocs et rétro touchés Car : feu de gabarit touché et rayures le long du car Accrochage sur le retour HLP du service donc pas de clients à bord.

8.2.2 Vandalisme

Courant avril, la conductrice de la LS28 a découvert un siège dégradé au cutter dans son car. Une opération de contrôle diligentée le 30 avril n’a pas permis de déterminer l’auteur.

8.3 Remontées client

Dans le cadre de ce rapport, les données ont été anonymisées.

Date de la réclamation	Commune de résidence	Ligne ou service	Objet de la réclamation	Réponse apportée	Date de la réponse	Suite des échanges	
06/01/2025	Trédaniel	LS30	Bonjour Je me permets de vous contacter car ma fille prend le car à l'arrêt du Calvaire à Trédaniel. Ce matin pas de car.... Est-ce normal ou l'horaire a-t-il changé ? N'ayant eu aucune information de votre part.... Je m'interroge… Savez-vous si ce soir le transport sera assuré ainsi que celui de demain ?	Bonjour Madame, Pour répondre à votre mail, le car est bien passé ce matin mais avec 20 minutes de retard à la suite d'un problème de démarrage. Nous n'avons reçu l'information que tardivement et n'avons pas pu prévenir les familles du retard. Les horaires n'ont pas été modifiés et le car passera bien ce soir. Veuillez nous excuser pour le désagrément, Bonne fin de journée,	06/01/2025		
07/01/2025	Erquy	LS20	Bonjour, Pouvons-nous savoir s'il y aura un conducteur de bus pour la ligne Erquy Lamballe ce soir car ce matin pas de passage ni de mail informatif ? Pouvons-nous avoir un justificatif écrit pour le lycée par rapport à ce matin ? Coordonnées	Bonsoir Madame, Veuillez m'excuser pour ce retour tardif. Hier, la ligne LS 20 a effectivement été effectué avec 45 minutes de retard à la suite d'une absence inopinée du conducteur. N'ayant pas reçu l'information, nous n'avons pas pu prévenir les familles de ce retard. Veuillez-nous en excuser, Bonne fin de journée,	08/01/2025		

11/01/2025	Pléneuf		Je souhaite vous faire de l'illisibilité de votre site et des tableaux horaires sur les téléphones portables. C'est à chaque fois la même galère pour trouver l'information recherchée. Et comme en outre vous êtes injoignable par téléphone, je ne peux compter que sur la grande disponibilité de l'office de tourisme de Plerneuf pour me renseigner !!	Bonjour Madame, Pour répondre à votre réclamation, nous essayons de faire au mieux pour la sérénité de nos clients lorsqu'ils effectuent une recherche sur notre site internet. Nous prenons bonne note de votre réclamation afin d'essayer d'améliorer notre service. Concernant votre remarque sur la joignabilité, certains créneaux d'appels sont assez surchargés du fait du grand nombre d'appels en simultané. Si besoin, vous pouvez toujours nous envoyer un mail à cette adresse, nous essaierons de vous répondre dès possible. Avec toutes nos excuses pour le désagrément,	13/01/2025		

11/01/2025	Pléneuf	T&M3	Madame, Monsieur, Je vous écris pour à nouveau vous exprimer mon désarroi et mécontentement, face au défaut de service de la ligne 3 Ce jour j'ai attendu le bus 3 direction Lamballe à l'arrêt La Boulaie de 14h à 14h45 passage prévu à 14h21, j'ai appelé la plate-forme à 14h35 qui m'a informé que le chauffeur n'avait pas pris son service. Donc pas de car. Déjà qu'il n'y a plus de car le dimanche et que ceux des autres jours sont aléatoires ou défaillants . C'est compliqué pour les usagers . On ne peut pas compter sur vous. C'est facile de supprimer les cars dominicaux, en arguant du fait qu'il n'y a pas de trafic : vous n'êtes pas fiables donc forcément on n'a pas envie de faire appel à vos services . Quand y aura-t-il possibilité de réserver en ligne ? Pour optimiser et garantir les services ? Plutôt que de faire rouler des cars vides , sans aucune logique d'horaires et fiabilité pour les usagers. Une appli de réservation permettait bien des erreurs et rendez-vous ratés pour les usagers. C'est inadmissible de constater à nouveau la médiocrité d'un service municipal de base : le transport. Aucune marge de progression. Donc sans voiture : pas de transport le dimanche pr le val André et transport aléatoire les autres jours . C'est bien dommage et mérite votre attention pour revoir le sujet ds sa globalité . Je vous adresse copie des horaires en déduisant qu'ils ne servent pas à grand-chose en l'état. Cordialement	Bonjour, Nous revenons vers vous concernant l'incident du samedi 11/01. En raison de l'absence inopinée d'un de nos conducteurs, le service de la ligne 3 Terre& Mer n'a pu être assuré au départ de Pléneuf à 14h12. Nous vous présentons toutes nos excuses pour ce manquement vous assurons que nous veillons à ce qu'un tel incident ne se reproduise pas. Concernant votre suggestion d'un service sur réservation, nous vous informons que les navettes Chrono's du réseau Distribus fonctionnent selon ce principe et peuvent être déclenchées par téléphone, internet ou via l'appli Mymobi. Les modalités d'utilisation vous sont décrites ici : https://www.distribus.bzh/fr/YIM-Chrono--3A-Le-service-sur-reservation.html Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce dispositif au besoin.	14/01/2025	Bonjour, Merci d'avoir pris le temps de répondre. Le service de réservation proposé ne fonctionne pas visiblement sur la ligne 3. Est-il prévu de l'étendre à cette ligne ? Quels sont les projets pour améliorer les transports en notamment le Val André et Lamballe, et aussi allez-vous revoir la mise en place de transports le dimanche hors période scolaire ? Merci pour vos infos.	

15/01/2025	Quessoy		Bonjour, Par ce présent mail je voulais vous informer d'un problème rencontré ce matin avec l' un(e) de vos chauffeurs de bus sur la ligne Quessoy - Collège de Moncontour que j'ai croisé à hauteur de l'Hôpital de Quessoy. Il s'agissait du second bus présent sur la ligne vers 07h55 environ. Sur cette route il y a 2 chicanes dont votre bus en avait la priorité. Votre Bus terminait de passer la première chicane quand je me suis engagé sur la seconde. Votre chauffeur a estimé que j'avais fait un refus de priorité, (hors j'avais largement le temps de m'engager) et s'est par la suite volontairement déporté sur sa gauche pour me bloquer le passage, jusqu'à cogner volontairement avec son bus dans mon rétroviseur et ainsi m'obliger à me prendre le trottoir. Je pense qu'un minimum de courtoisie et de prudence lorsque que l'on fait du transport scolaire est nécessaire afin d'éviter toute mis en danger des usagers du bus (dont mon fils en fait partie). Si cela est amené à se reproduire un signalement sera fait à la gendarmerie. En vous remerciant de votre compréhension et dans l'attente d'une réponse de votre part. Cordialement	Bonjour Monsieur, Pour répondre à votre réclamation, la modification récente des priorités au niveau de l'Hôpital de Quessoy ne permet pas aux cars (13 mètres de longueur) de se rabattre correctement entre les deux chicanes. De ce fait, il arrive régulièrement que des automobilistes pensent avoir le temps de passer et ainsi forcent la priorité, mais le conducteur doit quasiment mettre l'avant de son véhicule au niveau de la seconde chicane pour tenter de se rabattre. Le croisement entre deux véhicules est donc compliqué à ce niveau. De fait, il est nécessairement plus difficile pour un véhicule de cette taille transportant des usagers de manœuvrer, notamment pour des raisons de sécurité comme stipulé dans le code de la route qui indique qu'il convient en agglomération de s'arrêter si le croisement est difficile afin de laisser passer le bus. Pour votre information, le conducteur a également été entendu et un rappel des consignes de sécurité a été effectué. Veuillez nous excuser pour le désagrément,	15/01/2025		

21/01/2025	Coëtmieux	BzhGo3	Bonjour...cela fait la deuxième fois que le ramassage scolaire sur la ligne de Coëtmieux ne passe pas prendre les élèves à l'arrêt rue du Frêche rue Morvan... Y a-t-il des raisons particulières…nous payons un service qui n'est pas honoré. Ceci est bien évidemment inadmissible et perturbe la scolarité de ma fille qui ne peut aller à l'école.	Bonjour Monsieur, Pour répondre à votre réclamation, nous avons été informés par le transporteur que des travaux étaient en cours à Coëtmieux qui n'avaient pas été signalé. De ce fait, le conducteur s'est retrouvé dans l'impossibilité de desservir plusieurs arrêts sur la commune. N'ayant pas les informations, nous n'avons pas pu anticiper et prévenir les familles des travaux rue de Belleville. Veuillez nous excuser pour le désagrément,	22/01/2025		

03/02/225	Lamballe-Armor	T&M3	Bonjour, Le bus de 12h52mn en direction de Lamballe n'est pas passé à l'arrêt Pléneuf Dahouët Le Port (côté étang) aujourd'hui lundi 3 février 2025. Une affichette indique que « l'arrêt ne sera pas desservi du lundi 13 janvier au vendredi 31 janvier 2025 en raison des travaux ». Sur votre site internet, à la rubrique « Infos trafic » rien n'est indiqué non plus pour cet arrêt. Est-ce normal ? L'arrêt le plus proche Pléneuf Dahouët Le Minihy (côté étang) est-il desservi pendant la durée des travaux ? Je précise que je n'emprunte qu'occasionnellement cette ligne	Bonjour Monsieur, Pour répondre à votre réclamation, effectivement, le car n'est pas passé le 03/02. Nous avons été informés par la ville de Pléneuf peu de temps avant que les travaux étaient prolongés de 3 semaines supplémentaires. Les infos trafic sur le site n'ont été mise à jour que le lundi en fin de journée et les affichettes n'avaient pas encore été changées. Nous avons fait le nécessaire, mais un peu tardivement dans votre cas, je vous prie de bien vouloir nous en excuser. L'arrêt du Minihy est bien desservi. Les travaux terminent ce vendredi 21 février. Je reste à votre disposition si besoin,	04/02/2025		
05/02/2025	Hénon	LS28	Bonjour le car ls28 vers le collège de François Laurent au lieudit l'orme(ou la fossette ou la ville robert)ne s'est pas arrêté ce matin. Mon fils Léo c'est pourtant bien positionner au bord de la grande route. Il l'a vue ralentir et repartir. On l'a aussi constaté à notre fenêtre. Merci de dire au chauffeur qu'il fait qu'il s'arrête au arret prévu. Bonne journée	Bonjour Madame, Veuillez m'excuser pour cette réponse tardive, j'ai été absente quelques temps et je reprends le fil des mails... Pour répondre à votre réclamation, le conducteur indique avoir ralenti et ne pas avoir vu votre fils au loin. Lorsqu'il a réaccéléré, il a aperçu votre fils mais la distance était dangereuse pour un arrêt en toute sécurité au vu de la circulation sur cette route. Veuillez nous excuser pour cet incident, le conducteur sera plus vigilant à l'avenir,	06/02/2025		

17/03/2025	Pléneuf-Val-André	T&M3	Je me permets de vous adresser ce mail, après un contact téléphonique n'aboutissant à aucun changement. Un groupe de lycéens, partant de l'arrêt Lourmel à 6h50, arrive environ 7h20 au lycée Henri Avril... pour un début des cours à 7h55. J'entends que c'est une ligne quotidienne qui dessert aussi notamment la gare SNCF, mais serait-ce possible d'organiser un transport plus tardif pour l'année 2025. Je suis étonnée du départ si matinal par rapport aux nombres de km/distance, surtout lorsqu'on compare avec d'autres communes plus éloignées de Lamballe. Dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une belle journée.	Bonjour Madame, J'accuse la bonne réception de votre réclamation et comprend votre mécontentement quant à l'heure de prise en charge sur la Terre & Mer 3. Cependant, comme vous l'avez indiqué dans votre message, cette ligne est également une ligne commerciale et dessert la gare SNCF afin que les travailleurs puissent également prendre leurs trains ou rejoindre leurs lieux de travail sur Lamballe. Mais il est également important de noter que cette ligne effectue un retour en direction de Pléneuf pour acheminer les usagers souhaitant se rendre sur Pléneuf ainsi que les scolaires se rendant dans les établissements scolaires J. Richepin et Ste-Anne St-Joseph. Néanmoins, pour une question de mutualisation de moyens, entre autres, il n'est pas envisagé de changer ce mode de fonctionnement pour la rentrée 2025. Nous prenons toutefois votre réclamation en considération et ne manquons pas de la transférer auprès du service mobilités de Lamballe Terre & Mer,	18/03/2025		

22/03/2025	Maroué	Chrono	Bonjour, Je viens d'appeler vos services pour effectuer plusieurs réservations ! Cependant je n'ai pas pu réserver mon trajet pour mon mari et moi pour lundi 24/03/2025, sous prétexte que c'est trop tard. J'utilise ce service depuis peu, (1 semaine exactement) à chaque fois que j'appelle, j'ai demandé la semaine dernière jusque quand on avait pour réserver pour la semaine suivante ! On m'a répondu jusqu'au samedi avant 17h ! Et là on me refuse la réservation sous prétexte que c'est trop tard ! NOUS ALLONS FAIRE COMMENT POUR NOUS RENDRE SUR NOTRE LIEU DE TRAVAIL ET RENTRER CHEZ NOUS LE SOIR ? Ceci est vraiment inacceptable car l'erreur a été commise par vos services ! Je suis vraiment dans une situation plus que délicate à cause de vos services. Je suis vraiment très en colère car on m'a donné une mauvaise information.	Bonjour Madame, Nous accusons la bonne réception de votre réclamation et comprenons votre mécontentement. Il doit cependant s'agir d'un malentendu car le réseau Distribus a toujours proposé un service de transport à la demande avec les horaires suivants : Pour les réservations du mardi au samedi : la veille avant 17h par téléphone (avant 15h via l'application), Pour les réservations du lundi : le vendredi avant 17h (avant 15h via l'application), Nous nous excusons néanmoins pour le désagrément et espérons vous revoir sur le réseau Distribus,	24/03/2025		
02/05/2025	Hénon	LS9	Bonjour, Ma fille n'a pas eu de passage de bus ce matin au champ Clineuf avec la ligne 9 pour le collège de sacré coeur, aucun message pour prévenir 😖, j'ai dû l'emmener à Lamballe et je suis arrivée en retard au travail. y aura-t-il un bus ce soir ? Le bus fera t'il le pont les autres semaines ? Cordialement	Bonjour Madame, Veuillez m'excuser pour cette réponse tardive mais j'ai appris au cours de la journée que la ligne LS 9 n'avait pas été assurée vendredi matin à la suite d'un problème de véhicule. Etant absente vendredi, je n'ai pas pu transmettre l'information. Les services scolaires seront bien assurés le vendredi 09 mai, il s'agit là d'un problème technique, Veuillez nous excuser pour le désagrément,	05/05/2025		

20/05/2025	Saint-Alban	BzhGo2	Bonjour cela fait deux matins que mon enfant n'a pas son bus le matin en partance de st Alban et en direction du collège à Pléneuf val André. Le bus qui suit s'arrête pour le dire qu'il y a un problème technique mais qu'il n'a pas assez de place pour monter tout le monde. Donc ça fait 2 matins que mo. Fils nous appelle pour nous dire que le bus n'est pas là. Donc nous l'emmenons. On paye une prestation, on aimerait quand même être prévenu à l'avance, que ça arrive une fois mais 2 fois de suite quand même. Merci de nous dire ce qu'il en est	Bonjour Madame, Nous avons effectivement été informé que la BreizhGo 2 n'avait pas été effectuée 2 jours de suite en raison d'une absence de conducteur. Cependant, nous recevons l'information après l'horaire du service et ne sommes donc pas en capacité de vous en informer en temps et en heure. Le service exploitation m'a bien confirmé que le service serait assuré sans faute demain matin, Veuillez nous excuser pour le désagrément,	20/05/2025		
20/05/2025	Planguenoual	BzhGo2	Passage de bus Bonjour ma fille devait prendre le bus à Planguenoual le problème normalement deux bus devaient passer à 10 mns d'intervalle le problème 1 seul bus est passé il y avait trop d élève à rentrer il a fallu que j'emmène ma fille au collège à Pléneuf je ne peux pas faire le trajet tous les jours je travaille moi aussi avec des horaires atypiques Pouvez-vous me dire si demain il y aura bien deux bus à passer à la salle des fêtes à Planguenoual Cordialement	Bonjour Madame, Nous avons effectivement été informé qu'un service de la BreizhGo 2 n'avait pas été effectuée 2 jours de suite en raison d'une absence de conducteur. Cependant, nous recevons l'information après l'horaire du service et ne sommes donc pas en capacité de vous en informer en temps et en heure. Le service exploitation m'a bien confirmé que le service serait assuré sans faute demain matin, Veuillez nous excuser pour le désagrément,	20/05/2025		

27/05/2025	Bréhand	LS9	Bonjour je souhaite être rappelé car j'ai mon enfant qui a encore été oublié. Or mon enfant étant en béquille et a été déposé à plus de 1 km de son arrêt de bus, je trouve ça. Inadmissible ce n'est pas la première fois que je fais une réclamation. Merci de me recontacter	Bonjour Monsieur, Veuillez m'excuser, je n'ai pas eu le temps de vous rappeler ce jour. Cependant, je vous confirme avoir bien reçu votre réclamation ainsi que celle que vous aviez faite auprès de ma collègue de la centrale d'appels. La conductrice habituelle du service est absente en ce moment et elle est remplacée par des conducteurs qui ne savent pas nécessairement où situer l'arrêt. Suite à votre première réclamation, j'avais déjà demandé au transporteur de repasser la consigne aux remplaçants de bien effectuer l'arrêt. Et pour faire suite à mon premier rappel, je viens une nouvelle fois de les relancer. Veuillez nous excuser pour le désagrément,	28/05/2025		

10/06/2025	Hénansal	T&M4	J'ai attendu de 12h55 à 13h15 aucun bus n'est passé à Hénansal es ce normal ?	Bonjour Monsieur, Veuillez excuser ma réponse tardive mais étant en pleine période d'inscriptions, je reçois de nombreuses sollicitations et peine à répondre rapidement. Concernant votre demande, je viens de procéder à la vérification et l'arrêt Hénansal Stade a bien été desservi le 10 juin dernier à 13h05. Néanmoins, suite à une panne de véhicule, un car de remplacement blanc (sans les stickers Distribus) avait effectué la ligne ce jour-là. Il s'agit peut-être d'une confusion suite aux couleurs du véhicule.	11/06/2025		

25/07/2025	Erquy	Chrono 2	Bonjour, Inadmissible. J'ai réservé via l'application un trajet ce matin pour un départ à 12h. Aucune indication sur l'appli me précise qu'une réservation ne peut se faire que la veille au plus tard! Pire, ma demande et accepter et validée! Et au moment même où je me fais refouler de la navette (au motif précisément que ma réservation n'aurait pas dû être prise en compte) je reçois un message de l'appli me souhaitant… Bon VOYAGE !! Si ce n'est pas se foutre de la gueule du client !!! Merci Distribus.	Bonjour Monsieur , Nous comprenons tout à fait votre mécontentement et nous excusons pour cet incident. Nous nous rapprochons de notre prestataire pour qu'il fasse le nécessaire pour rétablir les plages de réservations de l'appli. Nous vous confirmons que les réservations ne sont possibles que jusqu'à 15h la veille via l'appli et 17h par téléphone. Toutefois, nous tenons à vous signaler que cette erreur ayant été décelée dès le matin , un message vous a été laissé sur votre répondeur pour vous informer que votre réservation ne pourrait être maintenue. Nous vous assurons faire le nécessaire pour qu'un tel désagrément ne se reproduise pas. Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne fin de journée.	25/07/2025	Merci d'avoir pris le temps de me répondre et me donner ces explications… C'est pas tant le fait de n'avoir pu monter dans la navette l'origine de mon mécontentement, mais, au-delà du bug de l'application, c'est surtout l'accueil exécrable des conducteurs qui semblaient m'attendre « de pied ferme » me refoulant de manière un peu abrupte sans un mot d'excuse ni une once compassion alors qu'ils ont bien vu que j'étais sincère et surtout dans l'embarras… Encore merci pour votre retour, Cordialement	

28/08/2025	Erquy	T&M4	L'OT d'Erquy nous a contacté pour 2 réclamations concernant la ligne 4 qui ne serait pas passée : le 22/08 à 12h42 à Erquy Eglise vers Lamballe le 28/08 à Erquy 9h20 aux Jeannettes	Bonjour, Nous avons été contactés hier par le bureau d'Erquy, pour nous signaler 2 disfonctionnements ce mois-ci sur la ligne Terre&Mer 4 qui ne serait pas passée : le 22/08 à 12h42 à Erquy Eglise vers Lamballe Hier, le 28/08 à Erquy 9h20 aux Jeannettes Suite contrôle de notre service exploitation (les véhicules sont géolocalisés), les retours sont les suivants : Pour le 22/08, le car est passé à 12h59 soit 17 mn de retard. La conductrice est convoquée à son retour de congés, car le service exploitation n'a pas été informé de difficultés particulières. Pour le 28/08, le véhicule est passé à 9h31 aux Jeannettes soit 11 mn de retard. Ce service était affecté à un nouveau conducteur qui reconnait s'être trompé sur l'itinéraire et avoir généré du retard en se recalant sur le bon itinéraire. Nous vous prions de nous excuser pour ces incidents et vous assurons faire le nécessaire pour éviter qu'ils ne se reproduisent.	29/08/2025		

01/09/2025	Saint-Trimoël	Chrono	Bonjour, Je voudrais réserver le Distribus pour ma fille de 12 ans pour la plupart des mardis en période scolaires à partir de la gare SNCF de Lamballe à 17h25 à destination de mon domicile :(limite Penguily/Saint Glen/La Malhoure). Or il est impossible de saisir mon adresse sir me site de réservation en ligne. Merci beaucoup par avance pour votre retour et confirmation de réservation a partir du mardi 9 septembre. Cordialement	Client rappelé pour créer son adresse dans le back office.	03/09/2025		
09/09/2025	Quessoy	LS28	Une maman nous signale que le conducteur de la LS28 n'attend pas que les enfants soient installés le matin pour redémarrer	J'ai fait le point avec le conducteur pour rappeler les consignes de sécurité.	15/09/2025		
19/09/2025	Erquy	T&M4	Bonjour, Je suis un usager de la ligne 4, qui a déjà été réduite des jours fériés et des dimanches notamment par manque d'affluence. Les composteurs été régulièrement en panne sur les bus, mais là c'est assez systématique, sur plusieurs bus, au point que les chauffeurs en rient. Mon dernier voyage, 10 personnes, 0 rentrée, gratuit pour tout le monde. Sauf que moi je rus moins, a la fin de l'année on constatera une affluence misérable, forcément, ce qui pourrait justifier, suppression, allègement. Alors pourquoi ? Négligence ? J'espère que ce n'est que ça mais je la trouve très a propos. Assez pour en informer les autres intervenants sur la mobilité. Cdlt,	Bonjour Monsieur, Tout d'abord nous vous prions d'accepter toutes nos excuses pour ce retour tardif. En raison d'un flux important de message en période de vacances scolaires, votre message à manquer à notre vigilance. Nous sommes bien conscients des dysfonctionnements des valideurs sur la ligne Terre&Mer4. Nous rencontrons des difficultés quant à la maintenance de ces appareils. Nous devrions très prochainement pouvoir rétablir leur fonctionnement au regard des dernières avancées de notre billetticien (prestataire de la solution de validation). Toutefois nous ne pouvons que déplorer cette situation et vous assurons qu'elle est prise en compte dans les données de fréquentation afin de ne pas impacter le bilan de la ligne. Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne fin de journée.	16/10/2025		

15/09/2025	Qunitenic	LS48	Mme m'informe que la conductrice de la LS 48 ne supporte pas le bruit des enfants et s'arrête donc en plein milieu de la route ou en sortie de virages pour les faire taire. La mairie a été prévenu par plusieurs parents d'élèves Mme nous fait remonter que la conductrice continue toujours de s'arrêter a des moments inopinés. Les parents vont devoir déposer plainte si ce comportement perdure Mme fait également remonter le comportement inadapté de la conductrice Mme nous fait également remonter qu'elle est très inquiète du fait que la conductrice s'arrête à des endroits très dangereux, au milieu de la route. Elle a suivi un soir le car pour vérifier les dires de sa fille, le car a bien fait un arrêt au milieu de la route en sortie de virage. C'était le cas hier soir. Mme fait également remonter que les enfants n'auraient pas le droit de monter dans le car si leur manteau est mouillé, demande à l'enlever et le mettre dans le sac. Les parents se sont regroupés pour en discuter, ils sont inquiets, laissent la fin de semaine pour voir si la conductrice change d'attitude, sinon feront en sorte de trouver une solution ensemble pour le retour le soir de leurs enfants.	J'ai fait le point avec la conductrice. Avec l'accompagnatrice, elles ont essayé de faire comprendre aux enfants qu'ils ont le droit de parler, mais pas de crier. Il faut savoir qu'ils sont 61 à bord, ce qui peut vite créer beaucoup de bruit. La conductrice leur demande donc de baisser le volume et, si ce n'est pas respecté, elle s'arrête. Elle précise toutefois qu'elle ne s'arrête jamais dans des endroits dangereux, car elle accorde une grande importance à la sécurité. Elle peut s'arrêter parfois lors de croisements avec d'autres véhicules lourds. Concernant les manteaux, la conductrice ne demande pas aux enfants de ne pas monter avec un manteau mouillé, mais elle insiste pour qu'ils rangent bien leurs affaires dans leur sac afin de ne rien oublier à bord. Enfin, le maire de Quintenic est intervenu hier soir (lundi 22/09) à bord du véhicule pour sensibiliser les enfants à l'importance de ne pas crier.	23/09/2025		
22/09/2025	Pléneuf Val André	T&M3	La fille de Mme n'a pas vu le car de la ligne 3 (Terre et Mer) passer à 7h44 au Minihy vers Lamballe.	La géolocalisation du véhicule atteste de la desserte de l'arrêt à 7h48 soit un léger retard.	22/09/2025		

01/10/2025	Erquy	LS20	Bonsoir, Je me permets de vous contacter concernant les journées Jeudi 18 Septembre, Vendredi 19 Septembre (pas de bus à passer) et du jeudi 02 octobre 2025, durant lesquelles vos services n'ont pas pu être assurés en raison du mouvement social national. Cette situation ayant eu un impact direct sur les déplacements de mes 2 enfants, je souhaite savoir quelles démarches entreprendre afin d'obtenir une indemnisation ou un geste commercial compensatoire. Je vous remercie par avance pour votre retour et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.	Bonjour Madame, Tout d'abord, nous tenons à vous adresser nos excuses pour la gêne occasionnée lors de ces journées et comprenons que votre organisation personnelle ait été impactée. Néanmoins, votre demande de geste commercial suite aux mouvements sociaux nationaux ou absence du conducteur ne peut malheureusement pas être accordée. En effet, l'abonnement au transport scolaire est une participation familiale dont le montant est fixé par le Conseil d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer. Celle-ci ne représente qu'une part marginale du coût global du service de transport pris en charge par la Collectivité. Ainsi, la Collectivité accepte d'effectuer un remboursement partiel de cette participation uniquement lors d'un changement d'établissement ou un déménagement en cours d'année scolaire. En vous remerciant par avance de votre compréhension,	02/10/2025		

23/10/2025	Lamballe (Maroué)	Chrono	Bonjour, je reviens vers vous au sujet de l'abonnement de Mme de 4 titres 10 voyages citadines car il semblerait qu'il y ait eu finalement une erreur. Mme souhaitait avoir un abonnement CHRONO et n'a de fait pas reçu la bonne carte. Quelle démarche peut ête envisagée pour rectifier cette erreur et transférer le chargement des titres déjà réglés vers l'autre carte demandée à la place ?	Bonjour Madame, Les titres chargés sur la carte de Madame concordent avec la demande réalisée de 4 carnets de 10 titres Citadines qui correspondent au chèque de 20€ réceptionné par nos services. La carte Korrigo est un support sur lequel nous pouvons ajouter des titres mais malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de les supprimer une fois que la vente a été effectuée. Aussi, j'invite Madame à, soit nous renvoyer un chèque pour des titres ou un abonnement Tous Services, soit se rendre auprès de l'Office du tourisme qui sont également en mesure de le faire, afin qu'elle puisse emprunter le service Chrono'. Je reste à votre disposition si besoin,	23/10/2025	Bonjour, je reviens vers vous au sujet de la situation de Mme. Mme étant malvoyante et a fait une erreur lors de la commande de sa carte, elle souhaiterait que vos services procèdent à son remboursement. Ses coordonnées sont les suivantes :	Bonjour Madame, Nous avons recontacté Mme et nous avons trouvé un arrangement avec elle. Cordialement,
04/11/2025	Hénon	LS9	Ce matin la LS 9 est passé devant l'arrêt HENON LE CHAMP CLINEUF mais ne s'est pas arrêté.	La conductrice avait été informée par SMS de la création du nouvel arrêt, mais elle n'avait pas reçu le message. Je l'ai contactée par téléphone : le nouvel arrêt sera donc desservi dès ce soir. Avec nos excuses.	04/11/2025		

04/11/2025	La Poterie	LS5	Bonjour, Hier soir, lorsque ma fille est montée dans le car, le chauffeur qui la reconnu lui a demandé si elle descendait bien à la Poterie. Lorsqu'elle lui a confirmé, il lui a indiqué qui ne s'arrêterait pas à la poterie pendant 2 semaines et lui a demandé de prendre le car 22 qui se trouve tout à bout du parking. Elle s'est donc rendue très rapidement au car et a vérifié avec le chauffeur qui lui a dit qu'il n'allait pas à la poterie. Elle ne savait donc pas ce qu'elle devait faire, les cars sont tous partis et elle s'est donc retrouvée seule sur le parking. Par chance, j ai pu venir la chercher à 17h45 en rentrant du travail. Sauf erreur, nous avons reçu aucune information concernant un changement. Pourriez-vous m'indiquer ce qu'il en est ? Ce soir, ma fille ne sachant pas quoi faire m'a rejoint à la gare de Lamballe d'où j'arrive du travail. Merci de votre retour,	Bonjour Madame, Concernant votre demande, la ligne LS 5, sur laquelle est inscrite Clara, n'est pas impactée par des travaux en ce moment. Seule la LS 11, qui effectue la desserte de Noyal et de la Poterie, était impactée par une déviation qui empêchait le car de pouvoir se rendre à la Poterie à cause d'un timing beaucoup trop serré (déviation nécessitant l'emprunt de la rocade de Lamballe). Or, Clara étant inscrite sur la LS 5, il est normal que vous n'ayez pas été informée de ces travaux car ils n'impactaient en rien ce service. J'espère que le problème ne s'est pas réitéré pour Clara, Bonne fin de journée,	05/11/2025		

26/11/2025	Lamballe	Citadine 2	Bonjour, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation de Mr né le 16 septembre 2017 et domicilié chez sa maman à Lamballe. Il est scolarisé à Notre Dame. Il a la belle saison peut aller à l'école en vélo cependant à partir de novembre la situation est plus délicate. Sa maman qui a des problèmes de santé, souffre davantage en période "humide" et à des douleurs importantes. Elle n'a pas de véhicule automobile. Actuellement, Mme et son fils, prennent le Distribus à l'arrêt situé au collège Simone Veil à 8 H10, elle le reprend pour rentrer chez elle à 8 h56 à la gare. Le soir, Mme reprend à la Guignardais à 16H16 pour revenir avec son fils à 16 H56. Madame aurait aimé que son fils prenne le bus seul mais le règlement ne l'autorise pas... Madame aimerait qu'un point d'arrêt puisse de nouveau être possible à la Ville Merrien pour faciliter son quotidien et surement celui d'autres habitants de ce quartier disposant de logements sociaux. Je vous remercie de l'attention de vous porterez à cette situation. Restant à votre disposition	Une réponse téléphonique a été apportée confirmant le refus de prendre en charge un enfant de cet âge non accompagné en charge à bord. Il a également été rappelé que l'arrêt précédent dans le lotissement était dangereux. La réclamation a été transmise au service mobilité de LTM.	26/11/2025	Les Cars Le Vacon nous ont fait part de problèmes de comportement : Plusieurs conducteurs de la citadine m'ont rapporté des faits concernant une personne prénommée XX.Elle allait chercher son fils à la sortie de l'école et le laissait dans le Distribus pendant qu'elle rentrait à vélo. L'enfant à moins de 10 ans, nous avons donc demandé au conducteur de lui préciser que selon les conditions générales il devrait être accompagné pour être dans le Distrbusi. Depuis elle insulte les conducteurs de nazi, de gaucho, …, pendant le trajet. Hier soir, pendant le trajet avec Mr, il y a eu une altercation entre elle et une autre passagère. (la 2eme personne l'a menacé en lui disant qu'elle avait un couteau et qu'elle avait de la chance que son fils était la) Beaucoup de conducteurs sont excédés par son comportement et demande que les règles lui soient rappelés.	Courrier postal adressé à Mme : Madame, Nous avons été informés que votre enfant âgé de moins de 10 ans voyageait seul à bord de la Citadine. Le personnel de conduite vous a rappelé que conformément au règlement d'exploitation, « l'accès aux véhicules est interdit aux enfants âgés de moins de dix ans révolus, non accompagnés d'une personne capable de les surveiller et âgée de 12 ans révolus ». Depuis ce rappel, le personnel de conduite dit subir des invectives et insultes de votre part. D'autre part, nous avons également été avertis d'une altercation entre une autre passagère et vous -même en date du 4 décembre à bord d'un véhicule de Citadine. Aussi nous vous invitons à adopter un comportement respectueux vis-à-vis du personnel de conduite et des autres passagers, sans quoi, une mesure d'exclusion

							du service pourrait être prononcée à votre encontre. Comptant sur votre compréhension. Cordialement.

28/11/2025	Plédéliac	Chrono	Mme appelle concernant les réservations distribus de son fils. Il y a eu une erreur sur le retour du 24/11, elle avait demandé 17h35 et il a été noté à 14h. Mme me dit qu'effectivement, elle n'avait pas regardé ses mails et qu'elle aurait dû le faire pour éviter cette erreur. En revanche, son fils se serait fait "engueuler" injustement devant tout le monde par la conductrice, et celui-ci se serait fait traiter d'imbécile. Il avait les larmes aux yeux et la maman ne comprends pas cet acharnement.	J'ai eu la conductrice qui m'affirme ne pas l'avoir engueulé ni traité d'imbécile. La conductrice peut parfois paraître un peu brusque dans sa manière de s'exprimer, ce qui a pu contribuer au malentendu. Je lui rappelé l'importance d'une communication calme et respectueuse avec les clients.	04/12/2025		Bonjour Madame , Nous avons recontacté Mme et nous avons trouvé un arrangement avec elle. Cordialement,

27/11/2025	Saint-Glen	Chrono 1	Je reviens sur la Réservation de Distribus du mercredi 5 Novembre 2025 dont le retour était prévu pour 17 h 35, et dont le lendemain 6.11.2025 à 17 H 35, un mail m'a été adressé, par le Service Réservation Distribus. Je n'ai pas pu le faire avant, pour des raisons médicales, et du fait d'une panne d'Internet Fibre depuis la dernière semaine d'Octobre 2025. Je suis arrivée à la Gare Routière SNCF à 17 H 37. C'était important, que je me rende à Lamballe, suite à une déclaration de sinistre, et ayant un technicien de chez Orange - France Telecom, qui devait se déplacer pour le 14 Novembre 2025, afin de constater ce qu'il en était de ladite panne, et d'une situation qui avait commencée par un orage du 25.07.2025, où la foudre est tombée - je pense au pied du mur de la maison, apparemment, devant une petite fenêtre. Renouvelée et a été intensifié dans la dernière semaine d'Octobre 2025, coupure de courant, comme beaucoup d'entre nous. Le technicien en électricité a détecté un problème a l'arrivée de la fibre dans l'armoire électrique, causant des baisses de tension sur la liveboxe fibre (télévision et téléphonie, ainsi que pour internet, depuis) et de ce qui est répertorié en sur mon Espace Client Orange, en téléphonie. Tout ce qui est connecté internet, par Orange-France Telecom a été impacté, y compris mon téléphone portable, qui a besoin d'être changé (constaté à la Boutique Orange France Telecom, en novembre) je suis obligée de le recharger toutes les 4 h environ. Un rendez-vous est prévu en date du 5.12.2025 avec un électricien spécialisé, prestataire EDF pour la fin de ce sinistre.	Bonjour Madame, Nous avons bien pris connaissance de votre message. Concernant votre absence, nous comprenons tout à fait le caractère exceptionnel de cet évènement. Concernant votre demande de prise en charge au niveau de votre terrasse, nous ne pouvons pas accéder à votre demande. En effet, les conducteurs ne doivent pas circuler ou manœuvrer sur des terrains privés. D'autre part, la prise en charge nécessiterait une sortie sur la voie publique en marche arrière, ce qui est interdit et dangereux. Enfin, la prise en charge est limitée aux places disponibles et certaines journées sont trés chargées ne nous permettant pas de répondre à l'ensemble des demandes et notamment les plus tardives, comme ce fut le cas pour votre réservation pour le 25/11, passée la veille après 16h. Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne fin de journée.	05/12/2025		

			Les appels téléphonique arrivent sur le répondeur, automatiquement, ou en "appels téléphonique manqué". Raison pour laquelle le conducteur, n'a pas pu me joindre sur mon téléphone portable, avant de prendre la route, car il m'a informé, arrivée à la maison, de par la communication téléphonique qu'il avait 4 personnes dans le Distribus. J'ai appelé de mon téléphone fixe le conducteur du Distribus. J'avais commandé des cartouches d'encre, chez un commerçant lamballais, élément qui devait être testé, si l'imprimante, se trouvant près de ladite fenêtre avait été touché par l'impact de la foudre, qui avait commencé en ce 5 Juillet 2025. J'avais un rendez-vous médical et, de plus à l'aller, nous venions de trouver la solution, plus celle de la suggestion du Cabinet d'Infirmières de Saint Glen, pour que je puisse monter dans le Distribus, parce que depuis mon opération chirurgicale, c'était un peu difficile avec la marche qui s'abaisse du Distribus, de pouvoir monter dedans, d'une part : - d'une vertèbre fracturée (opérée au CHU de Rennes) le 2.04.2025 - de Prothèse de Hanche (opérée au même CHU) et qui a été reportée du 2.04.2025 au 12.09.2025, pour des raisons de récupération physique et psychologique, d'anesthésie. En effet, devant le portail et la porte d'entrée principale de la maison, il n'y a pas de trottoir, je demeure en zone rurale. Suite à la terrasse devant la grande baie vitrée, et se continuant devant la petite porte				

			du garage, c'est bitumé. J'ai donc pu mettre en bordure de ce "trottoir aménagé" un "marchepied" de caravane, et je suis montée sans trop de difficultés le 19.11.2025. Nous en avions discuté avec Evelyne, conductrice, que je connais depuis longtemps, en utilisant ce moyen de transport partagé. Depuis le 19.11.2025, et souhaitant réserver pour le 25.11.2025, ayant une réunion sur Lamballe, j'ai téléphoné la veille vers 16 h 15 - 16 h 30 et il n'y avait pas de possibilité ni à l'aller, ni au retour. Je me pose des questions. Une copie de ce courriel, mon médecin traitant, en sera destinataire, par ce même envoi, il fallait bien que je rentre à mon domicile !!!!! et j'ai utilisé un taxi. Mais, c'est surtout que ce soit noté dans mon dossier, pour que le véhicule aille jusqu'à la partie bitumée, - où j'ai repéré de placer le marchepied pour faciliter la montée dans le Distribus, avec la marche qui descend, - allant jusqu'à la petite porte de garage, Que ce détail "de prise en charge" aller et retour, soit noté dans mon dossier, car normalement, une troisième opération est prévue, en début d'année 2026. Je vous souhaite bonne réception de ce mail, Et, dans cette attente, d'une réponse de votre part, car il peut y avoir des exceptions, et des imprévus, et des aménagements Je vous souhaite bonne réception de ce mail. Cordialement. Je reviens sur la Réservation de Distribus du mercredi 5 Novembre 2025 dont le retour était prévu pour 17 h 35, et dont le lendemain 6.11.2025 à 17 H 35, un mail m'a				

			été adressé, par le Service Réservation Distribus. Je n'ai pas pu le faire avant, pour des raisons médicales, et du fait d'une panne d'Internet Fibre depuis la dernière semaine d'Octobre 2025. Je suis arrivée à la Gare Routière SNCF à 17 H 37. C'était important, que je me rende à Lamballe, suite à une déclaration de sinistre, et ayant un technicien de chez Orange - France Telecom, qui devait se déplacer pour le 14 Novembre 2025, afin de constater ce qu'il en était de ladite panne, et d'une situation qui avait commencée par un orage du 25.07.2025, où la foudre est tombée - je pense au pied du mur de la maison, apparemment, devant une petite fenêtre. Renouvelée et a été intensifié dans la dernière semaine d'Octobre 2025, coupure de courant, comme beaucoup d'entre nous. Le technicien en électricité a détecté un problème a l'arrivée de la fibre dans l'armoire électrique, causant des baisses de tension sur la liveboxe fibre (télévision et téléphonie, ainsi que pour internet, depuis) et de ce qui est répertorié en sur mon Espace Client Orange, en téléphonie. Tout ce qui est connecté internet, par Orange-France Telecom a été impacté, y compris mon téléphone portable, qui a besoin d'être changé (constaté à la Boutique Orange France Telecom, en novembre) je suis obligée de le recharger toutes les 4 h environ. Un rendez-vous est prévu en date du 5.12.2025 avec un électricien spécialisé, prestataire EDF pour la fin de ce sinistre. Les appels téléphonique arrivent sur le répondeur, automatiquement, ou en "appels téléphonique manqué". Raison pour laquelle le conducteur, n'a pas pu me joindre sur mon téléphone portable, avant de prendre la route, car il m'a informé, arrivée à la maison, de par la communication téléphonique qu'il avait 4 personnes dans le Distribus.				

			J'ai appelé de mon téléphone fixe le conducteur du Distribus. J'avais commandé des cartouches d'encre, chez un commerçant lamballais, élément qui devait être testé, si l'imprimante, se trouvant près de ladite fenêtre avait été touché par l'impact de la foudre, qui avait commencé en ce 5 Juillet 2025. J'avais un rendez-vous médical et, de plus à l'aller, nous venions de trouver la solution, plus celle de la suggestion du Cabinet d'Infirmières de Saint Glen, pour que je puisse monter dans le Distribus, parce que depuis mon opération chirurgicale, c'était un peu difficile avec la marche qui s'abaisse du Distribus, de pouvoir monter dedans, d'une part : - d'une vertèbre fracturée (opérée au CHU de Rennes) le 2.04.2025 - de Prothèse de Hanche (opérée au même CHU) et qui a été reportée du 2.04.2025 au 12.09.2025, pour des raisons de récupération physique et psychologique, d'anesthésie. En effet, devant le portail et la porte d'entrée principale de la maison, il n'y a pas de trottoir, je demeure en zone rurale. Suite à la terrasse devant la grande baie vitrée, et se continuant devant la petite porte du garage, c'est bitumé. J'ai donc pu mettre en bordure de ce "trottoir aménagé" un "marchepied" de caravane, et je suis montée sans trop de difficultés le 19.11.2025. Nous en avions discuté avec Evelyne, conductrice, que je connais depuis longtemps, en utilisant ce moyen de transport partagé. Depuis le 19.11.2025, et souhaitant réserver pour le 25.11.2025, ayant une réunion sur Lamballe, j'ai téléphoné la veille vers 16 h 15 - 16 h 30 et il n'y avait pas de possibilité ni à l'aller, ni au retour. Je me pose des questions. Une copie de ce courriel, mon médecin traitant, en sera destinataire, par ce même envoi, il fallait bien que je rentre à mon				

			domicile !!!!! et j'ai utilisé un taxi. Mais, c'est surtout que ce soit noté dans mon dossier, pour que le véhicule aille jusqu'à la partie bitumée, - où j'ai repéré de placer le marchepied pour faciliter la montée dans le Distribus, avec la marche qui descend, - allant jusqu'à la petite porte de garage, Que ce détail "de prise en charge" aller et retour, soit noté dans mon dossier, car normalement, une troisième opération est prévue, en début d'année 2026. Je vous souhaite bonne réception de ce mail, Et, dans cette attente, d'une réponse de votre part, car il peut y avoir des exceptions, et des imprévus, et des aménagements Je vous souhaite bonne réception de ce mail. Cordialement.				

01/12/2025	Lamballe	Citadine1	Bonjour Mr/Mme Ma fille née le 02/09/2013 est au collège Simone VEIL de Lamballe en 5eme et habite Lamballe. Elle a une carte scolaire distribus pré payé pour l'année scolaire 2025-2026 A cause de son handicap visuel elle prend le distribus la citadine du collège Simone Veil a l'arrêt bus Clemenceau de l'Intermarché de Lamballe à 17h10 à la sortie du collège car c'est une ligne directe qui ne passe pas par la gare routière , sans correspondance Ça a été recommandé par son instructeur de locomotion Jérôme de l'association Voir ensemble de Lamballe qui prend en charge les adolescents malvoyants du secteur C'est pour cela que je vous écris pour vous demander de la laisser exceptionnellement prendre la ligne 2 de distribus la citadine du collège à Intermarché pour son transport scolaire En espérant un retour favorable de vous prie prendre en considération mes sincères salutations Sa Maman	Bonjour Madame , J'accuse la bonne réception de votre demande et en ai échangé avec votre fille ce soir à l'arrêt du collège Simone Veil. Effectivement, si cela convient plus aux besoins et habitudes de Sarah d'utiliser la Citadine pour se rendre et revenir du collège, cela est tout à fait possible. Néanmoins, elle est inscrite sur la ligne LS 52 qui effectue la navette entre le collège et la gare SNCF puis Beaulieu. La Citadine qu'elle utilise actuellement ne rentre pas dans le cadre de l'abonnement scolaire puisqu'il s'agit d'une ligne dite "commerciale" qui peut transporter tous les usagers le souhaitant sur présentation d'un titre de transport valide, soit acheté auprès d'un dépositaire ou bien du conducteur. Ainsi, si elle n'a pas besoin d'utiliser la LS 52, je vous propose de procéder au remboursement de l'abonnement scolaire de 170€ afin que vous puissiez lui commander une carte Korrigo (gratuite) et lui charger soit un abonnement mensuel (à renouveler chaque mois) à 11€ ou bien des lots de 10 tickets à 5€. Pour ce faire, je vous invite à me retourne par courrier la carte de transport scolaire qu'elle a reçu avec une copie de votre RIB.	02/12/2025		

11/12/2025	Trégomar	Chrono 1	Bonjour, Cela fait plusieurs mois qu'un distribus se permet de faire demi-tour à l'intérieur de ma cour tous les matins à 7h. Je trouve cela déplacé et gênant pour moi, d'autant qu'il est facile de circuler dans le village et de faire demi-tour ailleurs. Ma cour n'est pas un rond-point ! J'habite 12 rue du moulin à vent à Trégomar. Il en est de même pour ma voisine au numéro 10. Merci d'informer vos chauffeurs de faire demi-tour ailleurs Bonne journée Cordialement	Bonjour Madame, Suite à votre réclamation, un rappel a été effectué auprès de tous les conducteurs du service Chrono' afin qu'ils réalisent les demi-tours ailleurs que sur votre terrain et celui de votre voisine. Si toutefois vous constatez que certains conducteurs ne respectent pas la consigne, n'hésitez pas à revenir vers moi. Veuillez nous excuser pour le désagrément,	15/12/2025		
13/12/2025	Hénanbihen	Chrono 1	Mr m'indique que ce n'est pas la première fois que le conducteur n'honore pas la réservation. Le client est mis en statut absent alors qu'apparemment les enfants de Mr étaient prêts devant le domicile.	Vu avec le conducteur, ce n'est pas la première fois que ses enfants ne sont pas à l'heure devant le domicile. Les clients doivent impérativement être présents devant leur domicile à l'heure indiquée dans le mail envoyé la veille. Tout retard impacte l'ensemble des autres clients. Les conducteurs ne peuvent donc pas attendre systématiquement ni appeler en cas d'absence. D'autre conducteurs m'indiquent que c'est très régulièrement avec ces personnes.	17/12/2025		
19/12/2025			Bonjour, Mme nous contacte car la ligne LS23 serait très régulièrement en retard le soir, elle partirait en dernier de la gare routière, ses enfants doivent arriver à 17h51 à leur arrêt ils arriveraient plutôt en très 18h05 et 18h15. Le transporteur est ROUILLARD, Mme Olivier aimerait être rappelée				

Sur l'exercice considéré, nous comptabilisons 33 réclamations soit une moyenne de moins de 3 réclamations/mois dont les réponses sont formulées :

- 30% le jour même
- 33% sous 1 jour
- 15% sous 2 à 3 jours
- 9% sous 4 à 5 jours
- 9% sous 6 à 10 jours
- 3% sous + de 15 jours (concerne 1 réclamation)

Les objectifs contractuels indiquent un délai de réponse de 15 jours ouvrés.

9 LES ELEMENTS COMPTABLES ET FINANCIER

9.1 Compte d'exploitation

		Exercice 6 CEXP AVENANT 9	Exercice 6 CEXP REALISE	Exercice 5 CEXP REALISE	ECART N/contrats
Charges directes transports		**2 844,02**	**3 363,47**	**3 286,15**	**519,44**
	Personnel de conduite	**1 181,59**	**1 475,30**	**1 439,52**	**293,72**
	Frais kilométriques	**311,38**	**418,51**	**460,27**	**107,13**
	Entretien maintenance des véhicules (hors personnel)	**199,20**	**200,37**	**189,26**	**1,17**
	Sous-traitance transports de voyageurs	**539,08**	**684,58**	**665,98**	**145,50**
	Coût de mise à disposition du matériel roulant	**612,77**	**584,70**	**531,12**	**- 28,07**
Charges indirectes d'exploitation		**954,05**	**1 112,36**	**1 107,56**	**158,31**
Personnel hors conduite		**381,39**	**508,32**	**533,75**	**126,93**
	Personnel d'exploitation	**38,57**	**127,67**	**132,80**	**89,10**
	Personnel commercial	**160,52**	**176,97**	**184,78**	**16,45**
	Personnel de maintenance	**127,30**	**113,72**	**119,41**	**- 13,58**
	Personnel administratifs/supports	**39,87**	**64,18**	**69,41**	**24,31**
	Direction	**15,12**	**25,78**	**27,34**	**10,66**
	Autres catégories de personnel	**-**	**-**	**-**	**-**
Charges relatives aux éléments fixes du réseau		**172,48**	**227,23**	**218,99**	**54,75**
	Dépots	**158,77**	**214,87**	**206,69**	**56,10**
	Agence commerciale	**-**	**-**	**-**	**-**
	Equipements réseau	**11,62**	**10,00**	**10,00**	**- 1,62**
	Autres locaux d'exploitation	**-**	**-**	**-**	**-**
	Autres charges relatives aux éléments fixes	**2,09**	**2,36**	**2,30**	**0,27**
Frais commerciaux et marketing		**76,98**	**69,20**	**53,29**	**- 7,78**
	Fournitures	**29,69**	**32,52**	**29,77**	**2,83**

	Publicité - communication	**14,96**	**19,29**	**12,00**	**4,33**
	Etudes et enquêtes	**2,00**	**-**	**-**	**- 2,00**
	Commissions dépositaires	-	-	-	-
	Autres charges de marketing	**30,33**	**17,39**	**11,52**	**- 12,94**
Frais généraux		**239,26**	**257,35**	**255,77**	**18,10**
	Fournitures	**48,38**	**51,08**	**51,22**	**2,70**
	Assurances (hors matériel roulant)	**9,05**	**11,42**	**4,65**	**2,37**
	Formations (non comprises dans la masse salariale)	**23,91**	**14,50**	**14,41**	**- 9,40**
	Informatique et logiciels d'exploitation	**46,96**	**56,21**	**44,77**	**9,25**
	Assistance technique	**55,08**	**96,08**	**114,37**	**41,00**
	Redevances STACBA	-	-	-	-
	Honoraires	**46,73**	**14,72**	**14,99**	**- 32,02**
	Autres	**9,15**	**13,34**	**11,36**	**4,19**
Impôts et taxes		**83,95**	**50,26**	**45,76**	**- 33,68**
Total des charges indirectes		**954,05**	**1 112,36**	**1 107,56**	**158,31**
Total des charges d'exploitation		**3 798,08**	**4 475,83**	**4 393,71**	**677,75**
Total Recettes		**3 958,75**	**4 649,33**	**4 671,72**	**690,57**
	Subvention forfaitaire d'exploitation (SFE)	3 603,82	4 317,10	4 247,15	713,28
	Recettes scolaires	276,10	280,17	374,85	4,07
	Recettes tarifaires (RT1)	78,69	52,06	49,73	- 26,63
	Recettes annexes (RT2)	0,15	-	-	- 0,15
Marges et aélas		**160,68**	**173,50**	**278,01**	

Le compte d'exploitation de l'exercice 6 est cohérent avec celui original avant indexation post avenant N°9.

Il est adossé à la comptabilité analytique de la CAT afin de déterminer un compte d'exploitation dédié. Les méthodes appliquées demeurent identiques aux précédents exercices.

Recettes

Les recettes sont en légère diminution de -0,5 point sur l'exercice 6 vs l'an dernier avec 22K€ de recettes en moins.

Cette diminution s'explique par une baisse circonstancielle des recettes scolaires liée à l'effet ponctuel du changement d'opérateur d'enregistrement des inscriptions de l'an dernier, avec pour impact un changement dans la temporalité de l'enregistrement des recettes.

Les recettes commerciales sont en légère hausse de 5%. Elles demeurent néanmoins en deçà de l'objectif prévisionnel du contrat.

Charges

Les charges d'exploitation demeurent maîtrisées avec une évolution par rapport à l'an dernier de +1,9%.

- Les charges directes évoluent de 2,4% par rapport à l'an dernier, soit -77K€.

Cette augmentation de 77K€ s'explique à hauteur de +36K€, soit 46% de la variation, par l'évolution du taux horaire des effectifs du personnel de conduite de 2,5%.

L'évolution du parc Chrono, avec le remplacement intégral du parc, a entrainé de forts investissements. Le cout de mise à disposition du matériel roulant augmente de +54K€ par rapport à l'an dernier.

L'indexation de la sous-traitance impacte pour +19K€ la variation du cout annuel.

Par ailleurs les frais kilométriques ont connu une diminution de -42K€ grâce à une diminution de l'indice gasoil mais également un engagement fort de Transdev en faveur d'une conduite éco responsable.

- Les charges indirectes sont stables à +0,4% par rapport à l'an dernier, soit un écart de 5K€ sur l'année.

Les frais de personnel s'affichent maîtrisés, en retrait par rapport à l'an dernier de -25K€ après une année de forte évolution avec le recrutement d'une chargée de l'offre scolaire afin de répondre au mieux aux usagers.

Cet écart favorable est compensé à hauteur de +8K€ par des dotations aux amortissements hors contrat et un budget marketing en hausse de +15K€ par rapport à l'an dernier tout en restant dans une enveloppe globale conforme au contrat initial. Cette augmentation s'explique principalement par des actions de communication plus importantes que l'an dernier.

- Les frais généraux sont stables par rapport à l'an dernier (+2K€ soit +0.6%)

Investissements :

A date, les investissements réalisés sont les suivants :

Type	Description	Mise en service	Montant
Site internet	Site internet Distribus	23/12/2019	9 450,00 €
Logiciel TAD	otpycall	01/03/2020	6 000,00 €
Logiciel TAD	Socle 10 véhicules	23/03/2020	26 425,00 €
Billettique		12/10/2020	120 814,00 €
			162 689,00 €

Type	Description	Mise en service	Montant
Girouettes	Girouettes	avr-20	28 800,00 €
SAIEV Distribus	3 écrans SAEIV - équipement complémentaire	févr-20	3 840,00 €
SAIEV Distribus	6 écrans SAEIV - équipement complémentaire	mai-20	8 544,00 €
			41 184,00 €

Des discussions sont toujours en cours sur les investissements restant à couvrir.

9.2 Ratios financiers

Recette commerciale unitaire HT par voyage commercial :
50 2 055 / 79 318 = 0,66 (n-1 : 0,63)

Coût moyen par voyage (scolaires et commerciaux) :
4 649 330/ 984 039 = 4,72 (n-1 : 4,64)

Coût moyen par kilomètre (scolaires et commerciaux) :
4 649 330/ 1 531 696 =3,03 (n-1 : 3,07)

Contribution financière par voyage (scolaires et commerciaux) :
4 317 100/ 984 039 = 4,39 (n-1 : 4,22)

Contribution financière par kilomètre (scolaires et commerciaux) :
4 317 100/ 1 531 696 = 2,82 (n-1 : 2,79)

Voyage par kilomètre (scolaires et commerciaux) :
984 039 / 1 531 696 = 0,64 (n-1 : 0,66)

Recettes par kilomètres (scolaires et commerciaux) :
4 649 330 / 1 531 696 = 3,03 (n-1 : 3,07)

10 BILAN ET PERSPECTIVES

Après une baisse des fréquentations constatées sur le précédent exercice, celles-ci se sont légèrement redressées cette année.

De nouvelles réflexions autour d'une dynamisation de l'offre à moyen constant a été engagé dès fin 2024 et mis en œuvre en juin 2025.

La mise en place à titre expérimental de nouvelles dessertes sur les Chrono's n'a pas permis à ce jour de capter de nouveaux voyageurs. Néanmoins, à l'issue du 1er trimestre 2026 et des élections municipales, la promotion du réseau pourra s'affirmer davantage.

L'année 2026 sera marquée par la fin de la billettique à fin décembre, nécessitant la mise en œuvre d'une commercialisation de titres alternative jusqu'à la fin de la CSP.

D'un point de vue matériel, le renouvellement du parc a été intégralement engagé (et au-delà avec le remplacement de tous les véhicules Chrono) pour une motorisation désormais homogène en €uro 6.

Enfin, la tension au niveau des effectifs de conduite rencontrée depuis ces dernières années demeure mais s'améliore avec une attention et un engagement constant pour le recrutement et la fidélisation de nos collaborateurs.

Aussi nous vous assurons de notre pleine mobilisation auprès des équipes de Lamballe Terre & Mer pour maintenir un service de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire.

ANNEXES

Attestations de régularité fiscale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance *Certificate number* **:** 22379941

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* **:**
SAS COMPAGNIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* **:**
7 RUE MAX LE BAIL
22000 SAINT-BRIEUC

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* **:** 575450283

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement[1] de la TVA[2] ou de l'IS[3]
Payment of VAT or corporate income tax

Cette société est une société fille d'un groupe :
- soumis au régime de l'intégration fiscale visée à l'article 223 A du code général des impôts (groupe IS) ;
- ou de consolidation du paiement de la TVA visé à l'article 1693 ter du code général des impôts (groupe TVA).

This company is a daughter company of a group :
- subject to the tax consolidation regime referred to in Article 223 A of the French General Tax Code (corporate income tax group) ;
- or consolidation of payment of the VAT referred to in article 1693 ter of the French General Tax Code (VAT group).

L'impôt sur les sociétés ou la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dû (ou due) sur le résultat d'ensemble du groupe IS ou du groupe TVA est versé par la société mère correspondante dont les coordonnées figurent ci-dessous :
The corporate income tax or value added tax (VAT) due on the total result of the corporate income tax group or VAT group is paid by the corresponding parent company whose details are given below :

Dénomination de la société mère *Name of the parent company* **:**
TRANSDEV GROUP

Adresse de la société mère *Address of the parent company* **:**
3 ALLEE DE GRENELLE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Dès lors, pour justifier de la régularité de sa situation fiscale, la société fille doit joindre à la présente attestation celle justifiant du paiement de l'impôt sur les sociétés ou de la TVA fournie par la société mère.
Therefore, in order to prove the regularity of its tax situation, the daughter company must attach to this certificate, the certificate proving the payment of corporate income tax or VAT provided by the parent company.

Date de délivrance *Date of issue* **: 16/01/2026**

Service gestionnaire *The administrative service :*
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
EQUIPE IFU 6
56 AVENUE DE METZ
93231 ROMAINVILLE CEDEX
LMMeJV 9h-16h30
Tél. : 0149911430
IFU6-DGE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

page 1/2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance *Certificate number* : 23396899

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SAS LES CARS LEVACON

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
RUE AMPERE
22400 LAMBALLE-ARMOR

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 301864062

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
 Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement(1) de la TVA(2) ou de l'IS(3)
 Payment of VAT or corporate income tax

Cette société est une société fille d'un groupe :
- soumis au régime de l'intégration fiscale visée à l'article 223 A du code général des impôts (groupe IS) ;
- ou de consolidation du paiement de la TVA visé à l'article 1693 ter du code général des impôts (groupe TVA).

This company is a daughter company of a group :
- *subject to the tax consolidation regime referred to in Article 223 A of the French General Tax Code (corporate income tax group) ;*
- *or consolidation of payment of the VAT referred to in article 1693 ter of the French General Tax Code (VAT group).*

L'impôt sur les sociétés ou la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dû (ou due) sur le résultat d'ensemble du groupe IS ou du groupe TVA est versé par la société mère correspondante dont les coordonnées figurent ci-dessous :
The corporate income tax or value added tax (VAT) due on the total result of the corporate income tax group or VAT group is paid by the corresponding parent company whose details are given below :

Dénomination de la société mère *Name of the parent company* :
SAS COACH AND TRAVEL INVESTMENT

Adresse de la société mère *Address of the parent company* :
2 RUE AMPERE ZI LA TOURELLE
22400 LAMBALLE

Dès lors, pour justifier de la régularité de sa situation fiscale, la société fille doit joindre à la présente attestation celle justifiant du paiement de l'impôt sur les sociétés ou de la TVA fournie par la société mère.
Therefore, in order to prove the regularity of its tax situation, the daughter company must attach to this certificate, the certificate proving the payment of corporate income tax or VAT provided by the parent company.

Date de délivrance *Date of issue* : **20/04/2026**

Service gestionnaire *The administrative service :*
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-BRIEUC
EQUIPE IFU
4 RUE ABBE GARNIER
22022 SAINT BRIEUC CEDEX 1

Tél. : 0296014354
SIE.SAINT-BRIEUC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

page 1/2

Attestations URSAFF

Urssaf
Au service de notre protection sociale

URSSAF ILE DE FRANCE - TGE
93518 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 0 806 804 226

Références

N°SIREN 575450283

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

UM1CUNHTWNVC23Y

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

A MONTREUIL, le 16/02/2026

SAS CIE ARMORICAINE DE TRANSPOR
7 RUE MAX LE BAIL
22000 SAINT-BRIEUC

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC

NAT / LR-116 / Attestation vigilance - LRSSAF / S2 / Novembre 2024

Urssaf
Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale — 2/2

CODE DE SÉCURITÉ

UM1CUNHTWNVC23Y

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS CIE ARMORICAINE DE TRANSPOR
7 RUE MAX LE BAIL
22000 SAINT-BRIEUC

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :
- pour un effectif moyen mensuel de 1071 salariés,
 L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 2159581 euros,
- au titre du mois de janvier 2026,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SAS CIE ARMORICAINE DE TRANSPOR 7 RUE MAX LE BAIL 22000 SAINT-BRIEUC Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2020. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	575450283

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2026.

Fait à : MONTREUIL
le : 16/02/2026

Le Directeur, Didier MALRIC

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*
*** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.*

Urssaf
Au service de notre protection sociale

URSSAF BRETAGNE
TSA 40015
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 301864062

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

2J8KOEFCF4HINM1

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

A RENNES, le 12/03/2026

SAS LES CARS LE VACON
PARC D ACTIVITE DE LA TOURELL
RUE AMPERE
22400 LAMBALLE

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Julien FLOC'H



NAT / UR-537 / Attestation vigilance - URSSAF / 53 / Février 2026

Urssaf
Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale — 2/2

CODE DE SÉCURITÉ

2J8KOEFCF4HINM1

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS LES CARS LE VACON
PARC D'ACTIVITE DE LA TOURELLE
RUE AMPERE
22400 LAMBALLE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 54 salariés,
 L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 172756 euros,
- au titre du mois de janvier 2026,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
PARC D'ACTIVITE DE LA TOURELLE RUE AMPERE	22400 LAMBALLE	30186406200098
LOT ARTISANAL LE PILAGA	22250 BROONS	30186406200031

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2026.

Fait à : RENNES
le : 12/03/2026

Le Directeur, Julien FLOC'H

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

*** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.*

Attestations d'assurances

HDI Global SE
Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92035 Paris La Défense Cedex
478 913 882 RCS Nanterre

HDI

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS
7 rue Max Le Bail - BP 90210
22002 ST BRIEUC CEDEX 1

bénéficie des garanties du contrat n° 01011742-30066 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers, du fait des activités garanties au titre de ce contrat.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	**10 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / RESPONSABILITE CIVILE APRES RECEPTION / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	**10 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que ce montant de garantie constitue, lorsqu'il est stipulé par sinistre et par période d'assurance, l'engagement maximum de l'Assureur pour l'ensemble des sinistres déclarés au cours d'une même période d'assurance, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré, le nombre de réclamations formulées et d'actions judiciaires introduites en vue d'une indemnisation.

Cette attestation est délivrée, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut en aucun cas engager la compagnie au-delà des clauses, conditions, limites et sous limites du contrat auquel elle se réfère.

La validité de cette attestation pour les risques situés à l'étranger cesse dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans le pays considéré.

Cette attestation est émise en référence à l'exercice de souscription courant du 1er juillet 2025 à 0 Heure au 30 Juin 2026 à 24 Heures.

Fait à Paris, le 18 juin 2025

EJ/CDS

HDI Global SE
Tour Trinity
1 bis Place de la Défense
CS 20298
92035 Paris La Défense Cedex
Tél : +33 1 44 05 56 00 – Fax : +33 1 44 05 56 66

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman),
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr Dirk Höring, David Hullin,
Dr Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhnt,
Dr Stefan Pasternak, Dr Renate Strasser

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA, compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, dont la succursale AIG Europe S.A. pour la France est située Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 838 136 463,

Attestons que la société TRANSDEV Group

TRANSDEV SA
3 allée de Grenelle
92442 ISSY LES MOULINEAUX

Agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

CAT 22
7 Rue Max Le Bail
BP 90210
22000 SAINT BRIEUC

Est assuré par la police Flotte n°**0003001318 & 0003001319** couvrant notamment sa responsabilité civile automobile et le risque de tiers et passagers transportés. Conformément à l'article L 211-1 du Code des Assurances, ce contrat, dans ses limites et conditions, garantit les risques énoncés ci-après :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE AUTOMOBILE :
-Dommages Corporels : illimités
-Dommages Matériels : limités à **100.000.000 euros** par véhicule et par sinistre
DEFENSE RECOURS

Les garanties sont acquises au titre du présent contrat dans les pays repris à l'article 3.1 des Conditions Générales 2025.

Il est en outre précisé, que la Compagnie **AIG Europe SA**, renonce à tous recours contre les organismes ou administrations publics, dans la mesure ou l'assuré a renoncé contractuellement à tous recours contre ceux-ci. Les crédits bailleurs ou toutes collectivités mettant à disposition des véhicules sont également assurés additionnels au contrat en tant que propriétaire du bien mis à la disposition de **TRANSDEV SA**.

Cette attestation est valable pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la police en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par le contrat.
La présente attestation ne peut engager AIG Europe S.A. au-delà des termes, limites et franchises du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,
Le 15 décembre 2025

Pour AIG Europe SA.

AIG Europe SA
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,
CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 49 02 42 22
Facsimile : 01 49 02 44 04

Les données à caractère personnel qui nous sont transmises font l'objet d'un traitement automatisé destiné à assurer la bonne gestion de nos activités. Les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en nous contactant à l'adresse postale ci-dessous. Notre Politique de protection des données à caractère personnel est disponible sur notre site à l'adresse suivante : http://www.aigassurance.fr/protection-des-donnees-personnelles

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806)
Siège social 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463
Adresse Postale : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Réunir ASSURANCES

ATTESTATION D'ASSURANCE
RC ENTREPRISE – RC BAGAGES CONFIES DES TRANSPORTS EN COMMUN DE PERSONNES

GENERALI

Validité du 01/01/2026 au 31/12/2026

Nous soussignés **Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros, entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris, siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris, société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026,

Certifions que la société

RA00103 : SAS LE VACON CARS
Rue Ampere
22400 LAMBALLE

est assurée par la police RESPONSABILITE CIVILE **n° AH 063 848** pour les activités et montants de garantie mentionnés au titre de l'attestation principale jointe.

L'assurance est souscrite par le souscripteur tant pour son compte que pour celui des délégants dans le cadre d'une délégation de service public.

La présente attestation reflète les caractéristiques principales du contrat mentionné. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'Assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère. Elle est établie sous réserve du paiement des cotisations.

Fait à Paris, le **02/01/2026**, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour GENERALI IARD
KARIM BOUCHEMA

GENERALI Iard
SA au capital de 94 630 300 Euros
Entreprise Régie par le Code des Assurances
Siège Social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Réunir ASSURANCES

GENERALI

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés, GENERALI IARD, Société Anonyme de droit Français régie par le Code des Assurances, dont le Siège Social est sis 2, Rue Pillet – Will 75009 PARIS, attestons que

REUNIR ASSURANCE
22 rue Georges Picquart
75017 Paris

est titulaire auprès de notre Compagnie d'un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » portant le numéro **AH 063 848**, couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle pourrait encourir en raison des dommages causés aux tiers du fait des activités reprises ci-après :

TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS par voie terrestre, sous toutes ses formes (cars, minibus, VL, taxis, petite remise, transport de personnes handicapées) et sous toutes ses expressions (lignes, transports scolaires, personnels, tourisme, affrètement particulier, transport funéraire, VSL).

Par ailleurs, sont considérés comme découlant de ces activités de base :

- la location occasionnelle de véhicule sans chauffeur,
- le négoce des véhicules ayant été utilisés par l'Assuré dans le cadre de son activité (avec ou sans remise à niveau préalable)
- la confection et la vente de repas à titre accessoire à l'activité principale
- la gestion d'atelier (mécanique, carrosserie) par l'assuré pour propre compte.
- la gestion administrative et financière réalisée par la holding pour propre compte

Il est précisé que la garantie responsabilité civile exploitation couvre également les actes de gestion courante de l'entreprise dans le cadre de l'activité professionnelle définie au bulletin d'adhésion comme notamment :

- les actions publicitaires et commerciales réalisées par l'assuré pour propre compte,
- les actions de formation et/ou stage, reçus ou donnés par l'assuré,
- la maîtrise d'ouvrage de travaux de démolition, construction, rénovation, entretien des seuls bâtiments dans lesquels s'exerce l'activité garantie mentionnée au titre de l'intercalaire.
- l'organisation d'événements professionnels par l'Assuré pour son propre compte,
- la participation de l'assuré à des foires, salons, expositions, congrès, conférences, colloques, séminaires,
- les activités sociales et récréatives de l'assuré pour le compte du personnel de l'entreprise.

Lorsque plusieurs sociétés sont assurées au titre du présent contrat, que ce soit au titre d'une même adhésion ou de plusieurs, les assurés sont considérés comme tiers entre eux, SAUF POUR *CE QUI CONCERNE LES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS.*

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 672 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Réunir ASSURANCES

ATTESTATION D'ASSURANCE
RISQUE AUTOMOBILE

AXA

Validité du 01/01/2026 au 31/12/2026

Nous soussignés **REUNIR ASSURANCE Cabinet de Courtage situé 22 rue Georges Picquart 75017 PARIS**, représenté par son Responsable des Opérations, Sébastien DUFOUR, dûment habilité,
Certifions que la société **RA00103 : SAS LE VACON CARS**
Rue Ampere
22400 LAMBALLE

est assurée par notre intermédiaire auprès d'**AXA FRANCE IARD** dont le siège est situé **313 TERRASSE DE L'ARCHE -92727 NANTERRE CEDEX** par police flotte automobile **n° 10398508804 - 60082** pour l'ensemble de ses véhicules terrestres à moteur et les remorques y attachées dont elle a:

- la garde juridique en vertu d'un contrat de crédit-bail ou de location
- la propriété ou la garde par suite de prêt de Constructeurs, Réparateurs ou d'Adhérents REUNIR

Le contrat ci-dessus référencé délivre les garanties conformes aux dispositions réglementaires du Code Des Assurances et des décrets pris instituant l'obligation d'assurance *(GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE)* des véhicules terrestres à moteur notamment au regard des dommages pouvant atteindre les tiers et voyageurs transportés ainsi que les biens soumis à obligation d'assurance, conformément aux articles L 211-1 et R 211-2 du Code des Assurances.
L'assurance est souscrite par le souscripteur tant pour son compte que pour celui des délégants dans le cadre d'une délégation de service public.

Désignation des garanties	***Plafonds de garantie***	***Franchise par Sinistre***
Responsabilité Civile Dommages Corporels	**ILLIMITE**	**15 000 €**
Responsabilité Civile Dommages Matériel et immatériels consécutifs	**100 000 000 €** par véhicule et par Sinistre	**15 000 €**
Dont Dommages par suite d'Incendie	**10 000 000 €**	**15 000 €**
Dont Dommages causés aux aéronefs	**1 120 000 €**	**15 000 €**
Responsabilité Civile Environnementale	**35 000 €** par année d'assurance	**1 500 €**
Défense Pénale et Recours	**8 000 €**	**sans**

les garanties obligatoires ci-dessus sont complétées par les garanties dites de « dommages » détaillées ci-après :

- DOMMAGES TOUS ACCIDENTS sous déduction du montant de la franchise contractuelle
- VOL, TENTATIVE DE VOL, INCENDIE, CAT. NATURELLES sous déduction du montant de la franchise contractuelle
- ATTENTATS – ACTES DE TERRORISME & DE SABOTAGE sous déduction du montant de la franchise contractuelle

La présente attestation reflète les caractéristiques principales du contrat mentionné. Elle est délivrée sous réserve du paiement des cotisations ainsi que des Dispositions tant Générales que Particulières des contrats auxquels il conviendra toujours de se référer.

Fait à Paris, le 02/01/2026, pour servir et valoir ce que de droit.

SAS REUNIR ASSURANCES
22 rue Georges Picquart 75017 PARIS
Tél. : 01 56 02 68 88
Siret : 421 539 180 00040 – APE 6622Z